VILLE DE
WAVRE

# RAPPORT ANNUEL 2019

Mesdames,

Messieurs,

Conformément aux prescriptions de l'article L1122-23 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous soumettre le rapport sur la situation de l'administration et des affaires de la commune durant l'exercice 2018-2019.

Ce rapport concerne la période s'étendant du 1er août 2018 au 31 juillet 2019. En ce qui concerne l'Instruction publique, la période s'étend sur une année scolaire.

Les mouvements de la population sont ceux enregistrés entre le 1er janvier 2018 et le 31 décembre 2018.

Par le Collège:

La Directrice générale,

Christine GODECHOUL

La Bourgmestre,

Françoise PIGEOLET

P 6 WAVRE, POLITIQUE

P 4 A. Le Conseil Communal

P 10 B. Le Collège communal

P 12 C. Intercommunales, Associations et Sociétés assimilées d'intérêt public auxquels la Ville est associée

P 21 WAVRE, L'ADMINISTRATION - NOS SERVICES A VOTRE SERVICE

P 22 ACHATS— ARCHIVES—COURRIER/ CLASSEMENT—ACCUEIL—TUTELLE—GESTION DES PARKINGS

P 26 AFFAIRES SOCIALES

P 32 BIBLIOTHEQUES COMMUNALES

P 36 COHESION SOCIALE

P 42 COMMUNICATION

P 44 CRECHE COMMUNALE

P 48 ENTRETIEN DES LOCAUX

P 50 FESTIVITES—CULTURE

P 56 FINANCES

P 62 FOIRES ET MARCHES

P 64 INFORMATIQUE

P 66 INSTRUCTION PUBLIQUE—ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE—JEUNESSE

P 74 MOBILITE

P 78 PERSONNEL

P 80 RELATIONS PUBLIQUES — AFFAIRES CIVILES

P 86 SECRETARIAT GENERAL—CITOYENNETE—DEVELOPPEMENT COMMERCIAL—AFFAIRES IMMOBILIERES—JURIDIQUES

P 92 SERVICE INTERNE POUR LA PREVENTION ET LA PROTECTION DU TRAVAIL (SIPP)

P 94 SPORTS

P 98 SYNDICAT D'INITIATIVE

P 100 TRAVAUX

P 108 URBANISME

**P 112 WAVRE, SON BUDGET**

# A. LE CONSEIL COMMUNAL

Conformément au Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, le nombre de conseillers communaux est déterminé par le nombre d'habitants de la commune.

La Ville de Wavre étant dans la catégorie des communes ayant entre 30.000 et 34.999 habitants, le Conseil communal de Wavre est composé de 31 membres.

Le Conseil communal, issu des élections du 14 octobre 2018 a été installé lors de la séance du 3 décembre 2018

## 1. Composition :

Le Conseil communal se compose de::

16 conseillers Liste du Bourgmestre

PIGEOLET FRANCOISE, Bourgmestre
MASSON ANNE, Echevin
BRASSEUR PAUL, Echevin
GILLARD LUC, Echevin
NASSIRI MOON, Echevin
AGOSTI GILLES, Echevin
HERMAL CARINE, Présidente du CPAS
HANNON JEAN-POL, Conseiller
MONFILS-OPALFVENS ELIANE, Conseillère
HOANG VINCENT, Conseiller
WILLEMS RAYMOND, Conseiller
CORNIL BERNARD, Conseiller
RIZKALLAH-SMAJ JULIE, Conseillère
MERTENS MAUD, Conseillère
VAESSEN FREDERIC, Conseiller
DUTHOIS LUDOVIC, Conseiller

3 conseillers PS

MICHELIS KYRIAKI, Echevin
MORTIER CEDRIC, Conseiller
BOUDOUH ASMA, Conseillère

8 conseillers Ecolo:

LEJEUNE CHRISTOPHE, Conseiller
GROSJEAN STEPHANIE, Conseillère
PETTER BASTIAN, Conseiller
MICHEL-MAYAUX VERONIQUE, Conseillère
DANHIER ELEONORE, Conseillère
GOOSSENS JEAN, Conseiller
JADIN MARIE-PIERRE, Conseillère
GOBBO EMILIE, Conseillère

2 conseillers CH+

THOREAU BENOÎT, Conseiller
VOSSE BERTRAND, Conseiller

et 2 conseillers DéFI

D'HONDT LUC, Conseiller
MASSART MARTINE, Conseillère

## 2. Activité

Entre le 1er août 2018 et le 31 juillet 2019, le Conseil communal a tenu 12 réunions.
Au cours de ces réunions, il a délibéré sur 567 objets ( 689 pour la période précédente) : 300 en séance publique et 267 à huis clos.

Au cours de ces séances, le Collège communal a répondu à plusieurs questions d'actualité posées par les conseillers communaux qui portaient sur: l'affichage électoral ; le guide composteur ; le passage clouté chaussée de l'Orangerie et rue Achille Bauduin ; le passage clouté rue Charles Jaumotte ; la sécurisation des abords de la Providence ; la sécurisation des passages à niveau ; l'opération de l'asbl Passe Muraille : « Du citoyen à l'isoloir » ; la tenue d'une conférence-débat au sujet de l'immigration ; les bancs publics de la Belle Voie ; la circulation des convois exceptionnels ; le contournement nord ; les rues scolaires ; la ligne blanche peinte sur l'avenue Henri Lepage ; les arbres de l'avenue du centre sportif ; les rats ; les feuilles mortes ; les repas scolaires ; l'impasse Sainte -Anne ; la consommation énergétique de la patinoire et à la convention des maires pour le climat ; les décorations de Noël en centre-ville ; l'appel à projet lancé par la Région pour des « aménagements cyclables et cyclo-piétons qui assurent un accès direct au RAVeL ou une liaison inter-villages ou inter-quartiers » ; la buvette du complexe sportif de Limal ; la sécurité lors des cours de natation ; la sécurité aux abords de la gare de Profond-sart ; le projet de Tour Hôtel ; les cambriolages ; la demande de placement de miroir avenue de Nivelles ; le projet Promenade ; les attentats et aux mesures de sécurité ; l'abattage de 9 arbres à la plaine de l'Orangerie ; la sécurisation du carrefour de la route Provinciale – rue des Combattants ; la mortalité des abeilles et bourdons liée au tilleul argenté ; la pulvérisation agricole ; l'hébergement temporaire des migrants ; la falsification des carnets de vaccinations ; les déjections canines ; le Co2 généré par les véhicules à l'arrêt aux passages à niveaux ; le parking de la sucrerie ; la réanimation cardiaque ; le « budget participatif » ; l'initiative adopte une poule ; les rues cyclables ; les talus qui longent les voies de chemin de fer ; l'abattage d'arbre dans le lotissement du Champ Saint Anne ; le parking de Nivelles ; la gestion des parkings par la société Indigo ; la saisie de véhicules lorsqu'un conducteur montre de manière répétée un comportement dangereux ; le site de l'ancienne vinaigrerie.

2 motions ont été déposées par des conseillers communaux. Ces motions portaient sur le Zéro plastique et l'affichage électoral .

Durant la même période, un citoyen a interpellé publiquement le Conseil communal au sujet de la retransmission en direct sur internet des séances du Conseil communal.

Parmi les nombreuses décisions prises par le Conseil cette année, citons notamment les décisions relatives à l'acquisition d'une maison, rue du Tilleul, 39 ; d'une maison rue Charles Jaumotte, 56 ; d'une maison située rue Théophile Piat, 26-28 ; de parcelles de terrain à l'arrière de la rue de la Wastinne ; de deux terrains chemin de la Sucrerie; la convention de partenariat entre l'Irsa et l'école du Tilleul; la convention fixant les modalités de recours aux fonctionnaires sanctionnateurs provinciaux; la convention pour la mise en place de formation des commerçants à l'accueil de la clientèle chinoise ; la convention de gestion par la Ville de la salle communautaire de l'immeuble du Foyer wavrien ; la convention d'adhésion à la centrale d'achat Renowatt ; les marchés publics de travaux pour la végétalisation de l'ancien cimetière de Bierges, l'aménagement d'une piste cyclo-piétonne à l'avenue de la Belle-Voie, Rénovation de la toiture de l'IFOSUP, modification du débouché de l'avenue des Sorbiers, l'installation d'un ascenseur à l'école des Beaux-Arts, la rénovation de l'école de l'Ile aux Trésors, la mise au norme de l'ancienne école des Beaux-Arts, la sécurisation de l'Accueil de la Police locale, à la réfection du club-house du Lara Hockey et la sécurisation des abords de l'école du Verseau ; les marchés publics de services pour la rénovation de l'Hôtel de Ville, de la Basilique Notre-Dame de Basse-Wavre, de l'église Saint-Jean-Baptiste; le renouvellement des différents règlements-taxes ; l'augmentation de la garantie d'emprunt en faveur de la RCA ; les règlements complémentaires de circulation routière relatifs à la signalisation lumineuse boulevard de l'Europe, chaussée des Collines, chaussée de Namur, carrefour barras, passage piéton « Saint-Jean-Baptiste, à la création d'emplacement PMR montagne d'Aisemont, rue Provincial, Square des Sorbiers ; à la création de zones d'évitement pour former des chicanes, rue du Manil ; à l'implantation d'un passage pour piétons, rue de la Station et à l'interdiction de stationnement rue Achille Bauduin ; l'installation du nouveau conseil communal, l'approbation du pacte de majorité, la désignation des représentants de la Ville dans les instances dont elle possède des parts; à la création des commissions du Conseil ; les délégations du Conseil au Collège en matière de sépultures, de marchés publics et de personnel; la déclaration de politique communale; le Projet de Schéma de Développement du Territoire révisant le SDT; les Plans de pilotage de l'Ecole -Vie et de l'école de l'Amitié de Limal; le green cantines durables; la mise en place d'une CCATM ; la mise en concession de parkings publics pour la gestion et l'exploitation du parc de stationnement de la Ville; la fixation du règlement de travail relatif au statut des accueillantes d'enfants sous statut salarié ; ...

# B. LE COLLEGE COMMUNAL

## 1. Composition

Bourgmestre
**Françoise PIGEOLET**

Affaires immobilières - Aménagement du territoire - Communication - Développement durable - Participation et citoyenneté - Police - Politique générale - Relations publiques et protocole - Sécurité - Urbanisme

3ème Echevin, **Luc GILLARD**

Associations patriotiques - Bien -être animal - Cimentières - Cultures et laïcité - Environnement - Etat civil - Population - Sport

6ème Echevin, **Kyriaki MICHELIS**

Bibliothèques - Coopération au Développement - Culture - Egalité des chances - Extra-scolaire - Instruction publique

1er Echevin, **Anne MASSON**

Affaires juridiques -Assurances - Finances - Marchés publics - NTIC et transition numérique - Personnel - Relation avec les régies - Smart City

4ème Echevin, **Moon NASSIRI**

Brocantes - Comités de quartiers - Commerce - Festivités - Foires et marchés - Gestion des salles - Prêt de matériel

Présidente du CPAS,
**Carine HERMAL**

Affaires sociales - CPAS - Famille - Petite enfance - Plan de cohésion sociale - Séniors

2ème Echevin, **Paul BRASSEUR**

Gestion des déchets - Immeubles classés - Inondations - Mobilité - Propreté publique - Transition énergétique - Travaux

5ème Echevin, **Gilles AGOSTI**

Economie (PME et industries) - Emploi - Jeunesse - Jumelages - PMR - Santé - Tourisme

Directrice générale ,
**Christine GODECHOUL**

## 2. Activités

Entre le 1er août 2018 et le 31 juillet 2019, le Collège communal a tenu 51 réunions (50 pour la période précédente).

Au cours de ces réunions, il a été délibéré sur 3.960 objets (4.233 pour la période précédente). Il s'est prononcé en matière d'autorisations diverses dans 10 % des cas.

Parmi les nombreuses décisions du Collège, citons notamment :

- Le recrutement de divers membres de personnel permettant un meilleur service au citoyen;
- L'organisation et la participation à de nombreux événements et actions tels que:
  - Wavre au cœur de l'Hiver;
  - Wavre sur Herbe;
  - Saint-Nicolas;;
- L'attribution des marchés publics initiés par le Conseil communal;
- Les conditions et l'attribution des marchés publics dont le Conseil a donné la délégation au Collège;
- Les ordonnances temporaires de circulation routière;
- La communication sur divers sujets (environnement, culture, mobilité, travaux,...).

# C. Intercommunales, associations et sociétés assimilées d'intérêt public auxquels la Ville est associée.

La Ville dispose de plusieurs entités pour l'aider à gérer plusieurs aspects de la vie communale.
Ces entités peuvent se présenter sous la forme d'une intercommunale (association de plusieurs communes pour gérer une activité d'intérêt communal), d'une asbl ou d'une société privée, d'un Conseil consultatif, d'un comité ou d'une commission (chargé de conseiller la commune dans différentes matières).

## Les intercommunales

Une intercommunale, c'est une association d'au moins deux communes qui décident de gérer ensemble une matière d'intérêt communal dans un souci d'efficacité et d'économie.

Les intercommunales de la Région wallonne sont règlementées par le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation.

**Brutélé**

Brutélé est un opérateur multimédia, actif dans les domaines de la télédistribution et les télécommunications. BRUTELE commercialise l'ensemble de ses services sous la marque VOO.

Les représentants de la Ville au sein de l'intercommunale sont : MM. Ludovic DUTHOIS, Jean GOOSSENS, Jean-Pol HANNON, Cédric MORTIER et Mme Julie RIZKALLAH-SZMAJ.

**Intercommunale in BW**

Née de la fusion, en décembre 2017, entre l'IBW et l'IECBW, l'InBW est active dans :

- création, équipement et promotion de parcs d'activité économique;
- accueil et accompagnement des entreprises;
- étude et réalisation d'infrastructures communales et supra communales à usage public;
- production et distribution d'eau potable;
- collecte et assainissement des eaux usées;
- gestion des égouts et des raccordements;
- collectes sélectives des déchets (porte-à-porte, recyparcs – parcs à conteneurs, bulles à verre...);
- traitement et valorisation des déchets;
- lutte contre les inondations (gestion des ouvrages hydrauliques, cours d'eau et plans d'eau);
- déploiement de la cogénération et de l'éolien;
- gestion du crématorium du Champ de Court;
- déploiement et exploitation de la technologie digitale.

La Ville était associée à l'IBW depuis sa création en 1966 et à l'IECBW depuis 2005

Les représentants de la Ville au sein de l'InbW sont : MM. Gilles AGOSTI, Luc GILLARD, Mmes Emilie GOBBO, Anne MASSON et M. Cédric MORTIER.

**IMIO**

L'intercommunale IMIO a pour objectif de promouvoir et de coordonner la mutualisation de solutions métiers et de fournir, aux pouvoirs locaux, des produits et services en développant trois activités principales:

- Produire des logiciels Open source répondant aux besoins des pouvoirs locaux
- Acheter des solutions propriétaires en centrale d'achat pour permettre aux communes de bénéficier de solutions du marché à moindre coût et offrir un service d'accompagnement à leur utilisation et leur évolution.
- Formaliser les processus de travail des pouvoirs locaux pour les aspects organisationnels et de simplification administrative afin d'accroître leur efficacité.

La Ville est associée à IMIO depuis 2016.
Les représentants de la Ville au sein d'IMIO sont : Mme Asma BOUDOUH,

M. Christophe LEJEUNE, Mme Julie RIZKALLAH-SZMAJ, MM. Frédéric VAESSEN et Raymond WILLEMS.

**Intercommunale Sociale du Brabant Wallon, « I.S.B.W. »**

Créée en 1956, sous l'appellation Intercommunale des Œuvres Sociales du Brabant wallon, devenu en 2003, Intercommunale Sociale du Brabant wallon, cette intercommunale est active dans les domaines de l'accueil de la petite enfance (de 0-3 ans), de l'accueil des enfants de 3 à 12 ans et de l'aide aux familles.

La Ville est associée à l'ISBW depuis 1965.

Les représentants de la Ville au sein de l'ISBW sont : Mme Eléonore DANHIER, M. Ludovic DUTHOIS, Mmes Carine HERMAL, Kyriaki MICHELIS, Françoise PIGEOLET.

**Intercommunale Pure de Financement du Brabant wallon, « IPFBW »**

Mise en place en 1996, la scrl SEDIFIN est une intercommunale pure de financement. Elle gère les intérêts communaux notamment par le biais des dividendes dans le secteur de l'énergie.

Depuis 2007, SEDIFIN organise également des achats groupés pour le compte des pouvoirs locaux du Brabant wallon.

La Ville est associée à SEDIFIN depuis 2004, uniquement en ce qui concerne l'activité « Gaz ».

Les représentants de la Ville au sein de l'intercommunale sont : Mmes Asma BOUDOUH, Maud MERTENS, MM. Moon NASSIRI, Bastian PETTER, Mme Julie RIZKALLAH-SZMAJ.

**Ores Assets**

Née de la fusion des huit GRD mixtes wallons intervenue le 31 décembre 2013, dont SEDILEC dans laquelle la Ville était associée depuis 1983, ORES est une association intercommunale mixte qui regroupe 197 communes ainsi qu'un partenaire privé, aux fins d'assurer l'accès à l'électricité, au gaz naturel et à l'éclairage public communal.

Les représentants de la Ville au sein d'Ores Assets sont : Mme Asma BOUDOUH, MM. Paul BRASSEUR, Moon NASSIRI, Bastian PETTER, Julie RIZKALLAH-SZMAJ.

**Réseau d'Energies de Wavre scrl**

La SCRL Réseau d'Energies de Wavre (R.E.W.) est le gestionnaire du réseau de distribution qui gère tous les actes techniques liés à l'entretien et le développement du réseau électrique de Wavre, Limal, Bierges.

La Ville a apporté à la scrl REW sa branche d'activité Régie de l'Electricité en 2016. Le REW est devenu une intercommunale par décision de son Assemblée générale du 28 juin 2019

Les représentants actuels de la Ville au sein du REW sont:

Aux Assemblées générales:

Mmes Julie RIZKALLAH-SZMAJ, Kyriaki MICHELIS, Marie-Pierre JADIN, Maud MERENS et M. Ludovic DUTHOIS.

Au Conseil d'administration:

Mme Anne MASSON, MM. Paul BRASSEUR, Gilles AGOSTI, Raymond WILLEMS, Bernard CORNIL, Mmes Eléonore DANHIER et Stéphanie GROSJEAN.

## Les associations et sociétés assimilées d'intérêt public

**Agence Immobilière Sociale du Brabant Wallon asbl, « AIS »**

Le rôle de l'AIS est d'offrir à des personnes à faibles revenus ou à de jeunes ménages de nouvelles possibilités en matière de logement. Son objectif n'est pas de construire de nouveaux logements mais bien de favoriser le réinvestissement des immeubles non occupés.

La Ville est affiliée à l'AIS depuis le 22 mars 2005.

La représentante de la Ville au sein de cette association est Mme Carine HERMAL.

**Agence Locale pour l'Emploi asbl, « ALE »**

L'A.L.E. de Wavre s'occupe de la réinsertion professionnelle des chômeurs, des demandeurs d'emploi et des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale.

Les représentants de la Ville au sein de l'association sont : Mme Asma BOUDOUH, MM. Jean-Pierre

CASTIAUX, Lawrence CLAES, Mmes Anne DULAK, Marie-Thérèse NDUMBA et M. Marcel ONGENA.

**Carrefour J**

Agréé en tant que service d'aide aux jeunes en milieu ouvert (AMO), Carrefour J est un service d'aide et de prévention pour jeunes qui travaille à partir de deux axes : l'individuel et le communautaire.
Son champ d'action s'étend sur une grande partie des communes du centre du Brabant wallon (Wavre, Grez-Doiceau, Chaumont-Gistoux, Walhain et Chastre).
Le représentant de la Ville au sein de Carrefour J est M. Gilles AGOSTI.

**Centre Culturel du Brabant Wallon, « CCBW »**

Le Centre culturel du Brabant wallon est reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles suivant le décret de 1992. Le CCBW favorise le développement culturel du Brabant wallon.

Les représentants de la Ville au sein du Centre Culturel du Brabant Wallon sont Mme Kyriaki MICHELIS et M. Moon NASSIRI.

**Contrat des Rivières Dyle-Gette asbl**

Le Contrat de rivière est un mode de gestion de l'eau par bassin versant, concerté et participatif. Le Contrat rivière de la vallée de la Dyle a été signé le 24 avril 1998. Suite à la décision de la Région wallonne de grouper les plans d'égouttage sur base de sous-bassins hydrographiques, il devient en 2006, le contrat de rivière « Dyle-Gette ».

Le représentant de la Ville au sein de du Contrat des Rivières Dyle-Gette est M. Luc GILLARD.

**Crédit Social de la Province du Brabant Wallon s.a.**

La société a pour mission exclusive de fournir, de gérer et de promouvoir le crédit hypothécaire social tel que défini par le Code wallon du logement. Son objet social consiste en l'instruction, l'octroi et la gestion de prêts en vue de la construction, de l'achat ou de l'aménagement d'habitations sociales ou assimilées aux conditions tarifaires et autres fixées dans le règlement du crédit hypothécaire social tel qu'adopté par le Gouvernement wallon et aux taux déterminés par la SWCS et approuvés par le Gouvernement.
La représentante de la Ville au sein du Crédit Social est Mme Carine HERMAL.

**Dexia**

Dexia est une institution bancaire détenue à 94,4 % par les États français et belge en situation de résolution ordonnée.
La représentante actuelle de la Ville au sein de Dexia est Mme Anne MASSON.

**Ethias**

Compagnie d'assurances.

La représentante actuelle de la Ville au sein d'Ethias est Mme Anne MASSON.

**Le Foyer Wavrien.**

Société de logement public de Wavre. Ses principales missions sont de gérer et louer des logements aux personnes les plus précarisées et aux revenus moyens, de construire des logements destinés à la location ou à la vente, d'acquérir et rénover des logements en vue de les louer, d'accueillir et informer les candidats-locataires et locataires et leur offrir un accompagnement social.

Les représentants actuels de la Ville au sein du Foyer Wavrien sont :
A l'Assemblée générale :
M. Gilles AGOSTI, Mme Dounia BOUMAAZA, MM. Paul BRASSEUR, Luc GILLARD, Mme Véronique MICHEL.
Au Conseil d'Administration :
MM. Michel DELABY, Olivier DELHEZ, Ludovic DUTHOIS, Mme Carine HERMAL, MM. Sébastien LAMBO, Xavier ROUET, Mme Marianne VANDERKELEN.
Au Comité d'Attribution :
Mme Tylette AUPAIX, MM. Jean-Pierre CASTIAUX, Christophe GOMAND et Mme Pascaline PIERRE.

**Holding Communal s.a.**

Le Holding Communal est un holding belge fondé en 1996 par les communes et provinces de Belgique qui en sont actionnaires. La majeure part des moyens financiers du holding sont investis dans le groupe Dexia. Le holding est propriétaire à

39 % de la société anonyme A.S.T.R.I.D.
La représentante actuelle de la Ville au sein du Holding est Mme Anne MASSON.

**Maison du Conte et de la Littérature asbl**
La Maison du Conte et de la Littérature asbl a pour mission principale la défense et la promotion du conte et de la littérature sous toutes ses formes, sur un territoire qui s'étend sur l'ensemble du Brabant wallon.

Le représentant de la Ville au sein de l'asbl est M. Xavier ROUET.

**Maison du Tourisme du Brabant wallon asbl**
L'Asbl Maison du Tourisme du Brabant wallon a pour objet l'information, l'accueil des touristes et excursionnistes, le soutien des activités touristiques, la promotion des opérateurs touristiques de son ressort territorial ainsi que l'organisation et le développement touristique du territoire.
Cette asbl regroupe l'ensemble des communes du Brabant wallon, la Province, la fédération du Tourisme du Brabant wallon, Wallonie Belgique Tourisme, le Commissariat Général au Tourisme.
La création de l'asbl a été décidé par le Conseil communal du 20 février 2018.
Le représentant de la Ville au sein de cette asbl est M. Gilles AGOSTI.

**Promotion et Formation asbl**
Cette association a pour but de promouvoir l'enseignement.

Les représentants de la Ville au sein de cette asbl sont : MM. Bernard CORNIL, Jean GOOSSENS, Christophe LEJEUNE, Mme Maud MERTENS, MM. Cédric MORTIER, Moon NASSIRI et Mme Françoise PIGEOLET.
Présidente de droit : Mme Kyriaki MICHELIS.

**Publi-T**
PUBLI-T a pour mission de gérer la participation des autorités locales belges en Elia, le gestionnaire national du réseau de transport pour l'électricité ainsi que le gestionnaire régional de certains réseaux de distribution. PUBLI-T veille, en tant qu'actionnaire stratégique, sur les intérêts du secteur communal dans ce segment de marché.
La Ville (ancienne Régie de l'Electricité ) a adhéré à Publi-T par convention du 21 juin 2001.

Valeur totale des parts : 387.679,63 €

La représentante actuelle de la Ville dans Publi-T est Mme Anne MASSON.

**Service de Santé Mentale asbl**
Cette association a pour but de prendre toute mesure préventive et thérapeutique de nature à assurer le développement harmonieux de la santé mentale de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.
Le service de Santé Mentale de Wavre accompagne chaque année plus de 950 situations et assure près de 10.000 consultations d'aide thérapeutique pour les habitants de Wavre et des 10 communes avoisinantes.

La représentante actuelle de la Ville au sein de cette asbl est Mme Carine HERMAL.

**Société Régionale Wallonne du Transport, « S.R.W.T. »**
La société régionale wallonne du Transport (SRWT) a été créée en vertu du décret du 21 décembre 1989. Elle a pour objet, en Région wallonne, l'étude, la conception, la promotion et la coordination des services de transports publics des personnes.
La société régionale chapeaute cinq sociétés d'exploitation, dont les périmètres ont été fixés par le Gouvernement (TEC - Liège-Verviers, TEC - Namur-Luxembourg, TEC - Brabant wallon, TEC - Charleroi, TEC – Hainaut).

Le représentant actuel de la Ville au sein de la SRWT est M. Paul BRASSEUR.

**Sports et Jeunesse asbl**
Créée en 1972, cette association a pour objet l'exploitation et la gestion des halls omnisports de Wavre et de Limal.
La Ville y est associée depuis sa création.
Les représentants actuels de la Ville au sein de cette asbl sont :

Assemblée générale:
MM. Gilles AGOSTI, Bernard CORNIL, Luc GILLARD, Jean GOOSSENS, Jean-Pol HANNON, Christophe LEJEUNE, Mme Maud MERTENS
Conseil d'administration:
MM. Luc GILLARD, Jean GOOSSENS, Jean-Pol HANNON, Christophe LEJEUNE, Mmes Maud MERTENS, Julie RIZKALLAH-SZMAJ,
Observateurs: Mme Asma BOUDOUH, MM. Luc D'HONDT et Bertrand VOSSE.

**TV Com asbl**

TV COM est une télévision de proximité de la Communauté Française de Belgique.
Installée à Ottignies Louvain-la-Neuve depuis 1976, TV Com émet quotidiennement des émissions dans 23 des 27 communes du Brabant wallon.

La représentante de la Ville au sein de cette asbl est Mme Julie RIZKALLAH-SZMAJ

**Union des Villes et Communes de Wallonie asbl, « UVCW »**

Depuis sa création en 1993, l'Union des Villes et Communes de Wallonie, qui regroupe les 262 communes de la Région wallonne, est incontestablement l'association représentative des municipalités wallonnes.
L'association défend les intérêts des administrations locales à tous les niveaux.
Elle répond aux questions de ses membres portant sur toutes les matières auxquelles les pouvoirs locaux sont confrontés.
Par ses publications spécialisées et ses brochures, comme par ses revues *Mouvement communal*, *Trait d'union* (newsletter) et *CPAS Plus*, l'Union assure à ses membres une information permanente sur tous les aspects de la gestion municipale. Elle organise également des formations destinées aux mandataires et aux fonctionnaires locaux dirigeants.

La représentante de la Ville au sein de l'Union des Villes et Communes de Wallonie est Mme Françoise PIGEOLET.

## Les conseils consultatifs, comités et commissions

**Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces, « CECP »**

Le Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces aide les communes et les provinces, agissant en qualité de pouvoirs organisateurs, à remplir leur mission d'éducation et d'enseignement telle qu'elle leur est confiée par l'article 24 de la Constitution et l'article 22 des lois coordonnées sur l'enseignement primaire.
Il est porte-parole du réseau officiel subventionné dont il assume la défense et la promotion, par tout moyen jugé adéquat.

Les représentants de la Ville au sein du Conseil de l'Enseignement sont:
Effectif: Mme Anne MAERSCHALCK,
Suppléant: M. Pierre-Alexandre CHARLIER.

**Commission Communale de l'Accueil, « CCA »**

La Commission communale de l'Accueil est un lieu de rencontre, de concertation, d'échange et de coordination permettant d'analyser des problèmes qui relèvent de l'accueil des enfants durant leur temps libre.
La CCA regroupe des représentants du Conseil communal, des représentants des établissements scolaires, des représentants des personnes confiant leurs enfants, des représentants des opérateurs de l'accueil agréés par l'ONE, des représentants des services, associations ou institutions reconnus par un autre décret, ainsi que le(s) coordinateur(s) de l'Accueil Temps Libre, un représentant de la Province concernée ou de la COCOF en Région de Bruxelles-Capitale et un coordinateur accueil de l'ONE.

Les représentants du Conseil communal au sein de la CCA sont :
Présidence :
Mme Kyriaki MICHELIS, (Présidente de droit), M. Gilles AGOSTI, (suppléant)
Représentants effectifs :
M. Jean GOOSSENS, Mme Martine MASSART, M. Raymond WILLEMS.
Représentants suppléants :
Mmes Asma BOUDOUH, Eléonore DANHIER, M. Luc GILLARD.

**Conseil Consultatif de la Personne Handicapée, « CCPH ».**

Le CCPH a comme objectif d'intégrer les besoins des personnes handicapées dans les politiques urbaines et communales des pouvoirs locaux. Renforcer ou instaurer des mécanismes réguliers de concertation et de dialogue permettant aux personnes handicapées, par le canal de leurs organisations représentatives, de contribuer à la planification, à la mise en oeuvre, au suivi, à l'évaluation de chaque action du champ politique et social visant l'égalité et l'inclusion.
Le CCPH de Wavre a été créé en 2005.

Le représentant actuel au sein de ce Conseil Consultatif est M. Gilles AGOSTI, Président.

**Commission Paritaire Locale, « COPALOC »**

La Commission paritaire locale fonctionne au niveau de chaque pouvoir organisateur de l'enseignement, donc dans chaque commune. Elle adopte des règles complémentaires au statut qui revêtent un caractère obligatoire après leur adoption par le Conseil communal.

Les représentants de la Ville au sein de cette Commission sont :
Présidence : Mme Kyriaki MICHELIS
Membres effectifs : MM. Luc D'HONDT, Luc GILLARD, Christophe LEJEUNE, Cédric MORTIER, Moon NASSIRI et Mme Françoise PIGEOLET
Membres suppléants : M. Gilles AGOSTI, Mme Asma BOUDOUH, M. Bernard CORNIL, Mmes Eléonore DANHIER, Maud MERTENS et M. Benoît THOREAU.

**Comité de Concertation Ville – CPAS**

Pour harmoniser et coordonner leurs actions, la commune et le CPAS se concertent au sein d'un comité de concertation composé d'une délégation du Conseil communal et d'une délégation du Conseil de l'Action sociale.
Une concertation préalable est requise pour les décisions du CPAS relatives au budget, au cadre, au statut du personnel, à l'engagement de personnel complémentaire, et à la création de services, d'établissements et d'associations.
De même, les décisions de la commune concernant la fixation ou la modification du statut administratif et pécuniaire du personnel ou les décisions concernant la création de nouveaux services sociaux sont également soumises à la concertation.
Ce comité de concertation veille à établir annuellement un rapport sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la commune et le CPAS.

Les représentants du Conseil communal auprès du Comité sont Mmes Anne MASSON et Kyriaki MICHELIS.

**Walibi Comité d'accompagnement.**

Le comité d'accompagnement est un organe de dialogue entre l'exploitant du parc d'attractions, les autorités publiques et la population. Il peut remettre un avis, d'initiative ou sur demande, à l'autorité compétente.

Les représentants de la Ville au sein du comité sont : Mme Françoise PIGEOLET, Bourgmestre et M. Paul BRASSEUR, représentant du Conseil communal.

## Commissions du Conseil communal

Lors de sa séance du 26 mars 2019, le Conseil communal a créé 4 commissions lesquelles ont pour mission de préparer les discussions lors de ses réunions; les matières dont elles connaissent se répartissent comme suit:

- La première commission a dans ses attributions tout ce qui a trait aux finances, à la RCA, aux affaires juridiques, à l'informatique, aux travaux, à la mobilité, à la propreté, à la transition énergétique, le personnel;
- La deuxième a dans ses attributions tout ce qui a trait à l'urbanisme, à l'aménagement du territoire, à l'environnement, au sport, à la participation et à la citoyenneté, les affaires générales, les affaires immobilières et la sécurité/police ;
- La troisième a dans ses attributions tout ce qui a trait au commerce, à l'économie, à la culture, au tourisme, aux festivités, à la coopération au développement, à l'égalité des chances et à la vie associative ;
- La quatrième a dans ses attributions

tout ce qui a trait aux affaires sociales, à la santé, à la petite enfance, à la jeunesse, aux seniors aux PMR et à l'enseignement.

Ces commissions sont composées de :

- Commission 1: Mme Asma BOUDOUH, MM. Paul BRASSEUR, Ludovic DUTHOIS, Mme Emilie GOBBO, MM. Vincent HOANG (Président), Christophe LEJEUNE, Mmes Martine MASSART, Anne MASSON, MM. Bertrand VOSSE et Raymond WILLEMS.
- Commission 2: Mme Asma BOUDOUH, MM. Luc D'HONDT, Luc GILLARD, Mme Stéphanie GROSJEAN, MM. Moon NASSIRI, Bastian PETTER (Président), Mmes Françoise PIGEOLET, Julie RIZKALLAH-SZMAJ, MM. Benoît THOREAU, Raymond WILLEMS.
- Commission 3: M. Gilles AGOSTI, Mme Eléonore DANHIER, M. Luc D'HONDT, Mmes Marie-Pierre JADIN, Maud MERTENS, Kyriaki MICHELIS, Eliane MONFILS (Présidente), MM. Moon NASSIRI, Benoît THOREAU, Frédéric VAESSEN.
- Commission 4: MM. Gilles AGOSTI, Bernard CORNIL, Jean GOOSSENS, Jean-Pol HANNON, Mmes Carine HERMAL, Martine MASSART, Maud MERTENS, Véronique MICHEL, MM. Cédric MORTIER et Bertrand VOSSE.

## La Régie Communale autonome

Lors de sa séance du 18 octobre 2016, le Conseil communal s'est prononcé sur la création d'une Régie Communale Autonome wavrienne chargée de :

- La gestion et l'exploitation des parkings ;
- la gestion et l'exploitation d'infrastructures affectées à des activités sportives de la ville ;
- la gestion et l'exploitation d'infrastructures affectées à des activités culturelles de la ville, et en particulier du Hall culturel polyvalent ;
- l'acquisition d'immeubles, la constitution de droits réels immobiliers, la construction, la rénovation, la transformation, la location ou location-financement de biens immobiliers en vue de la vente, de la location, de la location-financement ou d'autres actes juridiques relatifs à ces immeubles ;
- l'organisation d'événements à caractère public ;
- l'organisation de salons professionnels et de congrès ;
- la gestion du patrimoine immobilier de la ville.

Les représentants du Conseil dans la Régie communale autonome sont:
MM. Paul BRASSEUR, Luc GILLARD, Christophe LEJEUNE , Mmes Anne MASSON (Présidente), Véronique MICHEL-MAYAUX, Kyriaki MICHELIS, Eliane MONFILS-OPALVENS, M. Moon NASSIRI, Mme Françoise PIGEOLET, Mme Martine MASSART (observateur), M. Benoit THOREAU, M. Luc D'HONDT (commissaire), M. Raymond WILLEMS (commissaire),

# NOS SERVICES A VOTRE SERVICE

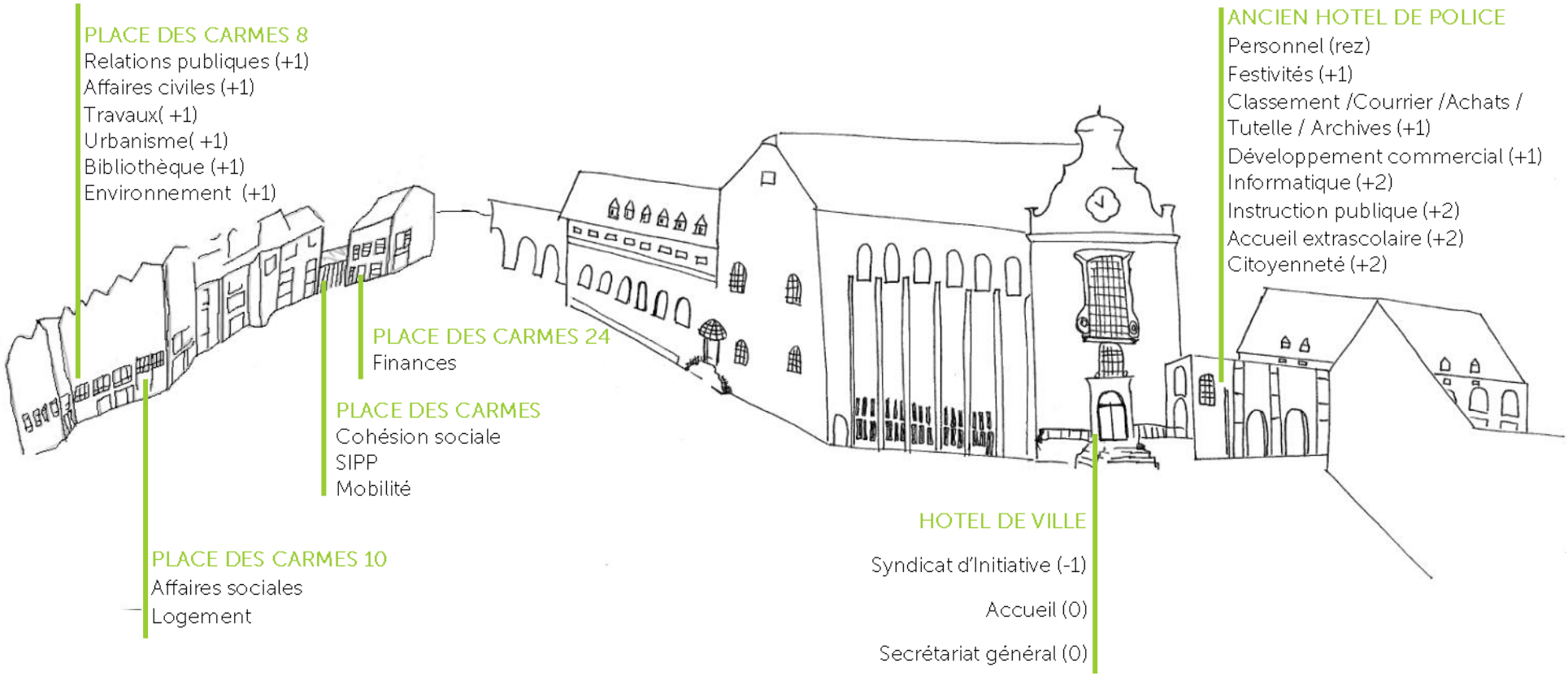

# ACHATS—ARCHIVES—COURRIER/CLASSEMENT—ACCUEIL—TUTELLE—GESTION DES PARKINGS

1. Situation :

Rez-de chaussée de l'Hôtel de Ville
(Accueil)
1er étage de l'extension de l'Hôtel de Ville
(Achats / Courrier-Classement / Tutelle / Archives / Parkings)

2. Structure du service :

Ce service comprend les matières suivantes:

- les achats ;
- les archives ;
- le courrier / classement ;
- l'accueil ;
- la gestion administrative des parkings ;
- la tutelle sur les établissements subordonnés ;

3. Composition du service :

- Un chef de service ;
- Trois personnes chargées des achats ;
- Deux personnes chargées des archives ;
- Trois personnes chargées du courrier et du classement, dont une personne polyvalente pour l'accueil ;
- Une personne chargée de l'accueil ;
- Deux personnes chargées de la gestion administrative des parkings (1/2 équivalent TP) ;
- Une personne chargée de la tutelle sur les établissements subordonnés ;

Régulièrement, le service Accueil et Classement/ Courrier accueillent des stagiaires.

- Accueil

L'accueil se situe à l'entrée principale de l'Hôtel de Ville et existe depuis maintenant plus de dix ans.
Le service reçoit quotidiennement une moyenne de plus de 100 appels téléphoniques et mails.
Le service veille à aiguiller correctement les personnes, les renseigne et dirige les visiteurs vers les services adéquats, via les bornes d'informations.
Le service de l'Accueil a également en charge la transmission de la presse de manière électronique aux membres du Collège d'une part et certains services qui en ont l'utilité, d'autre part.
Son rôle est aussi de relever les rendez-vous pour le Bourgmestre et les Echevins ainsi que notifier les messages reçus au Secrétariat général.
Le service de l'Accueil vient également en appui au personnel du Courrier-Classement pour effectuer la répartition journalière du courrier et des différents colis ainsi que la disposition des programmes des salles communales aux bornes d'informations.
La réception des appels au numéro vert gratuit « 0800/11.270 » est transmise par le personnel de l'Accueil aux services concernés.

- Achats

Le personnel du service Achats a été réuni dans un même bureau afin de faciliter la communication et les relations, ainsi que l'accueil de fournisseurs.
Le service Achats réalise des dossiers d'acquisitions diverses et assez larges, ainsi que des marchés de service (nettoyage de locaux, par exemple), destinés à l'Administration communale, ainsi qu'aux établissements d'enseignements communaux. Quelques dossiers sont aussi réalisés en partenariat avec le CPAS.
Certains dossiers sont récurrents, comme l'acquisition de produits d'entretien, renouvellement d'abonnement aux journaux et revues diverses, du mobilier de bureau, les consommables informatiques, le papier pour photocopieuse, vêtements de travail pour le personnel entretien, denrées alimentaires pour la crèche communale (liste non exhaustive). Certains de ces marchés sont réalisés sous forme d'un accord-cadre facilitant ainsi une acquisition plus régulière, sans devoir refaire un marché complet. Soit ils sont réalisés par le service Achats, soit nous nous greffons sur des marchés réalisés par le S.P.W. Suite à ces accords-cadres, le service Achats n'a plus qu'à proposer au Collège des dossiers d'approbation de dépenses.

D'autres acquisitions sont plus ponctuelles, comme, par exemple, certains accessoires destinés à l'école des Beaux-Arts, laminoirs, tour Shimpo, ... ou alors pour l'Administration comme un encadrement de poster, des électro-ménagers, l'élimination d'archives, sonos portables (liste non exhaustive).

Les dossiers accordent une attention particulière aux marchés durables en respectant les clauses environnementales et en facilitant l'accès aux producteurs locaux (repas scolaires).

Certaines lois réglementant les marchés publics ont été revues et modifiées par arrêté royal, et ont nécessité la formation d'agents, afin de pouvoir intégrer toutes ces nouvelles données dans le travail quotidien de la réalisation de ces marchés publics, parfois complexes.

- Archives

Mission principale du service :

La mission du Service des Archives est de garantir la bonne conservation et l'accès des archives de l'administration communale. Il assiste, selon les besoins, les agents de la commune, reconditionne et inventorie les dossiers archivés, en élaborant des instruments de recherche afin de pouvoir communiquer et valoriser ces archives rapidement.

Projets en cours et réalisés :

Le service des Archives se tient à disposition permanente des autres services communaux pour la recherche de dossiers, notamment de manière journalière pour l'urbanisme.

Les Archives de l'Echevinat du commerce des années 1980 aux années 2000 vont progressivement être incorporées dans le fonds archivistique de la commune, notamment par l'ajout de photographies des évènements marquants.

Tri, encodage, et rangement des dossiers du personnel et de l'IP.

Tri, encodage, et déménagement des dossiers thématiques de l'IP.

Tri, encodage, et rangement des dossiers de Mesdames Monfils et Hermal.

Répondre aux demandes de dossiers des différents services (urbanisme, relations publiques, parkings, travaux, achats, IP, ...)

D'autres fonds archivistique sont régulièrement à valoriser, portant principalement sur des périodes d'avant la fusion des communes wavriennes. Le service des Archives tente de les traiter en fonction de leur importance en termes de surface et selon les actualités du moment.

Projet de dématérialisation future de certains documents.

- Courrier/Classement

Les missions du service Courrier/Classement sont diverses :

-Ouverture et tri du courrier entrant.

-Indicater et distribuer les courriers destinés aux services communaux en général.

-Indicater et encoder les certificats médicaux et les candidatures destinés au service du Personnel

-Indicater et encoder les courriers destinés spécifiquement au secrétariat général.

- Après le retour de ceux-ci, encoder les destinataires, les photocopier et les distribuer aux différents services concernés.

-Après avoir classé les courriers entrants et sortants, ainsi que les délibérations du Collège et Conseil communal, ceux-ci sont archivés au sein du service.

-Tous les courriers sortants sont affranchis (prior, non-prior et/ou étranger), avec une comptabilisation financière annuelle pour la Ville, le Syndicat d'Initiative, la Cohésion sociale et le Cercle culturel, avant d'être pris en charge.

Comme les années précédentes, le nombre de courriers entrants se stabilise, même si la forme d'envoi peut être différente : courriers postaux, mails, courriers déposés en main propre... Sont inclus dans ces courriers, les certificats médicaux ainsi que les candidatures spontanées ou non.

Le nombre pour cette année 2017-2018 s'élève à environ 20.000 courriers, ce qui fait une moyenne journalière de +/- 300 courriers.

La Ville a remplacé l'affranchisseuse devenue complètement obsolète par une machine qui permet entre autres la transmission des recommandés de manière électronique.

- Parkings

Les parkings communaux ont été mis en concession depuis le 1er juin 2019 et la société désignée s'occupe tant du stationnement que des amendes aux usagers. Le chef de service en collaboration avec une personne du service Achats fait office d'intermédiaire entre l'administration communale et la société Indigo via un système de comité d'accompagnement.

- Tutelle sur les établissements subordonnés : CPAS et Fabriques d'Eglise

La responsable du service Tutelle est chargée de l'examen des dossiers adhérents au CPAS et aux Fabriques d'Eglise.
Les différents points à examiner sont, tout en respectant des délais assez courts :
-Le budget ainsi que les comptes des sept paroisses de Wavre et du CPAS
-Les modifications budgétaires présentées en cours d'année pour ces mêmes établissements.
-Les élections des membres du CPAS.
-Le traitement des dossiers du CPAS, transmis à la demande du Collège communal.
Le service veille aussi à l'organisation de réunions annuelles et communes entre le Conseil communal et le Conseil de l'Action sociale du CPAS.
Depuis peu, un nouveau logiciel destiné à l'encodage des comptes, a été mis en place pour la responsable du service Tutelle et pour les trésoriers des Fabriques d'Eglise en collaboration avec le service Finances.

# AFFAIRES SOCIALES

## ACCUEILLANTES D'ENFANTS CONVENTIONNEES

1. Localisation :

Place des Carmes, 10 – Rez-de-chaussée.

2. Composition du service :

1 employée administrative 0,5 ETP
1 assistante sociale 0,8 ETP
1 assistante sociale 1ETP
1 assistante sociale 0,5 ETP pour le service d'inscription unique et 0.5 ETP service accueillante
1 chef de service, assistante sociale 1ETP

3. Missions du service :

Agréé par l'O.N.E. pour un quota de 44 accueillantes, le service a pour objectif de répondre à la demande des parents de l'entité de Wavre désireux de confier leur enfant âgé de 0 à 3 ans à une accueillante dans un milieu d'accueil de type familial, dans des conditions optimales, durant leurs journées de travail ou pour des raisons sociales.

L'équipe sociale encadre les accueillantes. Leur rôle consiste en :

- la sélection et le recrutement des accueillantes par des entrevues au service, des visites domiciliaires et des enquêtes sociales ;
- l'encadrement des accueillantes : les conseiller, les soutenir dans leurs tâches, leur assurer une formation initiale et une formation continue ;
- l'accueil personnalisé et le soutien des parents à la recherche d'une accueillante pour leur enfant;
- veiller au bien-être psychopédagogique des enfants confiés aux accueillantes en collaboration avec les services de l'O.N.E. et les consultations de nourrissons ;
- Assurer la gestion administrative du service :
  - Mise en place et suivi du projet pédagogique,
  - Achat et gestion du matériel mis à disposition des accueillantes,
  - Demandes de subsides à l'O.N.E. et rapports trimestriels,
  - Constitution et suivi des dossiers des accueillantes et des enfants,
  - Calcul et paiement des indemnités des accueillantes et de l'ONSS après vérification des données,
  - Facturation et suivi des paiements,
  - Enquêtes administratives et sociales,
  - Permanences téléphoniques,
  - Courriers,
  - Organisation d'évènements,
  - ...,

Les assistantes sociales participent à des formations continues dans le cadre du secteur de la petite enfance. L'équipe sociale bénéficie depuis 2017 d'une supervision pour les accompagner dans les aspects pédagogiques du travail de soutien aux accueillantes.

En vertu de l'Arrêté royal du 26 mars 2003, les accueillantes bénéficient, depuis le 1er avril 2003, d'un statut qui leur ouvre un droit partiel à la sécurité sociale :

- Remboursement des soins de santé,
- Pension,
- Allocations familiales,
- Indemnités maladie,
- Chômage de garde.

Un projet pilote émanant de l'ONE étalé sur 2018-2019 a vu le jour pour permettre un statut plus complet pour les accueillantes.

Il a été octroyé un quota de trois accueillantes pour ce projet pilote.

Ce nouveau statut « **d'accueillantes salariées à domicile »** propose davantage de reconnaissance de la profession à travers un certain nombre de droits identiques à ceux d'un salarié « classique » la perception d'un salaire fixe, des congés payés, un pécule de vacances,...

C'est avec joie que nous pouvons annoncer la signature de contrat de trois travailleuses salariées à domicile.

**4. Réalisations du service pour la période du 2018-2019**

Le service compte actuellement la gestion de 19 accueillantes en activité dont 10 d'entre elles travaillent dans des structures de co-accueil.

Neuf accueillantes travaillent à leur domicile sur le territoire de Wavre-Limal-Bierges.

**5. Service « Inscription unique»**

Depuis début 2013, le service a mis sur pied le service « Inscription unique » qui permet aux futurs parents de s'inscrire sur une liste commune reprenant les structures communales suivantes : le service des accueillantes, les structures de co-accueil, la crèche des Petits Mouchons, la crèche de l'Ile aux Trésors et la halte-accueil. Le service Inscription Unique est joignable au 0473/98.06.84 ou par mail siu@wavre.be .

**6. Organisation d'une journée pédagogique**

Les accueillantes ont participé à une journée pédagogique scindée en deux parties :
La première étant la participation à une matinale organisée par l'ISBW sur le thème de « la souffrance invisible de l'enfant » par Bruno Humbeeck. La seconde partie animée par l'ASBL Pescalune était destinée à l'apprentissage de contines et d'animations pour jeunes enfants.

**7. Cycle de conférences du jeudi**

La reprise d'ateliers de concertation d'intervenants de différents milieux d'accueil de la ville de Wavre a mis en place un sondage auprès des parents d'enfants inscrits afin de définir un thème pour la mise en place de sa prochaine conférence à savoir : « le burn out parental ». Cette conférence aura lieu au mois de novembre 2019 et sera animée par Isabelle Roskam, professeur de psychologie, responsable des Consultations Psychologiques Spécialisées en Parentalité.

**8. Les poupettes**

En 2018, les poupettes ont réalisé un spectacle autour du temps qui passe. Elles ont pu effectuer huit représentations dans les différents milieux d'accueil de manière à en faire profiter le plus grand nombre d'enfants possible.

Ces représentations sont une réelle opportunité pour tous (puéricultrices, accueillantes et enfants) de vivre un spectacle riche en émotions.

Elles donnent la possibilité par le biais du spectacle d'aborder des sujets de la vie de tous les jours. Ceci dans le but de permettre aux professionnels de s'approprier ces sujets et d'en faire matière à réutiliser ultérieurement avec les enfants accueillis.

**9. Formation baby-sitting**

Depuis 2007, le Service des Affaires sociales organise une formation « Baby-sitting » en collaboration avec l'intercommunale Sociale du brabant Wallon (ISBW).
Le coût de la formation est assuré par la ville de Wavre.
La participation des stagiaires s'élève à 45 €, dont 35 € sont remboursés aux participants domiciliés à Wavre.
La formation se déroule sur trois journées durant lesquelles les thèmes suivants sont abordés : Contacts avec les parents, soins d'urgence (112), réanimation pédiatrique, initiation au conte, activités ludiques, ...
En juin 2019, 12 jeunes âgés de 15 à 25 ans y ont participé.

# SERVICE SOCIAL

1. Localisation :

Place des Carmes, 10—Rez-de-chaussée.

2. Composition du service :

1 personne (assistant social)

3. Réalisations du service:

Entre le 1er août 2018 et le 31 juillet 2019, nous avons reçu 419 personnes sur RDV et 242 personnes les mercredis SANS RDV

A) Demandes de pension : 48 demandes.

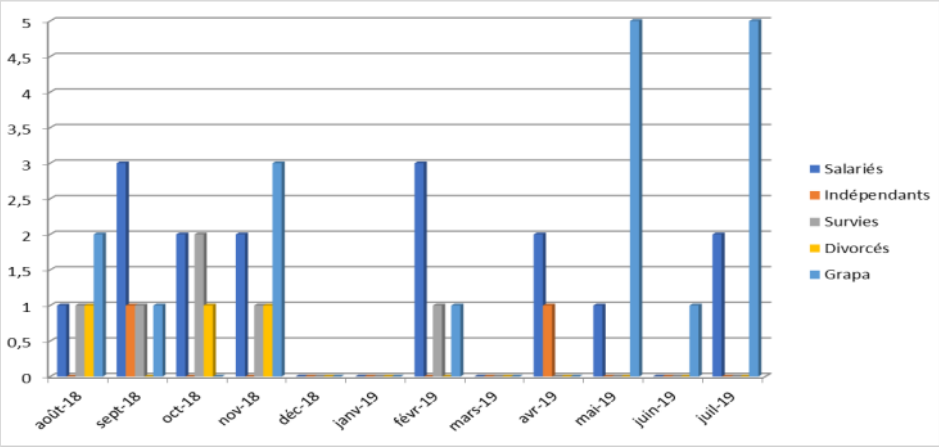

Une demande pouvant regrouper plusieurs types de pensions.

Les personnes prenant leur pension à l'âge légal ne doivent plus introduire de demande, leur dossier étant traité d'office, directement par l'ONP ou l'INASTI.

Il est à noter que de plus en plus de citoyens utilisent la plate-forme « Mypension » pour introduire leur demande de pension, mais se rendent à une permanence pour se faire aider à remplir les documents de demande de renseignements.

B) Réduction sur le prix de la télédistribution

42 demandes. Depuis début 2017, la société VOO n'applique plus directement le tarif social à la télédistribution sur la facture, laissant le soin à la Ville de Wavre de s'en charger.

La Ville de Wavre a décidé d'étendre l'offre aux bénéficiaires quel que soit l'opérateur choisi, mais en ajoutant une restriction au niveau des revenus.

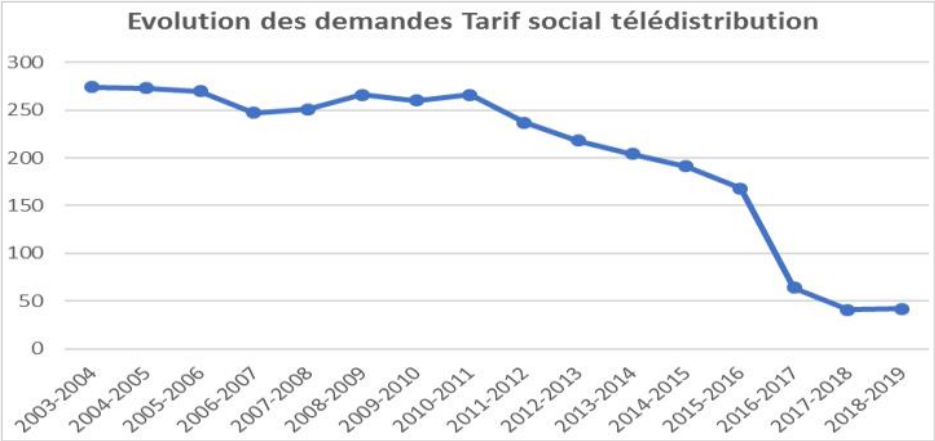


C) Ristourne sur l'eau

Depuis 2016, le service des Affaires sociales s'occupe de traiter les demandes de ristournes sur l'eau, préalablement géré par la REW

3 catégories de personnes peuvent prétendre à cette réduction :

- Les familles nombreuses ayant minimum 3 enfants de moins de 25 ans au 1er juillet de l'année concernée : FN

- Les familles « revenus modestes » RM
- Les familles « faible consommation », l'InBW se chargeant d'appliquer directement la ristourne

690 demandes ont été rentrées en 2019

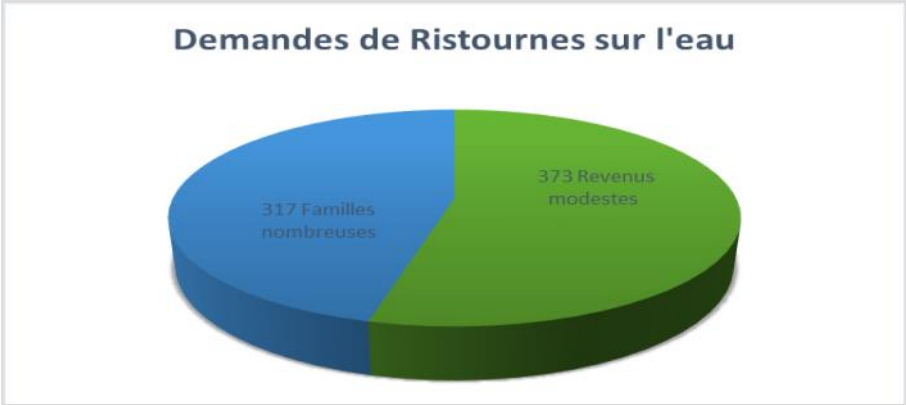


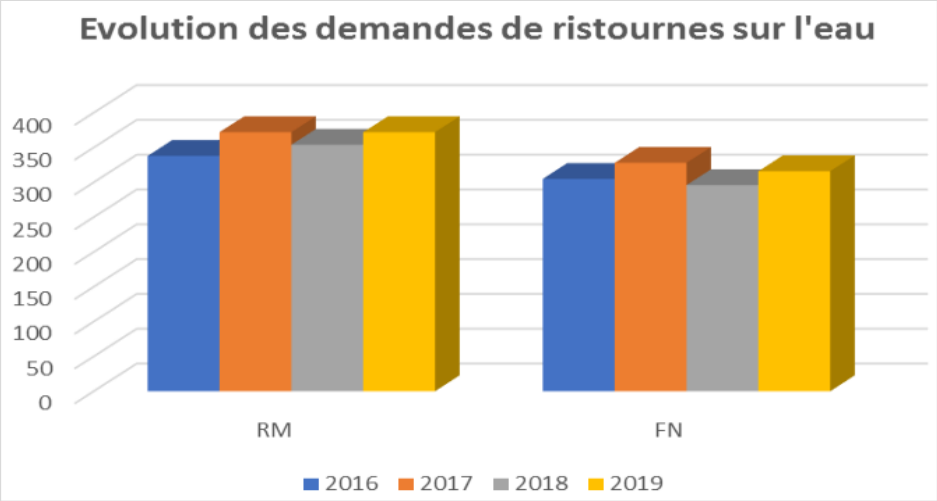


D) Demandes pour personnes handicapés: 146

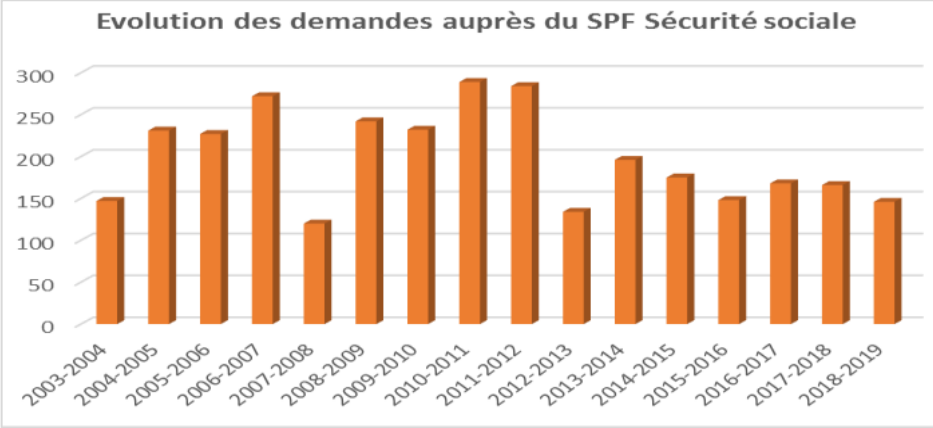


Dont :

D.1 Demandes de la carte spéciale de stationnement pour handicapés : 63

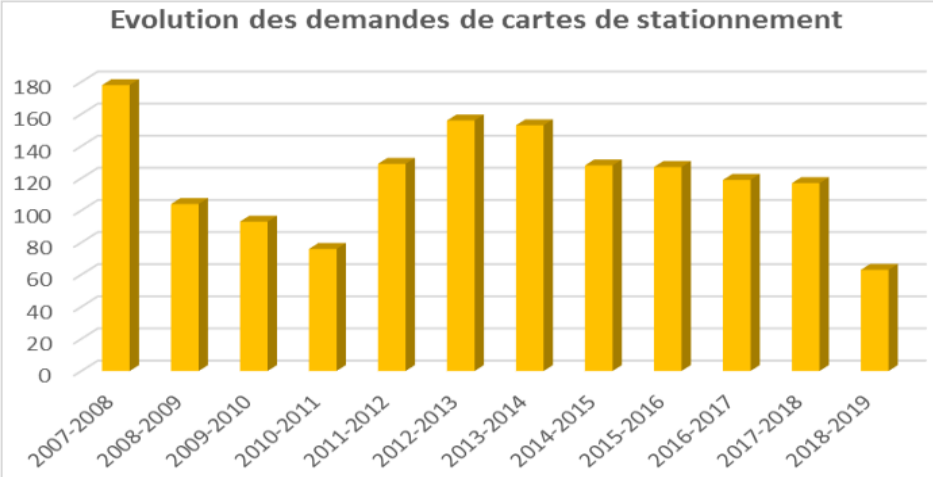

D.2 Allocations aux personnes handicapées : 80

80 demandes ont été introduites. Ces demandes sont en diminution car depuis le 16 octobre 2013, les mutualités ont également accès à Communit-e, l'application en ligne d'enregistrement de demandes auprès de la DG Personnes handicapées.

ARR/AI : allocation de remplacement de revenus/allocation d'intégration de 21 ans à moins de 65 ans

APA : aide aux personnes âgées : + de 65 ans

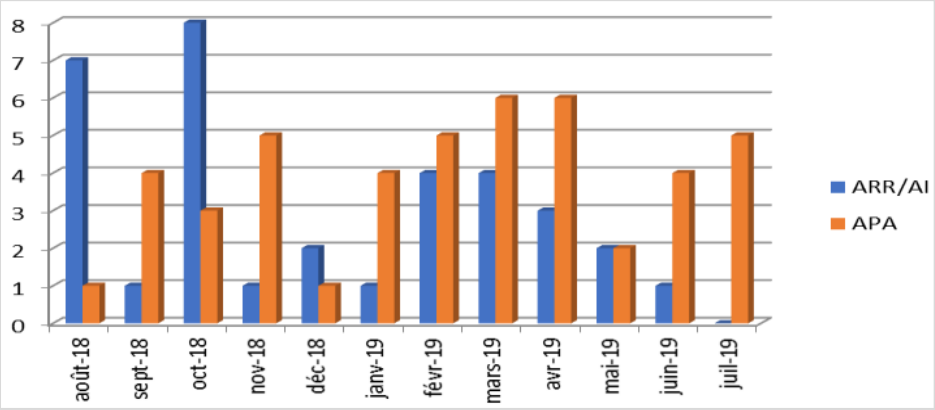


D.3 Attestations de reconnaissance médicale pour les + 21 ans : 3

D.4 Allocations familiales adaptées pour les –21 ans : 0

Avec le nouveau système électronique des demandes, il est possible pour les administrations communales et/ou mutuelle de demander l'instruction de la reconnaissance médicale pour les enfants de – 21 ans.

D.5 Carte de transport en commun : 0

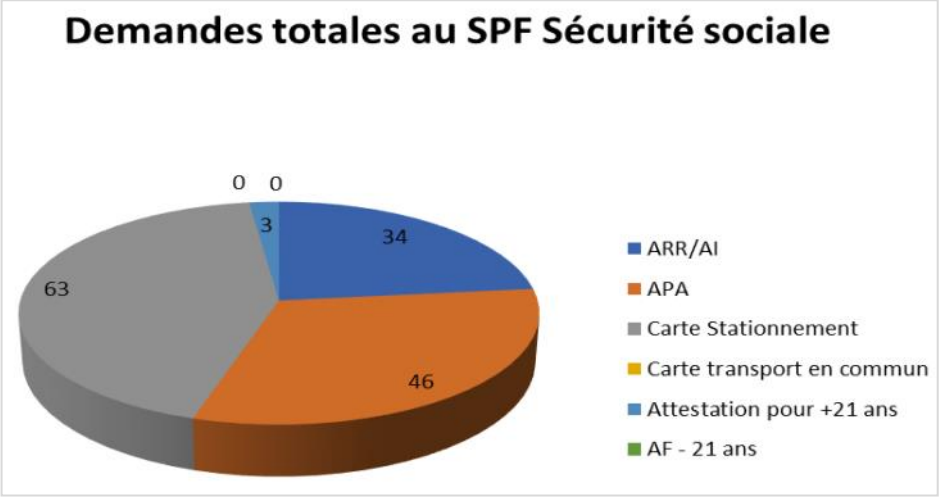


E) Handicontact :

Personne relais entre les personnes handicapées et les différents services communaux. Environ 15 contacts sur 1 an.

F) Conseil Consultatif de la personne Handicapée CCPH :

5 réunions

G) Guichet du logement :

Le service des Affaires sociales dispose d'un guichet en matière de logement qui accueille et informe toute personne à la recherche d'informations.

Missions :

- Renseignements sur les différentes aides et primes de la Région wallonne et de la Province du Brabant wallon
- Permis de location
- Salubrité des logements

**Fonction prise au 1/6/2009.**

Détails des interventions et dossiers du 1/8/2018 au 31/7/2019 :

Permis de location :

4 demandes de permis de location, ce qui représente 12 logements.

Logements insalubres/surpeuplement :

5 dossiers traités.

Demandes de primes de la Région Wallonne autour de la réhabilitation et la rénovation des logements :

15 demandes ont été introduites auprès du guichet du logement.

Demandes de primes de la Province du Brabant wallon concernant le maintien des personnes âgées et/ou handicapées à domicile :

10 demandes ont été formulées.

Inscriptions provisoires :

15 dossiers traités.

# BIBLIOTHEQUES COMMUNALES

## 1. Localisation :

Le Réseau des Bibliothèques de Wavre se compose de 4 bibliothèques publiques dont 2 sont communales et les 2 autres sont constituées en ASBL (ASBL Livres services).

POUR LES BIBLIOTHÈQUES COMMUNALES :

Bibliothèque communale M. Carême
Galerie des Carmes, 47-49 — 1300 Wavre
Tel. : 010/23.04.15 – Fax : 010/24.36.68
bibliocareme@wavre.be

Bibliothèque communale de Limal
Rue Charles Jaumotte, 54 — 1300 Wavre (Limal)
Tel + fax : 010/40.02.67
bibliolimal@wavre.be

POUR L'ASBL LIVRES SERVICES :

Marc VANLOO
Chaussée des Aduatiques, 11/4
1300 Wavre
Tel. : 0472/18.04.63
mvanloo@brutele.be

Bibliothèques qui composent l'ASBL :

*Bibliothèque publique libre*
Place de la Cure, 24— 1300 Wavre
Tel. : 010/84.25.03

*Bibliothèque publique et ludothèque de la Jeunesse*
Chaussée de Bruxelles, 63A — 1300 Wavre
Tel. + fax : 010/22.67.38
bibliojeunesse@wavre.be

## 2. Missions du service :

Le nouveau décret du 5/11/2009 qui régit l 'organisation du service de la lecture publique en Fédération Wallonie-Bruxelles réoriente et précise les missions des bibliothèques axées sur la question du développement de la lecture.
La bibliothèque n'est plus une institution de prêt mais est un opérateur culturel qui est amené à développer des projets.
Toutes les initiatives visant à améliorer l'efficacité des bibliothèques dans leur mission de rencontre de la demande de lecture, qu'elle soit exprimée ou pas sont devenues possibles.
Aux termes du décret, la bibliothèque est reconnue, et donc subventionnée, sur base d'un projet de cinq ans (Plan de développement quinquennal), qui doit être agréé par le Ministre, sur proposition de l'Administration et du Conseil des Bibliothèques publiques.

Sources : http://www.cesep.be/ANALYSES/POLITIQUE/2011/lecture_belgique.html
Ecrit par Jean-François FUEG -Morceaux choisis par Cécile PAUL visant à présenter le contexte institutionnel des bibliothèques publiques

Depuis le 1er janvier 2019, le Réseau des Bibliothèques de Wavre est maintenant reconnu par le Ministère de la FWB et ce pour une période de 5 ans ; ce qui a pour incidence une augmentation du nombre et du montant des subventions :
au lieu de 3 subventions « permanent » auparavant, ce sont maintenant 5 équivalents temps-plein qui sont subventionnés ; à celles-ci s'ajoutent une subvention fonctionnement (qui pour cette année 2019 est rabotée à 60 %)

Le plan quinquennal de développement de la le cture sur le territoire est en cours de remise à jour (par rapport à la version de 2014, lors de la 1re introduction du dossier de reconnaissance du réseau qui – pour rappel- n'a pas abouti par manque de moyens budgétaires dans le chef de la FWB).

## 3. Réalisations du service :

– La carte unique des lecteurs – la carte Pass'thèque – utilisable dans tout le réseau

**96.449 livres et BD** disponibles pour le public.

Dont plus de **22.000 BD et mangas** pour la jeunesse et pour adultes.

Ce qui représente environ **500 nouveautés** par mois dans tout le Réseau.

**2.383 supports multimédias**

DVD documentaires, livres audio, CD audio (contes, comptines) – empruntables au sein des 5 bibliothèques.

**105.000 prêts pour l'année 2018**

**2.500 usagers**

Dont 51,5% ont plus de 18 ans. Le public jeune (0 à 18 ans) représente 48,5% du total des usagers ;
Un peu plus de deux tiers des lecteurs habitent Wavre.

**68 collectivités actives**

majoritairement des usagers de moins de 18 ans (59) qui représentent près de 989 jeunes de 3 à 18 ans ; les 9 autres représentant les maisons de repos et la classe d'apprenants en français langue étrangère avec laquelle nous développons un projet depuis 4 ans.

**46 heures**

d'accès hebdomadaires au public dans les 4 bibliothèques.

**9 heures par semaine**

Consacrées à l'accueil des collectivités (classes et emprunts pour les maisons de repos).

brabançon – facilite la circulation des lecteurs au sein des différentes bibliothèques wavriennes.

– **Le catalogue en ligne : un outil pratique.** Comment savoir si un livre est disponible en bibliothèque ? Le Réseau des Bibliothèques de Wavre met à la disposition du public un catalogue collectif bibbw.be reprenant les collections de 3 institutions — la Bibliothèque communale M. Carême ; la Bibliothèque communale Culture et Loisirs (Limal) et la bibliothèque publique de la Jeunesse — et le Réseau des Bibliothèques d'Ottignies-Louvain-La-Neuve.
L'usager peut donc, depuis son domicile ou à partir d'une connexion Internet, consulter le catalogue en ligne mais aussi l'historique de ses prêts, effectuer une prolongation de ses emprunts en cours et demander la réservation d'ouvrages.

– Tout usager d'une bibliothèque publique, en ordre de cotisation, peut aussi bénéficier, et ce, gratuitement, de prêts d'ouvrages numériques (jusqu'à 4 prêts à la fois et 4 réservations pour une durée d'un mois), pour autant qu'il soit en ordre de cotisation. Ce service est accessible via la plateforme de prêt numérique des bibliothèques publiques de Wallonie-Bruxelles : www.lirtuel.be

**Voici quelques-uns de nos grands axes et ce que nous mettons en œuvre pour répondre à nos missions :**

Promouvoir les pratiques de lecture chez les enfants et les adolescents :
Pour rencontrer cet objectif, différentes activités sont menées au sein du Réseau à destination des plus jeunes :

- *L'Heure du conte « Les tout-petits et leurs livres »* :
  Comptines et histoires pour les enfants (de 3 mois à 5 ans) accompagnés de leurs parents : à raison d'une à deux fois par mois. De juillet 2018 à août 2019, elle a été fréquentée par 118 enfants et 111 parents et/ou grands-parents.

- *Histoires à la carte* :
  Animation menée à la Bibliothèque de la Jeunesse le 2e mercredi de chaque mois, en collaboration avec une animatrice littéraire, Christel HORTZ. Durant le dernier semestre 2018 au 1er semestre 2019, cette animation a été fréquentée par 112 enfants et 62 adultes.

- La collaboration avec les écoles primaires :

– Visites de classes avec emprunts et échanges réguliers de nombreux coffrets thématiques, de même qu'une collection régulièrement augmentée de romans en multiples exemplaires. En tant que bibliothèque faisant partie du réseau Escapages (réseau brabançon), les enseignants ont aussi accès à l'important fonds d'ouvrages en multiples exemplaires de la Bibliothèque centrale du BW (Nivelles). Ces ouvrages sont acheminés par la navette qui circule entre les bibliothèques brabançonnes. De même, une partie des acquisitions sont orientées en fonction des lectures scolaires : un livre demandé, s'il n'est pas en bibliothèque, est très souvent commandé pour satisfaire la demande de l'étudiant(e).

– La petite enfance n'est pas oubliée car la plupart des haltes-garderies et crèches de l'entité bénéficient de coffrets avec prêt de longue durée.

Augmenter la visibilité et l'image des bibliothèques :

– *la Nuit des Bibliothèques* samedi 22 décembre 2018 (autour du thème de la Nuit, le passage au solstice d'hiver étant la nuit la plus longue) heure du conte en pyjama, précédé d'un petit-déjeuner offert à tous les participants.

  Pour cette édition, nous avons mis en scène les doudous dans la bibliothèque : « Au dodo les Doudous ! » : les doudous ont été mis en scène dans la bibliothèque et ont été intégrés dans l'histoire en kamishibaï inventée par Christel Hortz, l'animatrice littéraire qui a rejoint le bibliothécaire Alain Bourguignon pour cette édition 2018.
  Résultat : 21 enfants étaient présents, accompagnés de leurs parents ou grands-parents.
  Cette activité renforce les liens parent-enfant et intergénérationnel et est vraiment très appréciée par les participants de tous âges.

  Couplé avec des ateliers créatifs « Doudou it yourself » : où c'est la fabrication d'attrapes-rêves qui a été proposée aux jeunes enfants et leurs parents.
  Cette activité renforce les liens parent-enfant et intergénérationnel et est vraiment très appréciée par les participants de tous âges.

– « *Nuits d'Encre* », Festival littéraire orchestré par le Centre culturel d'Ottignies et la Bibliothèque centrale du BW. Pendant 15 jours en mars, des activités en rapport avec l'auteur belge choisi, dans le secteur de la littérature pour la jeunesse.

– Participation aux principaux événements, festivités organisés par la Ville , comme par exemple :

- À « *Wavre sur herbe* » se sont déroulées des animations de lectures ponctuelles durant l'été 2019;

- Et aussi, participation à l'opération *« Lire dans les Parcs »* qui consiste à proposer, le temps des vacances d'été, le déplacement des livres d'une bibliothèque vers divers lieux publics.
  En juillet 2019, dans le cadre de l'opération « le Petit Cirqu'en Palc », nous avons pu proposer une séance lecture d'albums à une trentaine d'enfants des plaines de jeux en lien avec le thème du cirque.

Favoriser l'accès au savoir et à la lecture pour différents types de public:

- Depuis août 2018, les bibliothèques communales de Wavre proposent une douzaine de liseuses à l'emprunt. Dès son lancement, ce service a connu un vif succès et il ne se démentit pas.

- À destination des personnes belges ou allophones et/ou maîtrisant mal l'usage du français : une classe d'étudiants en français langue étrangère de l'IFOSUP se rend à la bibliothèque, avec leur professeur, une fois par mois. Un programme d'activités créatrices y est développé par une animatrice (sur 5 séances, entre février et juin). En 2019, réalisation, en groupe, et présentation d'un travail autour de la réalisation d'un livre numérique : les étudiants ont mis en scène un booktrailer. Le projet s'est conclu par la rencontre de l'auteur belge, Christophe Collins, autour de son livre « Le voleur de lunettes », publié dans la collection *La Traversée*.

- Prêt à domicile à destination des personnes âgées, à mobilité réduite, voire handicapées. Deux bibliothécaires se rendent chaque mois chez des personnes âgées pour leur apporter de la lecture. Avec tous les prêts cumulés, cela fait 90 personnes qui ont bénéficié de ce service.

- « Biblio-fil » menée chaque 2e vendredi du mois à la Bibliothèque communale de Limal : moments d'échanges, de partages de bonnes pratiques autour des passionnés du fil (crochet, tricot...). En 2018/2019, 122 personnes ont fréquenté l'atelier. Cette activité a été rehaussée par la présence de Geneviève Casterman lors de l'opération « Les Nuits d'Encre » qui avait pour thème « Trois fois rien » ; cette auteure a une véritable passion pour le tricot '104 petits pulls et cabane en tricot toujours visible à la bibliothèque.

# COHESION SOCIALE

1. Localisation :

Place des Carmes, 30 – Rez-de-chaussée.

2. Composition du service :

Le service se compose d'un chef de projet et de quatre éducateurs de rue, une animatrice.

3. Missions et réalisations du service :

Le service de Cohésion Sociale de la Ville de Wavre développe 5 actions :

1. L'accompagnement des jeunes de 18 à 25 ans
2. Les activités socioculturelles favorisant les liens interculturels et/ou intergénérationnels
3. Le jardin de l'Orangerie et café papote
4. Rencontres Alhzeimer & Co
5. Co-logement « CO TOIT »

2019 est une année particulière puisque nous arrivons à la fin de la programmation du PCS 2, 2014-2019. Le début de l'année 2019 a consisté en la réalisation d'un diagnostic social qui permettra de réfléchir à développer de nouvelles actions pour le prochain PCS 2020-2025. Ce diagnostic a été réalisé avec différents acteurs du réseau psycho-médicosocial wavrien, appuyé par des chiffres statistiques de l'IWEPS et des différents rapports d'activités d'institutions provenant de secteurs variés : culture, logement, jeunesse, etc.

1. Accompagnement des jeunes de 18 à 25 ans

**Objectif stratégique**: Permettre aux jeunes de s'intégrer dans la vie sociale, professionnelle et culturelle

**Objectifs opérationnels** :

⇒ Favoriser l'accès des jeunes aux informations utiles dans les domaines de la formation, de l'emploi, du logement, etc.
Accompagner le jeune dans sa recherche d'un emploi, d'une formation, d'un logement, etc.; Aide à la rédaction de CV, d'une lettre de motivation, soutien dans ses différentes démarches.

⇒ Permettre aux jeunes de gérer, voire d'accéder à un premier logement (location) à un moindre coût : aide à la gestion d'un budget, soutien, conseil

⇒ Créer des ateliers et/ou activités visant la citoyenneté active et/ou permettant aux jeunes de se sentir intégrés et utiles dans la vie de leur commune.

⇒ Développer des actions d'accroche visant à renforcer l'esprit critique des jeunes 17-21 ans.

Actions :

**Présence en rue :** Moyenne de 30 heures par mois.

**Permanence sur la plaine de l'Orangerie :** Moyenne de 6 heures par mois.

**Travail administratif :** 38 heures par mois.

**Suivis individuels :** Depuis le mois de juillet 2018, les éducateurs de rue ont rencontré 115 jeunes.
Il y a eu 68 rendez-vous pris et honorés par les jeunes de manière formelle.

- 17 rendez-vous qui englobent de l'écoute, de l'information et de l'orientation vers des partenaires
- 17 rdv pour des accompagnements dans leurs démarches
- 20 pour l'aide à la rédaction de cv et de lettres de motivation
- 2 pour la recherche d'un logement
- 12 pour la recherche d'un emploi

Outre les jeunes, nous avons eu 3 contacts que cela soit par téléphone ou au bureau avec des parents de jeunes suivis de manière régulière.

La majorité des jeunes suivis sont des garçons.

25 jeunes sont suivis régulièrement par le service.

**L'activation du partenariat :** Des rencontres ont été mises en place avec les différents partenaires afin d'étendre notre réseau pour présenter notre équipe, mais aussi les différents projets que nous mettons en place. Prendre connaissance de leur fonctionnement pour ainsi mieux orienter notre public cible, notamment en termes d'assuétudes. L'équipe a donc pris contact avec différents partenaires afin de répondre à leur questionnement vis-à-vis de cette problématique : Archipel, AsarBW, D'clic, CLPS, Modus Vivendi, Prospective jeunesse, Sésame.
Par les différents projets menés au cours de l'année, nous avons également collaboré avec de nouveaux partenaires : Art 27, 2Bouts Asbl, Mena Gembloux, IFOSUP, MJ Squad, l'Arena.

Réseaux déjà mis en place et qui se poursuivent : La mire BW, l'Ale, le planning familial, la maison médicale, la maison des jeunes Vitamine z, l'AMO carrefour J, le CPAS, AIS, le Service d'Accrochage Scolaire Bw, le service de santé mentale, le plan de cohésion sociale et le service prévention d'Ottignies-Louvain-la-neuve.

**Projets collectifs 14-25 ans:**

Certaines activités sont d'ordre ludiques, d'autres plus culturelles. Elles permettent de créer, de renforcer le lien, voire de stimuler leur esprit critique.

Des permanences sont également organisées à La plaine de l'Orangerie. Nous avons également investi le quartier du Village Expo et du Douaire, mais dans une moindre mesure que le quartier de l'Orangerie.

- Les jeunes ayant participé au marché de Noël en décembre 2017 souhaitaient organiser une activité grâce aux bénéfices réalisés lors de cet événement. Cette activité s'est déroulée le 5 septembre 2018 au Karting de Wavre. Les jeunes étaient au nombre de 6 et accompagnés par les éducateurs du service.

- Dans le cadre de notre partenariat avec article 27 et 2bouts Asbl, nous avons créé un parcours d'ateliers en vue de développer l'esprit critique. Ce parcours comprenait :
  - Une initiation aux langages médiatiques : "les dessous des médias", "internet dans tous ses états", « la propagande au ralenti », etc.
  - La création d'une capsule vidéo interculturelle

Un groupe de 14 jeunes de 17 à 23 ans a été constitué. Au terme d'un parcours de 24 ateliers de septembre 2018 à avril 2019, un outil audiovisuel a été produit à destination des collectivités locales.
Cette production a permis de mettre leurs connaissances, compétences et expertises au service de la collectivité.
Dans le cadre du printemps des Libertés, la capsule vidéo intitulée « Osez » a été diffusée le samedi 20 avril à la salle des Fêtes de l'Hôtel de ville.
Cette diffusion a été présentée par 3 jeunes faisant partie du projet et a été suivie d'un échange/ débat, animé par les jeunes eux-mêmes, encadrés par les éducateurs du service. 40 personnes ont assisté au court métrage.

⇒ Tournoi de mini-foot à l'Arena et barbecue le mercredi 26 juin. Cette activité a permis aux éducateurs de ne pas s'inquiéter de l'aspect logistique et de jouer pleinement leurs rôles pédagogiques et éducatifs, de renforcer le sentiment de filiation avec les jeunes, mais aussi de créer de nouveaux contacts. Le sport permet également de véhiculer des valeurs comme le Fairplay.
Cet événement a rassemblé 50 jeunes (participants et supporters confondus).

⇒ Activités « déstructurées » : du foot et du basket, du frisbee, du skateboard, Ping-Pong etc. Une slackline et des jeux en bois (jeu du roi, molki) sont venus compléter la boite à jeux des éducateurs. Ces activités s'intègrent dans notre travail de rue, nous permettent d'entrer en contact avec les jeunes plus facilement et de présenter le service de manière ludique.

⇒ Un barbecue a été organisé à la Plaine de l'Orangerie durant les vacances d'été 2019. L'objectif était de permettre aux jeunes d'investir le container qui est mis à leur disposition. Un éducateur de Carrefour J était présent. 6 personnes étaient présentes dont deux parents.

⇒ Plusieurs moments durant les mois de juillet et août 2019 ont été proposés aux jeunes afin de venir tester les modules de fitness dans la plaine de l'Orangerie.

⇒ Les éducateurs ont également participé à des activités proposées par d'autres partenaires dont la maison des jeunes Vitamine Z. Le but de ces participations était de rencontrer de nouveaux jeunes, mais aussi d'y intégrer notre public rencontré en rue et ne fréquentant pas la maison des jeunes afin de créer une mixité.

## 2. Activités socioculturelles favorisant les liens interculturels et/ou intergénérationnels

**Objectif stratégique** : Renforcer les relations intergénérationnelles, interculturelles et favoriser la mixité sociale.
**Objectif opérationnel** : Développer des activités socioculturelles accessibles à tous qui permettent aux citoyens de se rencontrer.

*Eté Solidaire : Formation nouvelles technologies : session d'initiation à l'informatique et à l'internet pour les aînés/ réhabilitation mobiliers urbains. Du 08 au 19 juillet 2019.*

Cette activité est réalisée en partenariat avec le CPAS de Wavre, via son Espace Public Numérique (EPN).

Formation dispensée par des jeunes jobistes âgés de 16 à 21 ans. Le principe : un jeune coache un aîné durant 2 demi-jours.

Les jeunes suivent une courte formation à l'utilisation du syllabus destiné aux aînés et sont également sensibilisés sur les représentations, les stéréotypes liés à l'âge.

En fin de formation, un débriefing commun a lieu, ce qui donne à chacun (jeunes et aînés) l'occasion de s'exprimer sur ses stéréotypes initiaux et les dépasser. Le principe "un jeune coache un aîné" permet un réel échange entre générations. Souvent, les participants maintiennent le contact entre eux après la formation.

En 2019 : 6 jeunes ont pu former près de 21 aînés.

Les après-midis étaient consacrées à la réfection de mobiliers urbain sur la plaine de l'Orangerie et au quartier du Douaire à Limal.

***Activité « halloween »*** : Conte d'halloween, maquillage pour enfants, customisation de sacs en tissus pour la récolte des bonbons et maquillage professionnel étaient proposés et ont remporté un vif succès. Cette année les habitants du quartier ont été impliqués dans le projet puisqu'on demandait aux habitants intéressés à afficher une citrouille s'ils avaient des bonbons à distribuer aux enfants.

Un jeu terrifiant avec un parcours dans une maison hantée était proposé le soir pour les personnes, à partir de 14 ans en 2018.

Tous les âges étaient représentés. 200 personnes ont participé à l'activité Halloween.

## 3. Le jardin de l'Orangerie

**Objectif stratégique :**

Améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants d'un quartier de logements sociaux.

**Objectif opérationnel :**

⇒ Favoriser la création de liens (y compris intergénérationnel) entre les habitants du quartier et entre les différentes cultures existantes au sein du quartier.

⇒ Favoriser l'accès des personnes à une alimentation saine. Le jardin se situe sur la plaine de l'Orangerie. Il est ouvert à tous publics.

**Taux de participation :** entre 8 à 11 personnes.

### Activités 2018-2019 :

Août 2018 :

- Cours de Self-défense pour séniors chaque jeudi de 10h à 12h du 23/08/18 au 20/09/18
- Visite du Salon Valériane

Septembre 2018 :

- Mise en place des cultures d'hiver
- Visite de l'exploitation Tomate Chérie
- Pièce de théâtre « Nourrir l'humanité c'est un métier »
- Présentation du projet « Les pieds dans la Dyle »

Octobre 2018 :

- Activité « halloween »
- Formation permaculture : réalisation d'une lasagne

Novembre 2018 :

- Taille des arbustes
- Enlèvement des plants et préparation de la terre pour son repos hivernal

Décembre 2018 :

- Visite du marché de Noël de Bruxelles

**Activités 2019**

Février 2019 :

- Formation : Réalisation d'un plan de plantation
- Achat des semences pour le potager
- Préparation du sol

Mars 2019 :

- Plantation d'oignons, ail et échalotes, pois de senteur, rose trémière
- Préparation des bacs
- Achat et pose de filets de protection

Avril 2019 :

- Plantations carottes, petits pois, fèves, persil, radis, épinards, salades, ...
- Création de parterres floraux
- Formation permaculture : le compost
- Plantation de fleurs mellifères

Mai 2019 :

- Plantations tétragones, coriandre, concombres, tomates, fenouil, cèleri, salades, navets, épinards hâtifs, ...
- Plantations tomates, basilic, aubergines, poivrons (serre)
- Réalisation d'une bande de plantation le long de la serre

Juin 2019 :

- Plantation choux, concombres, maïs, courgettes, haricots blancs
- Achat d'une nouvelle citerne d'eau de pluie
- Plantation de 16 pieds de vignes

Juillet 2019 :

- Cours de Qi Gong chaque lundi matin du mois de juillet de 10h30 à 12h. Une quinzaine de personnes ont participé à ces séances d'initiation de gymnastique douce issue de la médecine traditionnelle chinoise
- Cours de Fitness chaque jeudi du mois de juillet de 10h30 à 11h30. Cours adaptés aux aînés, une dizaine de personnes ont participé
- Cours de mosaïques, chaque vendredi du mois de juillet de 13h30 à 17h30
- Confection d'un socle pour la citerne d'eau de pluie
- Récolte des différents légumes
- Visite du jardin par le jury européen « Entente florale »
- Visite et présentation du jardin pour les enfants de la plaine

## 4. Le café papote :

**Objectif stratégique** : Briser l'isolement des aînés
**Objectif opérationnel** : Organiser des moments de rencontres au sein du quartier

Le café papote s'adresse aux personnes de plus de 50 ans. Tous les jeudis de 13h30 à 17h00.
Celui-ci prend des formes diverses : moment convivial d'écoute et de dialogue autour d'une tasse de café et autres activités que les séniors souhaitent organiser.
Ce moment de convivialité donne une réelle opportunité aux personnes isolées de sortir de chez elles, de passer un bon moment et de créer des liens.
Taux de participation au café papote : 12 à 15 personnes.

## 5. Rencontres Alzheimer & Co.

**Objectif stratégique**: Diminuer l'isolement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de son entourage (famille, amis, professionnels) et les informer sur la maladie.
**Objectifs opérationnels:**
⇒ Organiser des réunions mensuelles de rencontres et d'informations.
⇒ Organiser des ateliers d'Art-thérapie afin :
- d'offrir un moment convivial et stimulant aux patients atteints de la maladie d'Alzheimer ou apparentée.
- d'offrir un moment de répit aux proches aidants.

⇒ Organiser des visites à domicile des familles ayant un proche atteint de la maladie d'Alzheimer

Depuis septembre 2014, le Service de Cohésion Sociale organise en partenariat avec le CPAS, un moment de rencontre, d'échange et de soutien aux proches aidants des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentées.
Ces rencontres ont lieu chaque deuxième lundi du mois de 14h à 16h.
En moyenne, une quinzaine de personnes y participent.

Objectifs des Rencontres Alzheimer :

- Offrir un espace de parole et de soutien
- Améliorer la qualité de vie à domicile
- Donner des trucs et astuces pour mieux communiquer, pour mieux gérer les troubles du comportement.

Les ateliers d'art thérapie accueillent jusque maximum 8 personnes par séance, un vendredi sur deux de 14h00 à 16h30. Actuellement, une liste d'attente est constituée.

L'objectif de ces ateliers d'art thérapie :

- Offrir un environnement rassurant et apaisant pour la personne atteinte de la maladie
- Favoriser l'expression des émotions

- Susciter la rencontre avec d'autres personnes atteintes de la maladie
- Soutenir l'estime de soi et le sentiment d'identité

Aucun pré-requis en art n'est nécessaire pour participer. Il s'agit de partager un moment convivial.

## 6. « Co-Toit »

**Objectif stratégique**: Soutenir les jeunes de 17-25 ans dans leur projet de vie (jeunes en désaffiliation sociale, difficultés sociales et/ou financières).

**Objectifs opérationnels** :

⇒ Favoriser la mise en autonomie des jeunes de 17-25 ans

⇒ Favoriser l'intégration de ces jeunes en difficultés

⇒ Favoriser l'accès à un logement décent à un prix abordable

Le « co-toit » s'adresse aux jeunes de 17 ½ ans à 25 ans, repris dans nos priorités du PCS, et a pour objectif la mise en autonomie de ces jeunes en difficulté, familiale, financière, autres.
Ce projet est un projet partenarial partagé entre la Ville de Wavre via le service de cohésion sociale, le CPAS, l'AMO Carrefour J et l' AIS (Agence Immobilière sociale).

Depuis février 2015, l'AIS a repris la gestion d'un bâtiment situé au 23, rue de Bruxelles à Wavre (l'ancien Logis). Ce bâtiment a été réaménagé en 7 unités de vie indépendante (studio avec kitchenette et sanitaire) et un espace polyvalent communautaire au rez-de-chaussée.

3 axes définissent ce projet : individuel, collectif et communautaire.

En 2018-2019, deux jeunes ont quitté le Co-Toit avant la fin de leur bail.

La vie en communauté et au quotidien peut être problématique pour certains (tâches ménagères non réalisés, emprunt à long terme du mobilier en commun, gestion de la salle de bain commune problématique...).

Les jeunes peuvent également changer de projet en cours de route et peuvent se rendre compte que le projet n'est pas fait pour eux (besoin de plus de structure/ besoin de plus d'autonomie).

L'équipe éducative propose des activités en rapport avec les demandes et attentes des jeunes en favorisant la cohésion et la dynamique du groupe. Elle sensibilise les jeunes sur la gestion de l'habitat et sa gestion au quotidien et incite les jeunes au volontariat, à la solidarité, à l'entraide, aux respects des différences ainsi qu'à l'ipséité et à la mise à profit des connaissances et compétences individuelles et collectives au service de la communauté.

Nous avons constaté une réelle difficulté à mettre en place un projet communautaire et de rassembler tous les jeunes autour d'un même projet. Nous notons également une baisse de fréquentation lors des moments collectifs.

**Taux de participation et réalisation des actions communautaires**

- 65% de participation active des locataires aux réunions communautaires.
- 50% de participation des locataires à une ou plusieurs actions communautaires.

**Taux de participation aux réunions gestion du quotidien**

- 80% de participation active des locataires aux réunions gestion du quotidien.

**Année académique 2018 (janvier à décembre)** :

- Nombre d'intérêt manifesté pour le projet (réalisation du premier entretien) : **21**
- Nombre de candidatures complètes reçues : **18**
- Nombre de candidatures écartées : **6**
- Nombre de candidatures retenues avec mise à disposition d'un studio : **12**
- Nombre total de locataires accompagnés : 12
- Nombre de réunions avec les locataires : 21
- Nombre de réunions entre professionnels:
  – Comité restreint : 8
  – Comité élargi : 5
  – Supervision : 5

Cohésion sociale

# Cellule Communication

## Localisation

Place des Carmes 2 – 1300 Wavre

## Composition

Caprine GIRBOUX ,
Directrice Service Communication.

Sophie CHAVÉE ,
Chargée de communication

## Missions du Service

La cellule communication assure le relais des informations communales vers les citoyens via différents canaux médias mis à sa disposition.
Le Collège communal met tout en œuvre pour réaliser le programme de politique générale établi en début de législature. Ainsi, les différents services de l'administration communale réalisent de nombreux projets, aboutissant à de belles réalisations, apportant toujours plus de services aux Wavriens, améliorant notre cadre de vie à tous, ... et il est important de le faire savoir aux habitants de la ville et de la région proche. Le service Communication vient donc en "support" des autres pour mettre en lumière les choix politiques posés, les réalisations, les messages d'utilité publique, ... les événements communaux.
Les sujets, nombreux et variés, sont relayés vers la presse au moyen de communiqués de presse réguliers. Les journalistes sollicitent bien sûr également le service Communication en direct pour leur enquêtes thématiques, leurs questions et leurs demandes d'interviews.

Le relais des informations se fait également en direct vers les habitants au moyen du site internet www.wavre.be qui est alimenté de façon quasiment quotidienne, de la newsletter électronique, du magazine communal, des réseaux sociaux et des divers supports imprimés envoyés directement en toutes-boites à Wavre.
En plus de cette mission d'information, la cellule communication se charge également de développer l'image de marque de la Ville de Wavre.

photos de toutes les activités wavriennes.

**Réalisations du service**

Nombre de communiqués de presse et invitation de presse : 40

Page Facebook Ville de Wavre : Mentions J'AIME

- 01 aout 2018 : 5899 mentions J'AIME
- 31 juillet 2019 : 7475 mentions J'AIME

Soit une progression de plus de 26%

**Quelques exemples concrets de réalisations du service Communication**

- Rédaction du Bonjour Wavre – 6 numéros / an
- Rédaction d'un journal du personnel – communication interne – MACA'ZINE – 3 numéros / an
- Rédaction d'une newsletter électronique – 2 x par mois
- Optimisation de la présence de Wavre sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, Pinterest.
- Création et production d'un nouveau site web pour la ville de Wavre : arborescence, création graphique, rédaction, mise en page, recherche d'illustrations...
- Alimentation et updating du site web www.wavre.be au quotidien
- Élaboration et présentation du dossier de candidature de Wavre au concours européen de l'Entente florale
- Suivi de l'application de participation citoyenne : FLUICITY
- Mise en place de la rediffusion des Conseils communaux en streaming live sur la page Facebook de Wavre
- Communication sur les travaux et les projets d'urbanisme, y compris les permanences
- Communication sur la Mobilité et sur la nouvelle concession parkings
- Communication et promotion des activités des bibliothèques du réseau communal
- Relais communication de la Déclaration de politique générale et présentation des nouveaux élus en interne et en externe
- Promotion du Commerce et soutien au commerce local : distribution de IT-BAGS de shopping.
- Création, coordination et production de l'événement de sensibilisation aux déjections canines : fausses crottes en ville + vidéo
- Signalétique des bâtiments communaux en perpétuelle évolution pour toujours accueillir au mieux les citoyens dans leur maison communale (écoles, cimetières, bibliothèque, centres sportifs...)
- Créations graphiques et campagnes de communication pour tous les grands événements publics organisés par la Ville de Wavre (Wavre sur Herbe, Wavre sur Glace, Saint-Nicolas, la Journée de l'Arbre, Journée de l'Abeille, cinéma en plein air, Semaine numérique, Beau Vélo de Ravel, Printemps des Libertés, Village RTL, Semaine de la Propreté, Journée de la Mobilité, Weekend du client,...)
- Formation continue de l'équipe en termes de communication en situation de crise
- Formation continue de l'équipe en communication publique lors des rencontres WBCOM 4 x/an
- Suivi de la page LinkedIn pour la Ville de Wavre – gestion de la page, de la promotion de notre culture d'entreprise et des publications des offres d'emploi
- Production d'une vidéo pour développer l'image de marque de la ville en tant qu'employeur : Venez travailler à Wavre
- Création spots radio pour les soldes à Wavre – Soutien au commerce local
- Relais auprès des citoyens des activités des associations, organismes et autres structures culturelles, citoyennes, etc.
- Coordination et production des guides d'informations de la Ville de Wavre : Guide aux Familles, Guide de l'enseignement, Guide des Festivités et Guide de la police locale
- Organisation du déjeuner de presse pour la présentation du Budget 2019
- Organisation du déjeuner de presse pour la présentation de la déclaration de Politique générale (2018-2024)
- Publication en anglais dans le MADE IN BELGIUM
- Reportages photographiques des événements de la ville
- Publications dans divers supports ciblés.
- Communication aux citoyens et à la presse concernant les divers projets de la Ville de Wavre
- Nouveau logo et signalétique pour établissements scolaires communaux : Ile aux Trésors, Ecole-Vie
- Convention de partenariat avec les groupes de presse écrite nationale et locale
- ...

# CRECHE COMMUNALE « L'ILE AUX TRESORS »

1. Localisation :

La crèche se situe au 82, avenue des Déportés, face à l'Académie de musique.

2. Composition du service :

- 17 puéricultrices accueillent les enfants et leurs familles.
- 6 techniciennes de surfaces entretiennent les espaces de vie, s'occupent du linge et préparent les repas et goûters des enfants.
- 2 infirmières prennent en charge les aspects liés à la santé de la collectivité, font le lien entre les familles, l'équipe et le médecin de la crèche avec laquelle elles gèrent les consultations des nourrissons organisées au sein de la crèche.
- 1 assistante sociale assure l'accompagnement des familles et gère les aspects liés à l'organisation journalière ainsi que diverses tâches administratives.
- 1 directrice gère les aspects liés à la vie quotidienne et encadre le travail lié au projet d'accueil.

3. Missions du service :

L'Ile aux trésors est une crèche d'une capacité de 60 places.

Il s'agit donc d'un milieu d'accueil agréé et subventionné par l'ONE, ouvert 220 jours par an au minimum, de 7h à 18h15.

Nous accueillons les enfants âgés de 0 à 3 ans au sein de 5 groupes de vie.

Dès leur entrée à la crèche, les enfants et leurs familles sont accueillis par leurs puéricultrices « de référence » ; ce sont elles qui accompagneront le petit groupe d'enfants de section en section jusqu'au départ à l'école.

Les infirmières travaillent à l'élaboration des menus avec le personnel de cuisine, les repas sont préparés quotidiennement sur place et font l'objet d'un soin particulier.

Un médecin veille préventivement sur la santé de la collectivité et assure les consultations de manière hebdomadaire.

**4. Réalisations et activités du service :**

Cette année, 85 enfants de 0 à 3 ans ont été accueillis, nous avons également accueillis des enfants en situation de handicap.

24 enfants ont pris le chemin de l'école et 25 ont fait leur entrée à la crèche.

Au-delà de la multitude d'activités visant à favoriser l'éveil, la détente, l'expression et le plaisir de la découverte, les actions suivantes ont également été menées :

-Réflexions soutenue par Catherine DE WOOT (psychomotricienne relationnelle) visant à affiner les capacités d'observation des puéricultrices, ajuster l'aménagement des espaces et le matériel mis à disposition, mais aussi la manière de choisir et penser les stimulations appropriées en fonction des différents stades acquis par les enfants.

-Accompagnement de l'ensemble de l'équipe visant l 'utilisation d'un langage gestuel permettant l'expression des principaux besoins.

-Journée de formation « révision premiers secours et réanimation pédiatrique » ainsi que « communication avec les parents ».

-Réalisation et organisation d'un « spectacle » destiné aux enfants et réalisé par des puéricultrices issues des différents milieux d'accueil .

-Organisation de temps de rencontres avec les parents sur différents thèmes (l'entrée à la crèche, les limites,), et de temps de rencontres informels (4 soupers « de section » ont été proposés).

-Organisation d'un petit déjeuner «sain et équilibré » à l'occasion de la Saint-Nicolas.

-....

# HALTE ACCUEIL

## 1. Localisation du service :

La Halte accueil se situe au 82, avenue des Déportés, à côté de la crèche.

## 2. Composition du service :

- 3 puéricultrices accueillent les enfants et leurs familles.
- 2 infirmières (également attachées à la crèche) prennent en charge les aspects liés à la santé de la collectivité.
- 1 assistante sociale (également attachée à la crèche) assure l'accompagnement des familles et gère les aspects liés à l'organisation journalière ainsi que diverses tâches administratives.
- 1 directrice (également attachée à la crèche), gère les aspects liés à la vie quotidienne et encadre le travail lié au projet d'accueil.

## 3. Missions du service :

Nous pouvons accueillir simultanément 12 enfants âgés de 8 mois à 3 ans et répondons à des demandes d'accueil occasionnelles (avec un maximum de 20 heures par semaine) et/ou temporaires (sur une période déterminée dans le temps qui peut aller de quelques jours à quelques mois).

Notre mission sera tantôt de favoriser l'insertion socio-professionnelle d'un parent (souvent la mère), de permettre un accueil d'urgence (pour une remise à l'emploi ou un placement,...), de soutenir les familles aux travers de leurs difficultés éducatives ou autre, de permettre à une famille de prendre du temps pour d'autres activités.....

Un critère de priorité sera accordé aux parents wavriens.

De par l'essence même de la halte accueil (axée sur une grande souplesse et diversité) une priorité et une attention particulière seront accordées de manière à faciliter et soutenir l'employabilité des parents.

## 4. Réalisations et activités du service :

Cette année, pour 12 places disponibles, 32 enfants différents de 8 mois à 3 ans ont été accueillis dont 12 nationalités différentes, nous avons également accueillis des enfants en situation de handicap.

10 enfants ont pris le chemin de l'école et 10 ont fait leur entrée à la halte accueil.

Au-delà de la multitude d'activités visant à favoriser l'éveil, la détente, l'expression et le plaisir de la découverte, les actions suivantes ont également été menées :

-Réflexions soutenue par Catherine DE WOOT (psychomotricienne relationnelle) visant à affiner les

capacités d'observation des puéricultrices, ajuster l'aménagement des espaces et le matériel mis à disposition, mais aussi la manière de choisir et penser les stimulations Journée de formation « révision premiers secours et réanimation pédiatrique » ainsi que « communication avec les parents ».

-Réalisation et organisation d'un « spectacle » destiné aux enfants et réalisé par des puéricultrices issues des différents milieux d'accueil .

-Organisation de temps de rencontres avec les parents sur différents thèmes, et de temps de rencontres informels (petit déjeuner, goûter, apéro,...).

-Organisation d'un petit déjeuner «sain et équilibré » à l'occasion des fêtes de fin d'année.

-....

# ENTRETIEN DES LOCAUX

**1. Localisation:**
Le bureau administratif se trouve place de l'Hôtel de Ville, 3 au 1er étage.

Les équipes travaillent à l'Hôtel de Ville et dans les écoles communales.

**2. Composition du service:**
Le service est composé d'une responsable de service et d'un agent de terrain qui sont accompagnés de 42 personnes dont 16 temps plein et 26 temps partiels.

Ils sont répartis comme suit :

- 4 personnes à l'école de l'amitié
- 4 personnes à l'école de l'Ile aux Trésors
- 4 personnes à l'école de l'Orangerie
- 3 personnes à l'école du Tilleul
- 3 personnes à l'école Par-delà l'eau
- 8 personnes à l'école Vie
- 3 personnes à l'IFOSUP
- 3 personnes à l'école des Beaux-Arts
- 2 personnes à l'académie de Musique, Danse et Arts de la Parole
- 10 personnes à l'Hôtel de Ville

**3. Missions et réalisations du service:**
- Nettoyage des locaux (classes, bureaux, salles, sanitaires)
- Ramassage des poubelles triées par type de déchets (papier/carton, pmc, verre, autres)
- Service des repas chauds dans les écoles (comprenant le dressage et la vaisselle)
- Catering lors des fancy fair, remises de prix, vernissages ou autre dans les écoles
- Vaisselle des différents services de l'Administration communale
- Aménagement et remise en ordre des salles pour les réunions, Conseils, Collèges, formations, conférences de presse, festivités ou autre.
- Accueil et ouverture des portes lors des mariages
- Gestion du stock de boissons pour les réunions
- Catering et service lors des réceptions d'accueil des nouveaux habitants et nouveaux nés, des noces d'Or, du Carnaval ou autre.
- Gestion du stock de produits d'entretien (comprenant la commande et le dispatching des produits)
- Gestion des drapeaux de l'Hôtel de Ville

Une grande partie de l'équipe Entretien/Logistique (lors de leur repas annuel)

# FESTIVITES—CULTURE

1. Localisation :

Place de l'Hôtel de Ville, 3 — 1er étage.

2. Composition du service :

4 employés administratifs et 3 ouvriers.

3. Missions :

Conception et organisation des évènements culturels, festifs et folkloriques initiés par la Ville.
Aide et soutien à la mise en place des divers projets festifs et culturels créés par les Asbl, les comités de quartier ou les acteurs locaux actifs dans le domaine culturel et folklorique local.
Aide et soutien à la conception et à la mise en place des activités festives commerciales.

4. Réalisations du service:

1. Evénements :

### 3 au 6 août — la Fête à Bierges

Au Complexe Jules Collette à Bierges, s'est déroulée « la Fête à Bierges » avec notamment la brocante du dimanche.

### 6 août — Hommage à Alphonse Bosch.

Ce lundi à 10 heures une cérémonie d'hommage devant la stèle du Bois du Val a perpétué le souvenir du bourgmestre Alphonse Bosch assassiné le 6 août 1944 ainsi que des autres martyrs de la guerre 1940 / 1945.

### 17 août au 2 septembre — WAVRE SUR HERBE

Installé sur la place Cardinal Mercier du 17 août au 2 septembre 2018, « Wavre sur Herbe » c'est de l'herbe fraîche, du sable, un espace détente et aussi une foule d'activités !
Niché au cœur de la ville pour la septième année consécutive et organisé pour la quatrième fois par la Ville de Wavre à l'initiative de l'Échevinat de la Culture et des Festivités, ce grand jardin estival se compose de deux espaces qui invitent à l'évasion et à l'amusement. Les 600 mètres carrés d'herbe fraîche forment une zone détente et bar avec du mobilier de jardin confortable et champêtre, tandis que les 300 mètres carrés de sable sont un terrain de jeu privilégié pour les enfants.
Situé au cœur des commerces et des habitations, « Wavre sur Herbe » offre un écrin de verdure aux riverains et aux visiteurs le temps d'une rencontre, d'une petite pause déjeuner ou d'un après-midi entre amis ou en famille.
Durant deux semaines, une quinzaine d'animations ont égayé le jardin : des concerts, du cinéma en plein air, des spectacles pour petits et grands, du cirque, un concours de châteaux de sable, un apéro sur l'herbe, un festival du carillon et bien d'autres choses encore.

### 25 août — THÉÂTRE AU CHÂTEAU

Depuis 10 ans déjà, chaque dernier samedi du mois d'août la Ville de Wavre accueille au Château de l'Ermitage la représentation

théâtrale en plein air proposée par le Théâtre Royal des Galeries dans le cadre de sa tournée des Châteaux. La pièce présentée en 2018 fut « Il ne faut jurer de rien » d'Alfred de Musset dans une mise en scène de Fabrice Gardin.

### 11 novembre – CÉRÉMONIE DE L'ARMISTICE

Cette organisation conjointe à l'Echevinat des Festivités et à l'Association des Groupements Patriotiques perpétue « Le Devoir de Mémoire » envers les Anciens qui ont donné leur vie pour notre Liberté. Les cérémonies du Relais Sacré de la Fédération Nationale des Combattants s'articulent autour du flambeau qui arrive au Monument aux Martyrs de Wavre à 10 heures, transite par le Monument de Bierges à 11 heures et termine sa course à Limal à midi. Des délégations importantes d'élèves et de Mouvements de jeunesse s'expriment par des textes et des chants choisis pour rendre hommage aux disparus.

### 24, 25 et 26 novembre — SAINT-NICOLAS

La Ville de Wavre a eu le plaisir d'accueillir le Royaume de Saint-Nicolas pour sa 9ème édition.

Orchestré par l'Échevinat de la Culture et des Festivités de la Ville de Wavre, l'événement a acquis une belle renommée depuis sa création en 2010. En effet, cette année, pas moins de 10.000 enfants et parents se sont pressés pour rencontrer le Grand Saint.

Soucieuse d'offrir une part d'émerveillement et d'envoûtement aux jeunes visiteurs, la Ville de Wavre a laissé une nouvelle fois son Hôtel de Ville se parer de féérie grâce à des décors qui évoquaient l'univers des voyages fantastiques et des animaux qui peuplent notre planète. Quant au public, il fut à nouveau guidé par des comédiens et conteurs à travers des univers fantastiques inédits.

Evénement non-commercial, le Royaume de Saint-Nicolas offre à tous les enfants un moment authentique et merveilleux à vivre. Aussi, le droit d'entrée consiste à faire « voyager les livres » : chaque visiteur dépose un livre dans la Bibliothèque de Saint-Nicolas et en reçoit un en retour d'un autre enfant. Une initiative qui ravive le sens du partage, de la découverte et du plaisir en chacun de nous.

### 7 décembre 2018 au 6 janvier 2019 — WAVRE SUR GLACE

C'est devenu une tradition : chaque année en décembre, la Ville de Wavre offre aux citoyens un concentré de féerie et d'émotions à l'occasion de « Wavre au cœur de l'Hiver ». Rebaptisé en 2015 « Wavre sur Glace », l'événement fait la part belle à l'inédit et à la création artistique...

Au-delà des illuminations qui font scintiller la

commune, et du parvis de l'Hôtel de Ville transformé grâce à la magie de l'hiver, la Ville de Wavre réserve aux Wavriens et aux amis de Wavre de belles surprises à l'occasion de Wavre au Cœur de l'Hiver.

À commencer par l'inauguration de Wavre sur Glace qui fait ensuite place aux activités et festivités de fin d'année.

Marché de Noël, patinoire, carrousel, la Parade des Chasseurs d'Étoiles, la Corrida appelé aussi le Jogging d'Hiver, le Goûter de Noël, etc. ont été autant d'occasions de se réjouir en ville.

- PATINOIRE : Du 7 décembre au 6 janvier, une grande patinoire couverte de 15 mètres sur 30 a accueilli 12.101 visiteurs sur la place Alphonse Bosch. À côté de la patinoire, les chalets ont accueilli les gourmands dans une ambiance conviviale pour une petite pause douceur, de délicieux en-cas salés, une boisson chaude et même du champagne !
- MARCHÉ DE NOËL : Du 7 au 24 décembre, la place Bosch fut transformée en véritable village d'hiver avec un marché de Noël inédit à Wavre. Composé d'une vingtaine de chalets, il a fait la part belle aux artisans, producteurs et commerçants locaux. Niché dans un décor

chaleureux alliant bois naturel, sapins et guirlandes, le marché de Noël a proposé au public un panel de saveurs mais aussi de nombreux cadeaux originaux.

- JOGGING D'HIVER : 700 coureurs ont traversé les rues et ruelles de Wavre le jeudi 20 décembre à 19h30. Traditionnellement organisé durant la période des fêtes de fin d'année, l'événement permet aux coureurs de parcourir la ville sublimée par les décorations et les illuminations. L'activité est aussi une façon de visiter différemment le cœur de la ville. Encore inédite à Wavre, la course a parcouru le centre-ville en passant notamment au cœur du marché de Noël.
- LA PARADE DES CHASSEURS D'ETOILES : De retour le dimanche 15 décembre pour une cinquième édition, les Chasseurs d'Étoiles ont traversé le centre-ville dans une parade pas comme les autres... Dès 19h, les chasseurs d'étoiles accompagnés de leurs chevaux, chiens et oiseaux de proie ont parcouru la cité dans une grande transhumance. Une centaine de participants costumés, de chevaux, de chiens, de chars féeriques, d'acrobates, de comédiens, de danseurs, d'enfants et de musiciens ont marché à la rencontre du public dans un spectacle visuel et musical exceptionnel.

- Enfin, le traditionnel Goûter de Noël s'est tenu à la salle Jules Collette les 17 et 18 décembre 2018 et a réuni nos aînés wavriens dans une ambiance musicale

### 17 février — ALBERT 1ER

Cérémonie patriotique pour l'anniversaire de la mort du Roi Albert I ; comme chaque année a eu lieu la cérémonie d'hommage avec un dépôt de fleurs au Monument du Parc Houbotte organisée par l'Association des Groupements Patriotiques de Wavre, Bierges et Limal.

### 29 mars au 9 avril — LA FOIRE DU LAETARE

a réuni 25 attractions foraines sur la place A. Bosch. Le dimanche 31 mars, dimanche du Laetare, le carnaval en a été l'apothéose.

### 8 mai — PRISONNIERS DE GUERRE

Commémoration de la Journée du Prisonnier de Guerre organisée conjointement par la Fédération Nationale des Anciens Prisonniers de Guerre et l'Association des Groupements Patriotiques de Wavre, ponctuée par un dépôt de fleurs au Monument Aux Martyrs à 17h30. Ce jour marque aussi la fin de la Deuxième Guerre Mondiale et le 75ème anniversaire de la libération des camps.

### 24 mai - FÊTE DES VOISINS

Le vendredi 24 mai 2019, la journée européenne des voisins était organisée. Pour sa quatrième participation, la Ville de Wavre s'y est inscrite afin de favoriser les échanges conviviaux entre ses citoyens en distribuant des affichettes et du matériel festif tels que ballons. Pas moins de quatorze rues et quartiers ont joué le jeu, permettant ainsi à leurs habitants de sympathiser et de s'ouvrir aux autres.

### 30 mai - FOIRE HORTICOLE

La 9ème édition du Festival Fleurs & Jardins de Wavre s'est tenue sur la place Bosch. Organisé en partenariat avec les établissements Charve, ce grand marché horticole rassemble des horticulteurs professionnels issus de tout le pays, ainsi que des commerçants locaux et des fleuristes. Véritable lieu d'échange, il permet aux visiteurs de rencontrer directement le producteur et de bénéficier de ses précieux conseils.

### 22 et 23 juin - BRADERIE

Les 22 et 23 juin a eu lieu la 43ème édition de la Braderie des Commerçants de Wavre. Le centre-ville était piéton et les animations égayaient votre balade. On y découvrait notamment le traditionnel défilé de lingerie rue Haute, les dégustations gourmandes rue du Commerce, les bonnes affaires de la rue du Pont et la brocante rue de Namur.

### 29 juin — LA FÊTE A WAVRE – LA FOIRE D'ÉTÉ

Le samedi qui suit la Saint Jean-Baptiste marque l'ouverture des festivités par le tir de 21 campes, puis par une cavalcade aux flambeaux à travers le centre-ville, suivie du grand feu d'artifice. Un bal populaire a clôturé en beauté ces réjouissances organisées par le Comité des Fêtes de Wavre. Les

manèges forains animent les places Bosch et Cardinal Mercier pendant dix jours.

### 30 juin – PROCESSION DU GRAND TOUR

Il s'agit cette année de la 480ème Procession du Grand Tour, dont la Bénédiction du Wastia donnée devant les 34-36 rue de Namur par Monseigneur Hudsyn, évêque auxiliaire du Brabant wallon.

### 30 juin et 7 juillet - NOCES D'OR

Célébration à l'Hôtel de Ville des noces de platine, de brillant, de diamant et d'or des couples mariés en 1954, 1959 et 1969. Deux matinées ont été consacrées aux 86 couples qui ont répondu présents. Les jubilaires ont reçu, outre un message royal de félicitations, un cadeau de la part de leur Ville. En signant le Livre d'Or, ils ont immortalisé leur participation à cet anniversaire.

### P'TIT CIRQ EN PALC

Organisé du 1 au 7 juillet, le P'tit Cirq' se décline en deux temps forts : Le « P'tit Cirq' en Palc Résidence » et le « Festival».

Du 1 au 7 juillet, le P'tit Cirq' en Palc Résidence a rassemblé 60 artistes issus de 12 associations culturelles belges et européennes au parc Nelson Mandela. Encadrés par 14 professionnels, ils ont participé à des ateliers de perfectionnement, échangé leurs techniques respectives et créé un spectacle. Les 6 et 7 juillet, le P'tit Cirq' en Palc Festival s'est vécu en ville ! De 14h à 18h, le public a pu assister gratuitement aux spectacles des écoles de cirque. Des artistes professionnels belges et internationaux se sont produits sur la place de l'Hôtel de Ville et dans le parc Nelson Mandela.

### 14 juillet – LE GOÛTER DES 75+

Le Goûter annuel dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville est offert aux Seniors qui ont atteint l'âge de 75 ans est traditionnellement organisé par le Comité des Fêtes asbl. Une animation musicale, de la tarte et du café, ces ingrédients réunis attirent chaque année plus de 300 fidèles participants.

### 20 juillet – 3 août – 10 août – 17 août – 25 août - CINÉMA EN PLEIN AIR

« Une toile sous les étoiles » : du cinéma en plein air au cœur de la cité dans trois lieux différents cette année, organisé par la Ville de Wavre en partenariat avec l'asbl Cinéfilms.

D'une part, au centre sportif de Limal, et, d'autres parts, sur la place Cardinal Mercier et au Complexe Jules Collette. Le 10 août à Bierges, c'est « Le Retour de Mary Poppins » de Rob Marshall qui a été projeté. Le dimanche 25 août au Centre sportif de Limal a eu lieu la deuxième séance de cinéma avec « Le Grand Bain » de Gilles Lellouche. Les séances projetées sur la place Cardinal Mercier étaient les films « Osez», réalisé par des jeunes de Wavre suivi de «Les Invisibles» de Louis-Julien Petit, « Bohemian Rhapsody » de Bryan Singer qui a battu le record d'audience avec près de 1000 spectateurs, et « Green Book » de Peter Farrelly.

### 21 juillet – FÊTE NATIONALE

Le cortège parti en fanfare depuis l'Hôtel de Ville a assisté à 10 h 00 au Te Deum célébré par Monsieur le Doyen Jean-Louis Liénard dans l'église Saint Jean-Baptiste avant de se rendre au Parc Houbotte pour le fleurissement du monument aux morts. A 11 heures, lors de la séance académique dans la salle des fêtes, les discours de notre Bourgmestre et du Président des Associations des Groupements Patriotiques étaient entrecoupés par de la musique classique interprétée par le Duo

EDENWOOD (guitare et violoncelle). Monsieur Charles Legrève, bientôt centenaire, a été fait citoyen d'honneur de la Ville. Un vin d'honneur a clôturé la cérémonie.
Le swing et un jazz dynamique ont fait halte à Wavre, le temps d'un concert gratuit à 15h30 qui a rassemblé 350 spectateurs dans la salle des Fêtes.

Cette année, nous avons accueilli le « Blue Train Big band », une formation basée à Tilly et dirigée par Gilles Daussain.

## LES CENTENAIRES

La Ville compte de nombreux habitants qui ont franchi la barre des cent ans.

- Le 18 juillet 2018, Madame Simonne Lambert a été félicitée pour ses 100 ans
- Le 5 février 2019, Madame Georgette Vandist fêtait ses 100 ans;
- Le 21 avril, Madame Hélène Vranken a eu 105 ans ;
- Le 8 juin, Madame Clara Ranschaert a eu 103 ans ;
- Le 2 juillet, Monsieur Jules Brépot a eu 101 ans ;
- Le 9 juillet, Madame Madeleine Duplenne a eu 100 ans ;

## 27 juillet—LE BEAU VELO DE RAVEL

L'événement phare RTBF Vivacité s'est arrêté à Wavre le samedi 27 juillet pour une étape haute en couleurs ! Malgré la pluie diluvienne, des centaines de courageux cyclistes ont participé à l'activité. Le grand parcours, d'environ 25,7 km, traversait les plus beaux coins de l'entité au départ du centre-ville jusqu'aux extrémités de Bierges, Limal et Basse-Wavre. Sur le site du Village Vivacité, le public pouvait profiter de nombreuses animations dédiées au deux-roues et au Réseau Autonome des Voies Lentes. Parcours cycliste, concerts, animations pour petits et grands, attractions locales et initiatives sportives notamment.

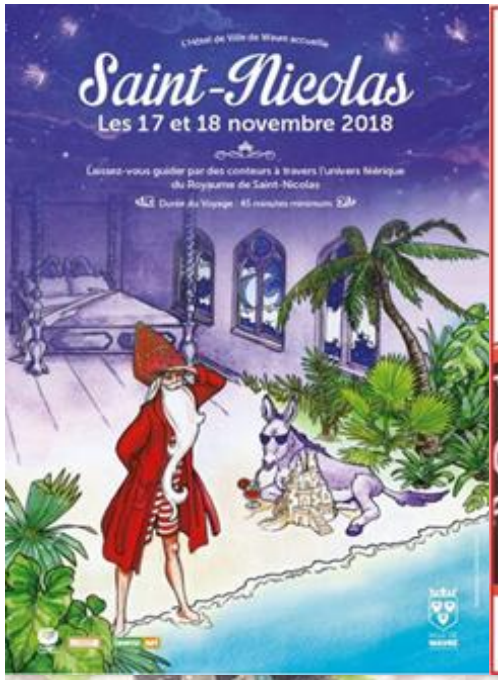
Saint-Nicolas
Les 17 et 18 novembre 2018

FESTIVAL DES ÉCOLES DE CIRQUE
Amateur de Belgique et d'ailleurs
6 & 7
Juillet
14h > 18h
Centre ville de
Wavre
GRATUIT!
DYNAMO

WAVRE
SUR HERBE

LE
BEAU VÉLO
de RAVEL
2019

JOGGING
D'HIVER
JEUDI
20 DÉCEMBRE
À 19h30
CENTRE-VILLE
DE WAVRE
PARCOURS INÉDIT !

Wavre sur glace

# FINANCES

1. Localisation :

Place des Carmes, 24.

2. Composition du service :

Le Directeur financier est responsable d'une équipe de 11 membres (9,1 ETP), dont :
- 9 gestionnaires financiers (8,1 ETP) ;
- 1 gestionnaire assurances (0,5 ETP) ;
- 1 conseillère juridique (0,5 ETP).

3. Missions du service :

- Le Directeur financier et Comptable spécial de la Zone de Police.

  Par ses avis, le Directeur financier communal veille aux intérêts de la Ville et de la Zone de Police en contrôlant la légalité et la régularité de l'usage des deniers publics et des procédures financières mises en œuvre. Il conseille en matières financières et d'aide à la gestion afin d'assister les décideurs politiques communaux dans leurs choix. Ses domaines d'action sont :
  - gestion comptable ;
  - gestion de la trésorerie ;
  - recouvrement des recettes ;
  - paiement des dépenses ;
  - contrôle interne financier ;
  - conseils budgétaires et financiers ;
  - membre du comité de direction ;
  - organisation du service Finances ;
  - gestion d'équipe.

- Comptabilité , budget et trésorerie

  Cette équipe est chargée de l'élaboration du budget et des modifications budgétaires, de l'établissement des comptes annuels et de la gestion de la trésorerie. Sa mission comptable couvre, notamment, la gestion des extraits de comptes, l'introduction périodique des déclarations de TVA et de précompte professionnel, l'inventaire du patrimoine et des participations financières de la Ville. Elle gère également la trésorerie et les placements financiers à court, moyen et long termes.

- Recettes

  L'équipe « Recettes » élabore les règlements de taxes et de redevances qui sont soumis à l'approbation du Conseil communal. Elle transmet ces règlements à la tutelle. Dans le cadre spécifique des règlements concernant la gestion des déchets, elle veille à l'équilibre du « coût-vérité » imposé aux communes par la Région wallonne. Ses agents « constatateurs » vérifient et mettent à jour les bases taxables afin de garantir l'équité de traitement entre tous les contribuables. Elle prépare les rôles de taxe et envoie les invitations à payer, gère les rappels et les mises en demeure, prépare les décisions du Collège communal pour les contraintes non-fiscales, mandate les Huissiers de justice chargés des poursuites. Elle apporte un suivi quant aux réclamations introduites par les contribuables, aux notifications notariales et aux règlements collectifs de dettes. Elle constate les droits à recettes et vérifie leur perception. Dans ce cadre, elle effectue un suivi des subsides accordés à la Ville. Elle gère le dépôt et le remboursement des cautions exigées pour la crèche et la mise à disposition des salles communales. Le guichet de la caisse communale accueille les redevables pour ses paiements de taxes, redevances et cautions en liquide ou par carte bancaire, ainsi que la délivrance des sacs « amiante » et des cartes riverains.

  Enfin, l'équipe est responsable de la gestion des emprunts.

- Dépenses

  Cette équipe est chargée du suivi des factures entrantes, de l'engagement des dépenses sur base des bons de commandes et des décisions du Collège communal, procède à l'imputation des dépenses, établit les listes d'ordonnancement et les mandats, prépare les ordres de paiements pour les banques. Dans le domaine plus spécifique du paiement des salaires, l'équipe vérifie la liste des salaires, le précompte professionnel retenu et les cotisations versées à l'ONSSAPL. Le Directeur financier contrôle la régularité des mandats et exécute les ordres de paiements.

- **Contrôle interne**

  L'équipe du « Contrôle interne » veille à la régularité des opérations financières, à l'intégrité du personnel et à la sauvegarde du patrimoine. Dans cette optique, elle vérifie régulièrement les recettes reçues par les agents percepteurs, assure la conservation des données et documents comptables, contrôle et gère les subsides accordés par la Ville, gère les contrats d'assurance de la Ville et assure le suivi des sinistres, contrôle le respect des conventions passées entre la Ville et les associations, présente les situations trimestrielles de caisse au Collège et au Conseil communal. En outre, le Directeur financier contribue au contrôle interne en participant à la Commission du budget organisée par l'article 12 du Règlement Général de la Comptabilité Communale (RGCC), ainsi que par sa mission décrétale de remise d'avis de légalité, obligatoire sur toute dépense ou recette de plus de 22.000€ HTVA. Pour rappel, les agents percepteurs de la Ville ont été désignés par le Conseil communal du 19 juin 2018 et les procédures de remise d'argent ont été améliorées. Un nouveau logiciel de caisse permet une gestion informatisée des différentes caisses des agents percepteurs.

- **Marchés publics**

  La Conseillère juridique est responsable des tâches qui lui sont confiées par le Directeur financier dans le cadre de ses missions et principalement, du respect de la législation « marchés publics ». Ainsi, elle conseille et assiste les Services dans la mise en œuvre de leurs marchés publics, rédige les visas de légalité dans le logiciel de gestion des marchés publics (3P) et assure la qualité et la régularité des procédures internes dans le domaine des achats.

- **Reporting, prospective et efficience**

  Cette équipe développe des outils de gestion financière à l'attention de ses clients internes (Conseil, Collège, Chefs de services) et externes (SPW-DGO5, Province du Brabant wallon), tels un reporting électronique journalier à l'attention des Services, un reporting semestriel à l'attention du Collège, ainsi qu'un simulateur de programmation budgétaire pluriannuelle (I.R.M.A.). Elle veille à transmettre à la DGO5 les reportings trimestriels exigés dans le cadre de la directive « 6 packs » de l'Union européenne.

## 4. Réalisations du service :

### Les règlements de taxes et de redevances

Les agents constatateurs ont poursuivi leur travail sur le terrain afin d'identifier les secondes résidences et les **immeubles inoccupés** qui n'auraient pas fait l'objet de déclarations par les redevables.

Au 31 juillet 2019 :

- 234 adresses ont été référencées sur base du listing de d'inBW, ainsi que des immeubles inoccupés repris au registre national ;
- 159 adresses ont été contrôlées ;
- 55 immeubles ont réellement été déclarés comme inoccupés (vides totalement ou partiellement ou en travaux) ;
- 40 lettres de 1er constat ont été envoyées ;
- Un certain nombre de propriétaires d'immeubles inoccupés ont, par conséquent, été enrôlés et d'autres feront, sur base des réponses reçues, l'objet d'un second constat qui doit être fait avant enrôlement.

Suite à la mise en concession des parkings de la Ville, les trois anciens règlements (stationnement forfaitaire, *prorata temporis* et cartes riverains) ont été fusionnés en un seul **nouveau règlement « redevances stationnement et cartes riverains »**, approuvé par le Conseil communal du 23 avril 2019.

### La procédure des recettes

Un **logiciel de caisse électronique** a été installé aux Services Relations publiques et Finances. Il permet une gestion rigoureuse et automatisée des recettes perçues par les différents agents percepteurs, ainsi qu'une comptabilisation plus régulière et, elle aussi, automatisée.

Un des objectifs de la mandature, repris dans la Déclaration de Politique Générale 2019-2024, est

de mener une politique active de recherche et d'obtention de subsides. Le 18 janvier 2019, lors de la présentation des enjeux financiers 2019-2024 aux Bourgmestre et Échevins, le Directeur financier a proposé la création d'un **réseau subsides** au sein de l'administration, supporté politiquement par le Collège. L'objectif de ce réseau est, *in fine*, d'obtenir plus de subsides pour financer les activités de la ville et de ses entités consolidées, tant à l'ordinaire qu'à l'extraordinaire, mais aussi de mieux gérer les subsides obtenus par une coordination et une clarification des rôles et responsabilités entre les Services.

## La procédure des dépenses

La Ville de Wavre est **pionnière en matière de lutte anti-fraude**. En effet, elle est le premier Pouvoir local de Wallonie à avoir installé le logiciel **SAGE** XBE ANTI-FRAUDE, de la société Key Business, pour sécuriser les transactions financières. Ce logiciel permet de contrôler la régularité des comptes financiers accueillant tous les payements de la Ville et de la Zone de police. Une liste de comptes bancaires de référence est validée. Tout changement par rapport à celle-ci doit être validée et référencée par deux agents, avant le paiement par le Directeur financier. Cet outil de contrôle interne permet de réduire drastiquement le risque de fraude financière.

Par ailleurs, le Service Finances a participé à la mise en œuvre du **portail numérique**, dans le volet des **subsides accordés aux associations**. Celle-ci peuvent désormais introduire facilement leur demande, ainsi que les documents justificatifs, via le portail.

## La procédure des investissements

La Ville est **pionnière en matière de bonne gouvernance des investissements** publics locaux. La démarche « **Smart Wavre Invest** », associant étroitement les responsables politiques et ceux de l'administration, a permis d'identifier et de prioriser les projets d'investissement, en prenant en compte les besoins de la ville, des entreprises et des citoyens. Le plan d'investissement a été enrichi de nouveaux projets qui ont été regroupés autour d'axes d'investissement. L'outil de prospective financière **I.R.M.A.** a intégré au budget pluriannuel, l'impact du plan d'investissement, au niveau des moyens de financement et, dans la mesure du possible, des charges et recettes opérationnelles générées par la mise en œuvre des projets.

## La Régie Communale Autonome (RCA)

Le Service Finances assure la **comptabilité** de la Régie, y compris les déclarations de TVA. Un bureau d'expertises comptable et fiscale a été choisi et est entré en action au 1er janvier 2019. La comptable du Service Finances devrait être prochainement mise à disposition de la RCA pour continuer sa mission sous la responsabilité hiérarchique du Directeur nouvellement engagé.

## Les projets spéciaux

Le Directeur financier apporte son soutien dans divers projets stratégiques de la Ville. Sa participation active au Comité d'accompagnement de 12 personnes, créé pour mettre en place la **concession des parkings de la Ville** et sa présentation au Conseil du 23 avril 2019, a mené à la concrétisation de ce dossier important. La mise en concession des parkings est entrée en vigueur le 1er juin 2019 et permettra à court terme, la construction du nouveau **parking des Mésanges** par le concessionnaire.

Par ailleurs, le Directeur financier a organisé début janvier 2019, deux **soirées de formation aux Finances locales à destination des élus** de la Ville et du CPAS.

## La mission d'avis du Directeur financier

Durant la période du 1er août 2018 au 31 juillet 2019, assisté de sa conseillère juridique, le Directeur financier a remis 216 avis de légalité sur les dossiers présentés pour décision au Conseil et au Collège.

La mission d'avis s'est correctement déroulée, les avis « positifs avec remarques » et « négatifs » ayant mené à la correction des dossiers en cause. En pratique, le Directeur financier dispose en moyenne de 3 jours pour avoir une vue complète sur les dossiers présentés au Collège et au Conseil et remettre ses avis obligatoires, ce qui ne pose en général, pas de problème. Pour rappel, le délai légal de remise d'avis non urgents est de 10 jours (5 jours pour les avis dont l'urgence est motivée).

## Quelques chiffres opérationnels

Pendant la période du 1er août 2018 au 31 juillet 2019, le Service Finances a :

- élaboré le budget provisoire 2019 de la Ville ;
- élaboré la modification n°2 du budget 2018 de la Ville ;
- élaboré la modification n°2 du budget 2018 de la Zone de police ;
- élaboré le budget 2019 de la Ville ;
- élaboré le budget 2019 de la Zone de police ;

- établi les comptes annuels 2018 de la Ville ;
- établi les comptes annuels 2018 de la Zone de police ;
- élaboré la modification n°1 du budget 2019 de la Ville ;
- élaboré la modification n°1 du budget 2019 de la Zone de police ;
- élaboré la modification n°2 du budget 2019 de la Ville ;
- élaboré la modification n°2 du budget 2019 de la Zone de police ;
- constaté 3.608 droits à recettes pour la Ville et la Zone de Police ;
- traité 12.533 factures pour la Ville et la Zone de police ;
- délivré environ 1.000 cartes « riverain » ;
- constitué 165 dossiers d'assurance ;
- traité 139 dossiers de réclamation écrites ;
- préparé 247 rôles de taxes et de redevances ;
- rédigé ou modifié 22 règlements de taxes et de redevances ;

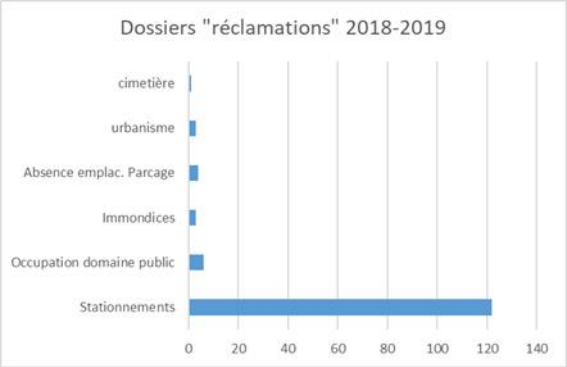


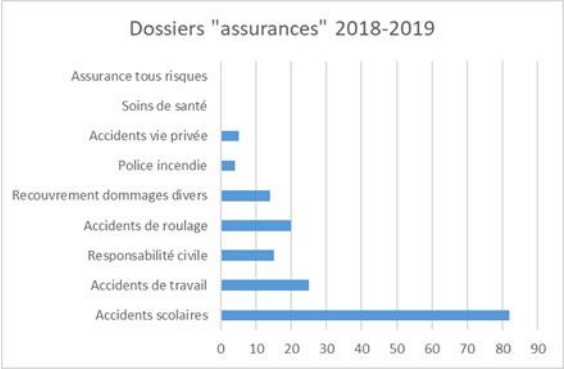


- Situation financière

Aperçu des comptes annuels 2017 arrêtés par le Conseil communal en date du 24 avril 2018.

Le compte budgétaire présente deux résultats :

1. Le résultat budgétaire (droits constatés nets moins engagements) qui doit être injecté par voie de modification budgétaire dans le budget en cours où il va modifier le résultat du tableau de synthèse, c'est-à-dire le boni ou le mali qui a servi de point de départ au budget ;
2. Le résultat comptable (droits constatés nets moins imputations comptables) qui sera le point de départ du compte budgétaire suivant.

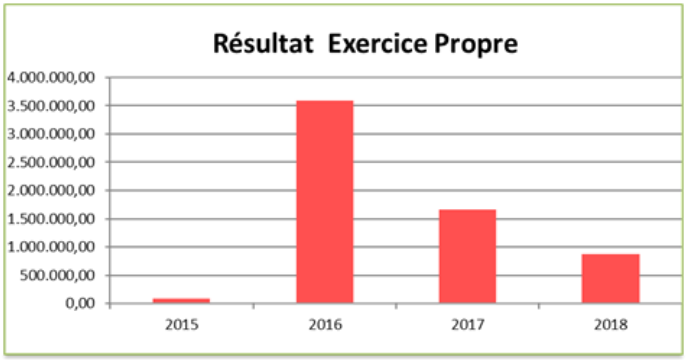


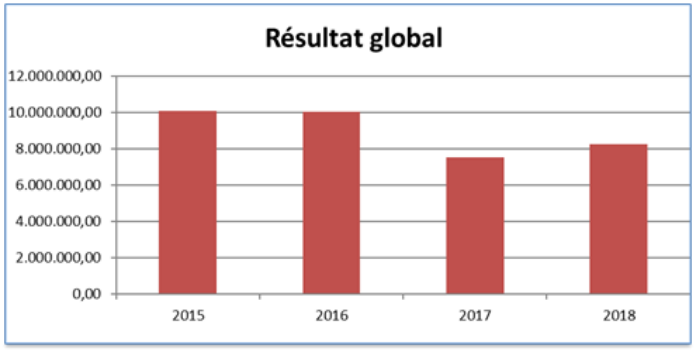

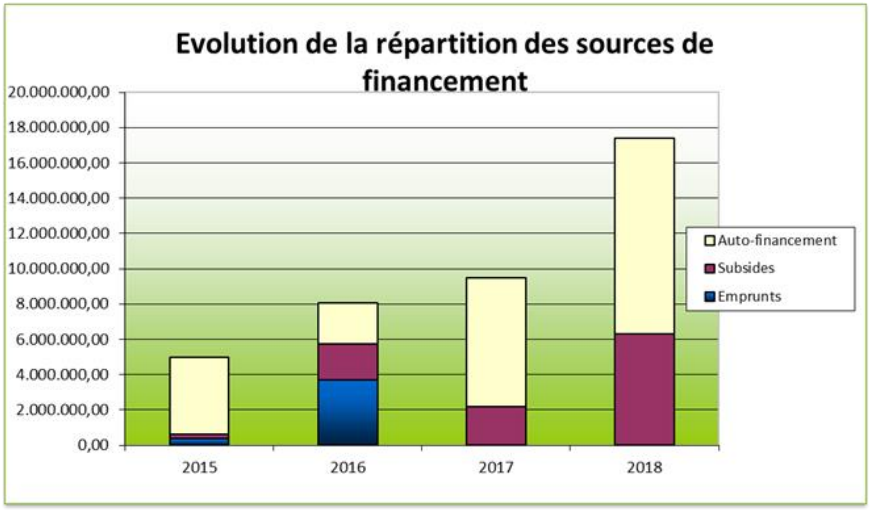


| | Ordinaire | Extraordinaire | Total Général |
|---|---|---|---|
| Droits constatés | 50.619.078,45 | 38.279.705,15 | 88.898.783,60 |
| - Non-Valeurs | 549.740,05 | 0,00 | 549.740,05 |
| = Droits constatés net | 50.069.338,40 | 38.279.705,15 | 88.349.043,55 |
| - Engagements | 41.806.078,53 | 38.279.705,15 | 80.085.783,68 |
| = Résultat budgétaire de l'exercice | 8.263.259,87 | 0,00 | 8.263.259,87 |
| Droits constatés | 50.619.078,45 | 38.279.705,15 | 88.898.783,60 |
| - Non-Valeurs | 549.740,05 | 0,00 | 549.740,05 |
| = Droits constatés net | 50.069.338,40 | 38.279.705,15 | 88.349.043,55 |
| - Imputations | 41.719.741,99 | 21.733.948,99 | 63.453.690,98 |
| = Résultat comptable de l'exercice | 8.349.596,41 | 16.545.756,16 | 24.895.352,57 |
| Engagements | 41.806.078,53 | 38.279.705,15 | 80.085.783,68 |
| - Imputations | 41.719.741,99 | 21.733.948,99 | 63.453.690,98 |
| = Engagements à reporter de l'exercice | 86.336,54 | 16.545.756,16 | 16.632.092,70 |

- Fiscalité

La synthèse des règlements de taxes et redevances est reprise sur le site de la Ville de Wavre.

# FOIRES ET MARCHÉS

1. Localisation :

Place de l'Hôtel de Ville, 3—1er étage.

2. Composition du service:

1 personne

3. Missions et réalisations du service :

- Foires :

– Réception et traitement des demandes de place;
– Veille au respect de la loi et du règlement communal sur les activités foraines;
– Tenue et mise à jour des plans des 3 foires : du Carnaval, d'été et de Limal;
– Coordonne la mise en place des métiers forains lors de leur installation ;
– Rédaction des courriers aux forains et des dossiers présentés au Collège communal pour toute modification des foires.

- Marché s:

– Veille au respect de la loi et du règlement communal sur le commerce ambulant;
– Tenue et mise à jour du plan et des abonnés, de la liste d'attente avec le suivi des demandes et départs;
– Rédaction des courriers aux commerçants ambulants et des dossiers présentés au Collège communal pour toute modification du marché.

Depuis le 1er septembre 2015, suite à une procédure de mise en concession, les « établissements Charve » ont été désignés comme concessionnaire et gèrent le marché pour le compte de la Ville de Wavre.

Dans ce nouveau contexte, le service sert de lien entre la Ville et les établissements Charve (en se chargeant des problèmes de cartes, d'abonnements, d'indisponibilité d'emplacements, d'absences...).

Le marché du mercredi est composé approximativement de 200 commerçants au maximum.
Parmi ces commerçants, plus ou moins 160 disposent d'abonnements alors que le reste des emplacements est attribué à des commerçants « volants » qui payent leur droit d'occupation sur place le jour même.

Le marché du samedi matin est un marché d'une plus petite taille réservé à 16 commerces de plantes et d'alimentation.

# INFORMATIQUE

1. Situation :
Place de l'Hôtel de Ville n°3 – 2ème étage.

2. Composition du service :
1 chef de service et 7 personnes (informaticiens et administratifs)

3. Missions du service :
Les missions principales du service Informatique sont :

- La gestion quotidienne, le support et la sécurisation de l'infrastructure informatique, téléphonique et de vidéo-surveillance de l'Administration communale, des écoles communales, du Réseau des Énergies de Wavre (ancienne Régie de l'électricité), de l'Administration centrale du CPAS avec ses antennes sociales, son Espace Public Numérique et sa nouvelle Maison de repos.
- La gestion quotidienne des 15 applications développées par le service Informatique.
- La mise en œuvre de 19 sites Web dont le site officiel de la Ville www.wavre.be.
- L'information diffusée sur les panneaux électroniques d'informations.
- La gestion administrative du quotidien et des projets menés par le service Informatique

4. Réalisations du service :

- Extension du système de vidéosurveillance pour l'Administration communale,
- Changement des caméras classiques en caméras ANPR au niveau de la caserne des pompiers de Wavre,
- L'extension des caméras police aux zones hypercarrefour, walibi et wastine,
- Renouvellement du matériel informatique dédié à l'IFOSUP,
- Progression du Portail Numérique entre autres avec les chèques sports et candidatures spontanées,
- Installation des kits de sécurité Informatique au sein de toutes les écoles,
- Mise en place du RGPD au sein de la Vile de Wavre,
- Mise en place d'un système de contrôle d'accès (simplification des clés),
- Extension du WIFI en Ville grâce à WIFI4EU,
- Mise en œuvre de la cartographie en partenariat avec l'urbanisme,
- Mise en œuvre de la GED en mode projet,
- Mise en place du logiciel de soutien pour le PST,
- Soutien pour l'aménagement général informatique de la Sucrerie

WWW.WAVRE.BE
Découvrez
notre nouveau
site internet !
www. Wavre .be

# INSTRUCTION PUBLIQUE—ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE—JEUNESSE

## INSTRUCTION PUBLIQUE

**1. Localisation :**

Le service de l'Instruction publique est situé Place de l'Hôtel de Ville, 3— 2ème étage.

Les écoles communales :

- Ecole maternelle et primaire : **Ecole Vie** de Bierges, rue des Combattants 29 – 1301 Wavre.
- Ecole maternelle et primaire de **l'Orangerie et du Tilleul** (2 écoles et une direction) :
  - Ecole de l'Orangerie, chaussée des Gaulois 93-95 - 1300 Wavre.
  - Ecole du Tilleul, rue du Tilleul 35 - 1300 Wavre.
- Ecole maternelle et primaire : **Ecole de l'Amitié** à Limal, rue de de l'Amitié 2 – 1300 Wavre.
- Ecole maternelle **Par-delà l'Eau**, rue Achille Bauduin 71 – 1300 Wavre.
- Ecole maternelle **Ile aux Trésors**, avenue des Déportés 59 et 82 – 1300 Wavre.

**L'IFOSUP**, l'Institut de Formation Supérieure, rue de la Limite 6 – 1300 Wavre .

**L'Ecole des Beaux-Arts**, rue du Chemin de Fer 18 – 1300 Wavre.

**L'Académie de Musique, Danse et Arts de la Parole**, avenue des Déportés 69 – 1300 Wavre.

**2. Composition du service :**

Service composé de 7 personnes :

- une personne en charge des dossiers de l'IFOSUP, l'Académie de Musique et de l'Ecole des Beaux-Arts, deux personnes en charge des écoles communales, une personne en charge des RH,
- une personne en charge de l'extra-scolaire,
- une personne gestionnaire de projets
- un chef de service

**3. Missions du service**

Le service de l'Instruction publique est l'interface entre d'une part, les Ecoles communales, l'Ecole d'enseignement de promotion sociale, l'Académie de musique, Danse et Arts de la Parole, l'Ecole des Beaux-Arts et d'autre part, le PO. Son rôle est de mettre en œuvre les projets initiés par les directions d'écoles en leur apportant son support administratif, technique et logistique. Il soutient également les directions d'école dans la réalisation de leurs projets pédagogiques et les appels à projets durant l'année scolaire ainsi que dans la réalisation de leurs projets d'établissement.

Le service assure la gestion et le suivi des dossiers des enseignants. Se basant sur les circulaires et la législation sociale propres à l'enseignement, il répond également aux nombreuses questions formulées par le corps enseignant et le soutient dans ses démarches administratives.

Le service IP organise également des réunions inter-PO ou autres événements permettant la communication, la rencontre et l'échange d'informations utiles entres différentes entités travaillant dans le secteur de l'enseignement.

**4. Evolution de la population de nos écoles communales maternelles et primaires**

POPULATION SCOLAIRE 2011-2019

| ECOLES COMMUNALES | 2011-2012 | 2012-2013 | 2013-2014 | 2014-2015 | 2015-2016 | 2016-2017 | 2017-2018 | 2018-2019 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1108 | 1154 | 1175 | 1271 | 1200 | 1174 | 1192 | 1226 |

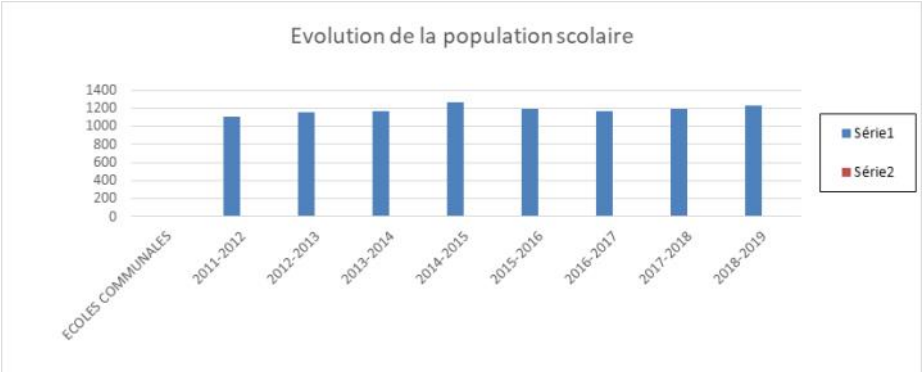


5. Réalisations des écoles en collaboration avec le service IP :

Ecole Ile aux Trésors

- L'environnement est considéré comme un outil d'apprentissage grâce :
  - ◊ aux aménagements : tipi végétal, tables de découvertes sensorielles, manches à air, girouettes, préfleuri, hôtel à insectes, mangeoires, nichoirs, outils d'observations, poulailler, ...
  - ◊ aux partenariats : Cap Sciences, La Leçon Verte, soutien des parents dans divers projets, ...
  - ◊ aux ouvriers PTP, aux services de la Ville : les 2 enclos ont été créés avec l'appui du Plan Vert de la Ville de Wavre. Un des enclos a été spécialement aménagé pour la sécurité des poules (système anti fouines, toit grillagé). Arrivée de 3 poules en 2019.

- Un enseignement inclusif : un enseignement capable d'accueillir toutes les différences. Partenariats avec le Centre William Lennox, le Service d'Aide Précoce
- Animations sportives avec la FSEOS
- Les Sciences au service de la transdisciplinarité : les enseignantes ont créé une continuité du lire et écrire dans les traces scientifiques
- M1 : petit déjeuner avec les parents, les animaux sauvages
- M2 : animation sur les insectes, les oiseaux, ...
- M3 : projet sur les enfants du monde (présentation par certains parents de leurs pays d'origine, exposition), visite de Tilt, de la Cabriole
- Autres objectifs poursuivis :
  - ◊ Enrichir l'unité pédagogique par un dispositif d'accueil des nouveaux enseignants
  - ◊ Développer la citoyenneté : limiter les déchets en favorisant les bouteilles, gourdes, le papier à pain, les boîtes à tartines. Pratiquer le compostage
  - ◊ Sensibiliser les élèves à un environnement propre : participation à l'action « Fais de ton école la plus propre de Wallonie » - Accompagnement par Good Planet

Ecole Par-Delà l'Eau

- **Découverte des sciences, au travers de notre environnement scolaire et de notre quartier rural :**

1. Exploitation au quotidien :

- mare didactique, carré potager, jardin fleuri, station météo, nichoir pédagogique avec caméra intégrée, boîte à insectes, tapis des senteurs, arbres fruitiers, bois du quartier, quartier de l'école

- initiation des enfants à la démarche scientifique à l'aide de petits logos référentiels créés au sein de l'école.

2. Lors de différentes expériences menées : en classe, auprès de la mare didactique et dans les bacs à matière se trouvant dans chacune des classes.

En partenariat avec : le service environnement de la Ville de Wavre, l'ASBL les jardins partagés de Villers-la-Ville, les jeunesses scientifiques, les bénévoles du quartier.

- **Autres objectifs poursuivis** :
  - Aménagement d'une nouvelle cantine
  - Zéro déchet
  - Alimentation saine
  - Animation dentaire
  - Tri des déchets
  - Aménagement d'un poulailler

### Ecole de l'Amitié

- Place à l'environnement avec un potager, des carrés 'potager' pour les plantes aromatiques, poulailler, découverte d'un verger et plantation d'arbres fruitiers, gestion des déchets, coin compost
- Animations Cap Sciences pour toutes les classes primaires ainsi que la 3ème maternelle
- Child Focus : séance d'information et campagne de sensibilisation au sein des classes P5 et P6
- Programme fruits et légumes tout au long de l'année scolaire en collaboration avec le SPW
- Conférence sur l'orientation scolaire vers le secondaire
- Poursuite du projet sport chaque vendredi de l'année scolaire : permettre ainsi aux enfants de s'épanouir pleinement à travers des activités sportives variées : cirque, badminton, volley, expression corporelle, athlétisme, rollers, trottinette, skate-board, hockey, judo, football, kin-ball, ...
- Natation pour les classes primaires de P1 à P4 afin de permettre la familiarisation avec l'eau ainsi que l'apprentissage des différentes nages pour les plus grands
- Ouverture à la culture et la découverte grâce aux nombreuses sorties pédagogiques et aux classes de dépaysement
- Travail en P2 avec un écran géant tactile : permettre ainsi un enseignement plus adapté aux besoins des élèves
- Intégration d'enfants à besoins spécifiques : partenariat avec l'IRSA et l'école de "La Source"
- Utilisation du logiciel WAZZOU pour les classes primaires
- Dossiers informatisés pour tous les élèves des classes primaires
- Bulletins informatisés

### Ecole Vie

- Elaboration du plan de pilotage : 3 journées de formation plus des heures de concertation
- Animations musicales et de danse par les Jeunesses musicales pour les maternels, les P1, les P2
- Sensibilisation tri des déchets et animations sur les abeilles pour les maternels et les primaires en collaboration avec la cellule environnement de la Ville de Wavre et des ASBL
- Animations « Benjamin Secouriste » par la Croix-Rouge pour les P6
- Aménagement et entretien du potager par et pour les maternels et les P1/P2
- *Peindre à la manière de ...* : projet artistique des P5
- Expo des 100 jours sous forme de jeu de piste à l'aide du numérique : utilisation de QR Code, applications sur smartphones, photos, ...
- Utilisation du logiciel Wazzou pour les classes du primaire, soit dans la cyber classe, soit à la maison : inscription de plusieurs classes sur la plateforme « Wazzou » permettant aux enseignants de donner des travaux ciblés en fonction du travail en classe et des besoins des élèves
- Animations de la maternelle à la P2. "Planète Mômes" : des animations vivantes, une projection vidéo sur grand écran, une histoire interactive, des chansons, des jeux et la participation active des enfants. Un dossier pédagogique accompagne chaque programme. Il offre aux enseignants des pistes d'exploitation variées et adaptées. Original dans sa présentation et ses illustrations, il est conçu par des animateurs Planète Mômes
- Une multitude d'excursions des M1 à la P6 dans des domaines variés comme les sciences, l'histoire, l'environnement, la culture, ...
- Des journées sportives pour les classes de la M1 à la P6

- Pro-Vélo pour les classes de P5
- Tournoi de crosse canadienne pour les P6
- Cross Adeps de la P3 à la P6

### Ecole de l'Orangerie/Tilleul

- Réflexion autour de l'apprentissage de la lecture :

Nous préférons, plutôt qu'opposer strictement les méthodes mixtes et syllabiques, considérer que lire est une activité complexe et préconiser une méthode "intégrée". Ainsi sont abordées simultanément des stratégies d'accès au code et au sens. On apprend à décoder en traitant les lettres qui se prononcent, mais aussi les fameuses lettres muettes (indices du genre, nombre...); et on se sert du contexte (illustration éventuelle, sens et construction de la phrase complète) afin de confirmer le sens du mot que l'on tente de lire.

Il s'agit bien d'apprendre à l'élève à maîtriser un panel de stratégies de lecture à affiner et à étoffer tout au long de sa vie. Une fois que l'apprenant lit de manière fluide, des stratégies (anticiper la suite, interpréter l'implicite du texte, le résumer, etc.) doivent être abordées de manière explicite, ce qui n'est pas forcément le cas.

Diverses actions et/ou divers aménagements ont donc été mis en œuvre tant en maternelle qu'en primaire tels que la lecture d'album ou écoute d'album sur CD, la présence de différents sortes d'écrits au coin bibliothèque (recettes, chansons, ...), le travail autour de la phonologie des mots, lecture rapide chronométrée pour favoriser le balayage visuel, atelier de lecture « technique » en collaboration avec la logopède, participation à l'action « Ouvrir mon quotidien » (presse en classe).

- Développement du vocabulaire en maternelle par la création d'un calendrier des mots :

Chaque jour, les élèves apprennent un nouveau mot. En fin de semaine, ces mots sont classés dans l'abécédaire. En fin de mois, tous les mots déjà vus sont brassés.

- Favorisation de l'écrit par la création d'un dictionnaire orthographique, le brassage des mots d'orthographe tout au long de l'année et travail quotidien de ces mots, la création d'un cahier de productions d'écrits.
- Développement de pistes innovantes de différenciation : activités de type « Montessori », niveaux de progression de jeux mathématiques, progressions différenciées au niveau de l'acquisition des prénoms de la classe, utilisation de moyens multimédias à disposition (projecteur, visionneuse), utilisation de tablettes éducatives, rallye lecture en 1ère et 2ème primaire permettant la différenciation, la création d'un cahier de méthodologie et d'une farde « Outils » contenant des abaques plastifiées, des pense-bêtes, des mandalas d'apprentissages, des fiches de procédures, ...
- Organisation d'ateliers créatifs en primaire au Tilleul
- Partenariats divers : animations sur la santé données par des étudiants de l'IPES (école secondaire partenaire), animations données par des étudiants de la Haute École Léonard de Vinci (école normale partenaire), participation à la semaine entrepreneuriale de l'IPES (école secondaire partenaire) : « Les éco fantastiques ».
- Réalisation d'activités en lien avec le Devoir de mémoire : visite du musée de Ypres dans le cadre du centenaire de l'Armistice, visionnage d'un film, témoignage du Président de l'Association des Anciens Combattants de Wavre.
- Place importante laissée dans le programme scolaire à l'environnement et à la santé : proposition d'un calendrier hebdomadaire de collations, projet « Potager » + Projet « Soupe », classes d'eau pour les P2 - P3 - P4 - P5 et P6 (T + O), animations sur le tri des déchets.

  Tri des déchets dans les classes, dans l'école, animations sur les poules dans le cadre de la gestion du potager de l'école, entretien du poulailler, entretien du refuge naturel, entretien du labyrinthe végétal, semaine de découverte des fruits et des légumes en classe, mise en place de bouteilles d'eau / de gourdes à la disposition des enfants afin de bien s'hydrater, ...

### Académie de musique, danse et arts de la parole

Quelques événements :

- Novembre 2018 : concert apéritif Sainte Cécile à l'occasion du départ à la retraite de deux professeurs (professeur de guitare et professeur des arts de la parole)
- Décembre 2018 : participation à la Parade des chasseurs d'étoiles avec les classes de formation musicale, percussion, de flûte à bec et de danse
- Décembre 2018 : concert de Noël Eglise St Jean Baptise par les classes d'ensemble et des arts de la parole de l'académie
- Janvier 2019 : concert par les professeurs de l'académie à l'Hermitage
- Mars 2019 : spectacle pluridisciplinaire réunissant les trois domaines représentés à l'académie : la musique, la danse et les arts de la parole
- Mai 2019 : spectacle de danse
- Mai 2019 : concert apéritif élèves, professeurs
- Juin 2019 : plusieurs concerts à l'occasion de la Fête de la Musique

## Ecole des Beaux-Arts

- Plus de 800 inscrits au 30 septembre 2018
- Séjour en France, l'automne dernier pour la visite du Centre Pompidou-Metz et de la grande exposition « Peindre la nuit »
- 3 visites pour les enfants de 6 à 14 ans lors de 3 samedis successifs au Musée du Cinquantenaire pour la grande exposition « INCA Dress Code ». Les enfants se sont inspirés des motifs extraordinaires de l'Art textiles des Incas, réalisant affiches, costumes, films et peintures
- Les amis de l'Ecole des Beaux-Arts ont continué leur cycle d'expositions en recevant dans les murs de l'école les peintres Serge Goldwicht, Yvonne Cattier et le photographe Luc Stockart
- Pour sa 5ème édition, la semaine de stages d'été a ouvert des ateliers de Modèle vivant, peinture, photographie, gravure et d'aquarelle
- L'année académique s'est terminée avec le départ à la retraite d'un professeur en pluridisciplinaire et l'engagement de 3 nouveaux professeurs (atelier enfant, dessin). Un des professeurs ouvre un nouveau cours axé sur une réflexion concernant la problématique de l'accrochage et de l'exposition d'œuvres d'Art.

## IFOSUP, Institut de Formation Supérieure

- Divers partenariats avec la Mission Régionale Pour l'Emploi du BW et le FOREM pour l'organisation de formations à l'intention des demandeurs d'emploi
- Partenariat avec le CPEONS pour la formation en cours de carrière des enseignants
- Partenariat avec le Fonds Social Européen
- Obtention de périodes dégagées par la ministre de l'enseignement de promotion sociale pour collaborer au Centre de Ressources Pédagogiques de la FWB
- Ouverture d'un deuxième niveau en langue des signes, et de nouveaux niveaux en anglais et italien
- Ouverture d'une section secondaire « Technicien en informatique »
- L'établissement est sélectionné par l'Agence pour l'évaluation de la qualité dans l'enseignement supérieur pour participer à un projet pilote d'évaluation institutionnelle (seulement 2 écoles de promotion sociales sélectionnées pour ce projet)
- Organisation de la fête du FLE (toutes les classes de français langue étrangère) dernière semaine de juin 2019
- Certains cours sont disponibles en e-learning (apprentissage à distance grâce à une plateforme électronique)

## Réalisations communes aux écoles

- Prévention santé : contrôle des critères de qualité de la nourriture des repas scolaires et animation relative à l'hygiène dentaire au sein des écoles communales
- Prévenir la violence à l'école
- Enseigner le néerlandais à partir de la 3ème maternelle dans toutes les écoles communales
- European Space Education Resource Office (ESERO) : développement d'activités

d'éveil scientifique dans les écoles fondamentales - formation dispensée aux enseignants

- Child Focus : séance d'information et campagne de sensibilisation au sein des classes de 5ème et 6ème primaire
- Introduction de plus en plus grande du numérique au sein de nos écoles
- Participation des écoles communales primaires à la semaine numérique

# Accueil extra-scolaire — Jeunesse

## PLAINES DE VACANCES 2019

Les plaines de vacances 2019 ont accueilli 415 enfants.

Les plaines sont réparties sur 3 sites :

- Orangerie.
- l'Ecole Vie.
- l'Ecole de l'Amitié et le centre sportif de Limal.

Le personnel d'encadrement pour l'été 2019 : 52 étudiants et/ou 6 accueillantes extrascolaires communales.

| Fréquentation des plaines de vacances | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 |
| ILE AUX TRESORS | 98 | 91 | 85 | 105 | 109 | 94 | 76 | - | - | - |
| ORANGE-RIE | 109 | 119 | 143 | 139 | 149 | 129 | 136 | 121 | 133 | 165 |
| AMITIE | 144 | 172 | 147 | 147 | 123 | 115 | 97 | 136 | 172 | 148 |
| VIE | 164 | 149 | 206 | 214 | 223 | 187 | 118 | 158 | 166 | 181 |
| ENFANTS INSCRITS | 515 | 531 | 581 | 605 | 604 | 525 | 427 | 415 | 471 | 494 |
| NOMBRE DE JOURNEES | 5410 | 5351 | 6215 | 6515 | 5858 | 5155 | 4405 | 3993 | 4454 | 4695 |

3 sites : Des travaux étaient prévus sur les sites de l'Ile aux Trésors, Amitié et Vie. Seules les écoles de l'Orangerie et Vie ont été disponibles. Le centre sportif de Limal a accueilli la plaine de l'Amitié.

## PLACE AUX ENFANTS 2019

Place aux enfants s'est déroulé le samedi 19 octobre 2019. Tous les enfants domiciliés dans l'entité de Wavre ont reçu l'invitation (161 envois).

Les enfants ont été accueillis au centre sportif de Basse-Wavre où un petit déjeuner a été offert.

Les hôtes (la Police, le Service Incendie, la Croix-Rouge, le Walibi, Dreamland, le bois des Rêves, les opticiens Arts de Vue, la vétérinaire Marie Sohet, le garage Jaguar Landrover, l'InBW, Eneco - le parc a éoliennes de Perwez, la semaine du Numérique) ont accueilli les **85 enfants** présents.

## JEUNESSE 2019

- Adhésion au projet « Délibère-toi ! » : La Commune de Wavre a participé au projet « Délibère-toi ! ». Le Collectif « Délibère-toi !» est constitué de plusieurs AMO et de services communaux pour la jeunesse. Ensemble, ils promotionnent le projet, ils recherchent des lieux de stages pour les jeunes, ils mettent en place des collaborations avec toutes les écoles de la Province du Brabant wallon.
- Le Conseil des Jeunes a été renouvelé en février 2019.
- Organisation du Chill day en collaboration avec la Vitamine Z (juin 2019)
- Rencontres des mouvements de jeunesse
- Organisation des après-midis « jeux de sociétés » (octobre, novembre et décembre 2019).

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

- Organisation des horaires des petits congés pour les écoles du Par-delà l'eau, Amitié, Vie et Ile aux Trésors.
- Réunions d'équipes (Certaines écoles communales, ARMC)
- Encodage des formations (listings)
- Envoi des tableaux de présences pour les demandes de subsides
- Constitution du dossier pour le recouvrement du subside de fonctionnement du poste de coordinatrice.
- Planification des activités du mercredi après-midi (tous réseaux)
- Etat des lieux des prestations des accueillantes extrascolaires et des prestataires ALE
- Visite des lieux d'accueils extrascolaires
- Rédaction d'analyses : changements de locaux, commandes de matériel, demandes pour de nouveaux prestataires extrascolaires privés, ...
- Réunions via l'ONE, la Province, les coordinatrices, ...
- Rencontres écoles des devoirs

# MOBILITE

**1. Localisation :**

Section administrative

Place des Carmes, 18 – 1300 Wavre

Section technique

Chemin de la Sucrerie, 13 – 1300 Wavre

**2. Composition du service :**

**Echevin Responsable**

Monsieur Luc GILLARD d'août à décembre 2018 / Paul BRASSEUR depuis décembre 2018.
Tél. : 010 230 305

Monsieur Dany Morel, Conseiller en mobilité
Depuis Octobre 2018

Madame Sarah Weets, Employée administrative
Depuis janvier 2019

Monsieur Giuseppe Masala, Employé technique
Depuis décembre 2018

Madame Marie-Pierre van Eyll, Employée administrative
Jusqu'à octobre 2018

Madame Nathalie Wasilewski, Responsable
Depuis 2018

**3. Missions de la cellule:**

Les missions de la cellule sont relativement variées :

**1/** La cellule fonctionne en collaboration avec de nombreux services, administrations et sociétés. Cette collaboration s'effectue en premier lieu avec le service des Travaux, avec lequel la cellule mobilité entretient un lien étroit. Elle travaille également en synergie avec les services de l'Urbanisme, le Réseau des Energies de Wavre (REW), le Service Public de Wallonie, la tutelle des routes du Brabant wallon, le service de la Police locale et ponctuellement les services des communes voisines.

Concernant ces dernières, les collaborations sont nécessaires en vue d'uniformiser les mesures de circulation, de sécuriser et de procéder à l'entretien des voiries existantes, voire de réaménager ou de créer de nouvelles voiries.

Différents paramètres entrent en considération dans ces cadres : la localisation, la topographie des lieux, les affectations (résidentielle, commerciale, ...), l'évolution de la population et les activités qui s'y déroulent.

**2/** Elle réalise des études de marché en vue de l'acquisition de matériel, de fournitures et éventuellement pour s'assurer le concours de services extérieurs. Elle gère entre autres les achats de matériel et de fournitures nécessaires pour mettre en œuvre les décisions prises par le Collège communal (signaux routiers, peintures pour marquages, outillage, etc.), ainsi que le matériel de sécurisation nécessaire pour assurer la protection de l'équipe signalisation lors de ces différentes interventions (Soit près de 17 marchés publics).

**3/** La cellule rédige également tous les documents administratifs, courriers et mails. Il faut compter près de 600 courriers sur l'année écoulée. Ceci comprend les interventions suivantes :

- Rédaction des ordonnances temporaires de circulation prises par le Collège communal ;
- Rédaction des règlements complémentaires de circulation routière soumis au Conseil communal et à l'approbation ministérielle ;
- Rédaction des avis rendus par le Conseil communal sur proposition du SPW (8);
- Suivi des demandes d'avis du SPW à soumettre au Conseil communal ;
- Dossiers soumis à l'approbation du Collège communal (88) ;
- Rédaction de tous les courriers relatifs aux dossiers précités ;
- Suivi et rédaction des courriers et mails aux riverains et autres organismes ;
- Suivi des interventions des observations « Betterstreet »;

Dossiers dont les études sont finalisées :

- Réorganisation de la circulation : rue J. Sneessens, Quartier des 4 Chemins (début étude),
- Rétrécissement de chaussée : rue du Manil
- Créations d'emplacements PMR : 2 (Square des Sorbiers, Chaussée des Gaulois)
- Signalétique des passages à niveau
- Demandes ayant abouties à un refus d'intervention : 14
- Analyse de transports exceptionnels : 2
-

**4/** La cellule répond également à des appels à projet de diverses administrations :

- Appel à projet de la Province BW : cheminement cyclable et sécurisation école Par -delà l'eau
- Appel à projet au SPW : Chemin de la justice

**5/** La cellule mobilité participe activement à la gestion administrative du Plan Stratégique Transversal communal en ce qui concerne le service mobilité.

**6/** Elle a également participé au comité technique du Plan communal de Mobilité de la Ville, adopté en mai 2018. Dans ce cadre, elle assure le suivi des mesures et recommandations émises lors de cette étude.

**7/**La cellule mobilité s'occupe également de la gestion administrative de la cellule. Elle fonctionne en symbiose avec le service des Travaux, le service de l'Urbanisme et le service sécurité routière de la police locale.

Elle réalise entre autres des études et interventions en matière de création de nouveaux SULs, des études de dossiers de sécurisation d'écoles (2), des études en matière de stationnement (3), des études en matière de création de zones 30, des formulations d'avis sur des dossiers d'urbanisme (32) , ...

**8/** Bien que le service technique signalisation dépend administrativement du service des travaux, pour des raisons pratiques, la cellule mobilité s'occupe de la planification et du suivi du travail effectué sur le terrain par le service technique signalisation. Ce travail s'effectue en collaboration avec les autres services communaux, les comités de quartier, etc., afin d'organiser le travail du service en fonction des manifestations et festivités prévues.

La cellule assure également les commandes relatives à l'entretien du matériel, l'achat du matériel de sécurité pour l'équipe, etc. Les interventions consistent notamment dans les prestations suivantes:

- Marquages au sol ;
- Pose et entretien de la signalisation, de matériel (bollards, dos d'âne, barrières, etc.), et des plaques de rues ;
- Placement de signalisation ponctuelle pour couvrir les divers événements, manifestations et festivités, récurrents ou non ;
- Interventions pour sécuriser et baliser d'urgence certains sites (accidents, incendies, effondrements, inondations, risques dûs à des intempéries, etc.) ;
- Ex : remise en ordre de la signalisation des chemins réservés, mise en place de la signalisation officielle Champ Sainte-Anne, signalisation du Vieux Chemin du Poète, signalisation de la rue J. Joppart,...
  Soit près de 2360 interventions au total

9/ La cellule participe à certaines manifestations visant au partage de la voie publique entre tous les usagers.

Dans ce cadre, elle organise et participe, en collaboration entre autre avec les services de police, à la « journée de la mobilité » en septembre.

Organisation de stands :

- d'informations
- de réparations et essais de vélos électriques
- de marquage de vélos contre le vol et passeports vélos
- diverses animations (sécurité, château gonflable, ...)
- drinks,

Organisation de balades en cyclo-pousses et de balades cyclo-pédestres balisées pour tous niveaux (4, 10 et 22 km)

De même, elle a également participé à la journée du beau vélo de RAVeL en juillet 2019. Un stand était installé lors de cet évènement durant toute la journée. Des informations ont été données au sujet des règles de sécurité, et relatives à la promotion des promenades Wavriennes, aux questions des participants en matière de mobilité.

La cellule mobilité a également organisé l'inauguration de l'achèvement des travaux Rauscent/Etoile en juin 2019, qui ont permis notamment la création de plusieurs kilomètres de pistes cyclables.

**10/** Réalisations (cellules administrative et technique)

- Approximativement 50 interventions en matière de marquage

Quelques exemples : passages piétons, traçage de lignes, flèches, grattages, bandes de stationnement, emplacements PMR, entretien des marquages au sol existants, installation de plots, effacement de marquages, (+ Rauscent, Mérode, Route de Rixensart soit quelques gros chantiers...)
Réalisation de listings référentiels, réalisation de métrés, analyses de situations problématiques sur terrain (reportage photos, métrés, comptages, interventions),

- Approximativement 2360 interventions ont été réalisées en matière de signalisation :
  - 209 demandes « Betterstreet » résolues
  - 150 à 200 interventions mensuelles de l'équipe signalisation et approximativement une cinquantaine d'interventions spontanées

Exemples :

- Mise en ordre de la signalisation des Chemins réservés;
- Mise en place de la signalisation Champ Sainte-Anne;
- Interventions au niveau du Vieux Chemin du Poête, de la rue J. Joppart;
- Reconfiguration de la Zone 50 dans le zoning Nord ainsi que dans la zone agglo ;
- Chantier Mérode, Rauscent, Etoile;
- Chaussée des Gaulois;
- Intervention dans le cadre du marché de concession : assainissement de la signalisation obsolète, intervention sur la zone bleue, les zones payantes, ...;
- Régularisation de passages piétons (Profondsart);
- Réorganisation des traversées piétonnes pour plus de sécurité, régularisation de la signalisation et des horaires de livraison, réservation du stationnement pour les maraîchers, signalisation au centre sportif, limitation du tonnage au quartier de Chéremont, régularisation SUL Chapelle Sainte-Elisabeth, déplacement de l'arrêt TEC Place Bosch,... .

Interventions en matière de marquage :
Mérode, Etoile, Rauscent, Rixensart, Chérémont, rue E. Laffineur

Créations de SUL :
Rue des Merciers, Avenue Bohy, rue de la Fabrique (signalisation verticale)

Interventions de sécurisation :
Abords école Verseau, étude de sécurisation de l'école Par-delà l'eau, rue J. Sneessens remise en double sens (en réponse à une pétition), diagnostic mobilité quartier des 4 Chemins, marquage CFS, placements de bollards, placements de miroirs, ...

Interventions en matière de stationnement (création, interdiction...) :
Etude rue du Rivage, Place Beaufaux, étude Chaussée des Gaulois, Parc St Job, Avenue des Princes, première phase du dossier stationnement rue des Drapiers/rue des Merciers, ...

Quelques exemples spécifiques en matière d'intervention : Implantation de nouvelles signalisations, redressements ou déplacements de signalisations existantes, remplacements/refixation de poteaux/signalisations abîmées, neutralisations, installations et reprises de barrières Nadar, élagages autour de panneaux, ...

- 5 Ordonnances temporaires de police.

- 14 Règlements communaux de circulation routière

Quelques exemples : interventions de sécurisation, interventions en matière de stationnement (création, interdiction,...), interventions en matière de signalisation routière, créations de passages piétons, réorganisations de la circulation, fermetures de voiries en temps de neige et verglas, créations d'emplacements PMR, interventions en matière de zone de chargement/déchargement, ...

- Analyses cartographiques d'interventions potentielles (parkings, interventions voiries, plans de trajets,...)

# PERSONNEL

## 1. Localisation :

Place de l'Hôtel de Ville, 3 — Rez-de-chaussée.
Accessible tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 16h00 à 17h00.

## 2. Composition du service :

- 1 chef de service;
- 2 juristes;
- 2 gestionnaires des ressources humaines;
- 2 gestionnaires de paie;
- 4 agents administratifs.

## 3. Les missions du service :

* L'engagement et le recrutement de personnel (publication d'annonces sur le site du Forem, sur le site de la ville de Wavre et dans les quotidiens locaux, élaboration de descriptifs de fonction, organisation d'épreuves de recrutement....) ;
* La gestion des dossiers individuels et des carrières : établissement des contrats et délibérations, fixation des barèmes et traitements individuels, suivi des évolutions de carrières ou promotions, prise en compte des formations suivies par les membres du personnel, gestion des remplacements... ;
* Le service du personnel gère les dossiers d'environ 380 membres du personnel (non compris, le personnel étudiant, jury, enseignants et assimilés) ;
* La rédaction et la mise à jour des statuts administratif et pécuniaire et du règlement de travail ;
* La prise en charge des procédures liées aux auditions disciplinaires du personnel statutaire et aux licenciements du personnel contractuel... ;
* Le suivi des dossiers en matière d'interruption de carrière, du régime des congés des membres du personnel... ;
* La gestion de la paie (traitements, pécule de vacances, prime de fin d'année, frais de déplacement, jetons de présence...) et des obligations à remplir vis-à-vis de l'ORPSS (Dimona, Dmfa....) ;
* Fixation des traitements des mandataires et élaboration de leur dossier de pension ;
* L'établissement des documents sociaux et de documents variés destinés aux différents organismes tels que les mutuelles, syndicats, fonds des maladies professionnelles, Forem, Onem, ONE... ;
* La mise en place et le suivi de projets liés à des subventions ou visant à la résorption du chômage : programme de transition professionnelle (PTP, Wallo'net), aide à la promotion de l'emploi (APE), Win Win... ;

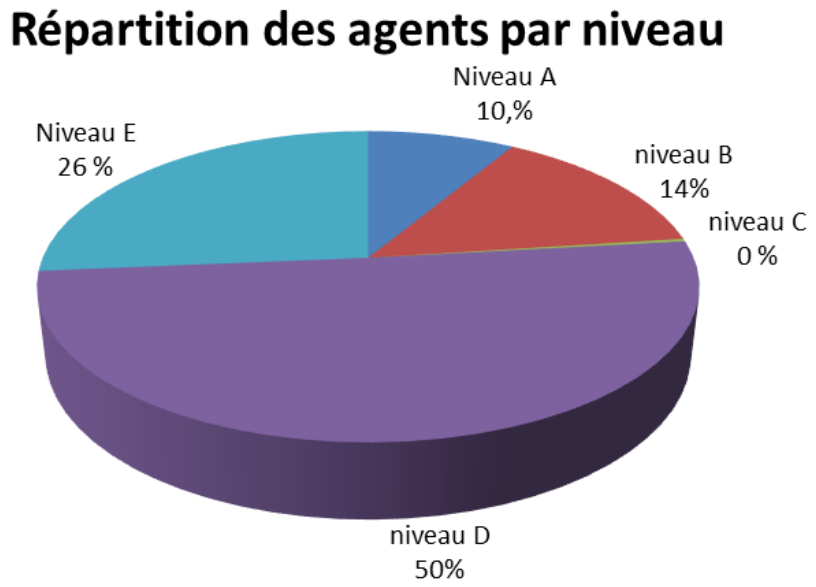

* La mise en œuvre des procédures liées à la médecine du travail : examens d'embauche, de reprise du travail, examens périodiques, vaccinations... ;
* La gestion quotidienne liée aux certificats médicaux et à la médecine de contrôle des absences ;
* La prise en charge des procédures liées aux négociations/concertations syndicales : rédaction de procès-verbaux, ordres du jour, convocations, protocoles d'accord, primes syndicales... ;
* La constitution des dossiers de pension du personnel statutaire et des dossiers liés aux distinctions honorifiques ;
* Gestion du projet « Eté solidaire » et des demandes de stages non rémunérés ;
* L'accueil quotidien de membres du personnel appartenant à des catégories variées (puéricultrices, auxiliaires professionnelles, logopèdes, employés administratifs, ouvriers et techniciens) sollicitant renseignements et conseils divers ;
* L'organisation et le suivi des formations ;

Formations suivies par les agents communaux :

| Matières et services | Nombre de jours | Nombre d'agents * |
|---|---|---|
| Bibliothèques | 36 | 5 |
| Communication | 12 | 3 |
| Crèche - SAEC | 20.5 | 8 |
| Divers (Beaux-arts - Archives) | 18.5 | 9 |
| Environnement | 1 | 1 |
| Etat civil - Population | 10 | 8 |
| Finances | 24 | 6 |
| Informatique | 8 | 4 |
| Management | 29.5 | 5 |
| Marchés publics | 4 | 3 |
| Mobilité | 6 | 2 |
| Personnel | 6 | 5 |
| Social (PCS et Extra-scolaire) | 61.5 | 16 |
| Technique - Travaux | 63 | 15 |
| Travailleurs PTP | 38 | 4 |
| Urbanisme | 48 | 10 |
| RGB | 57 | 7 |
| **Total** | **443** | **111** |
| Participation à divers salons, conférences, séminaires, démonstrations et workshop | 32,5 | 24 |

* Le nombre d'agents est calculé comme suit : chaque agent ayant suivi une (des) formation(s) dans une même "matière" est comptabilisé une seule fois dans cette matière. Si un agent a suivi des formations dans différentes matières (ex : Technique et Management), alors l'agent est comptabilisé une fois dans chaque matière.

# RELATIONS PUBLIQUES — AFFAIRES CIVILES

**1. Localisation :**
Place des Carmes, 8 — 1er étage.

**2. Structure du service :**
Le service des relations publiques / affaires civiles reprend les sous-sections suivantes:
- Population,
- Etat civil,
- Etrangers,
- Passeports,
- Casiers judiciaires,
- Permis de conduire,
- Location de salles et prêt de matériel.

**3. Composition :**
21 personnes travaillent dans le service.

**4. Missions du service :**
Le service des Relations publiques est probablement le service le plus visité par la population wavrienne car il touche directement à la vie des citoyens.
Nos bureaux reçoivent environ 82.750 visites par an.

Le service est divisé en sous-sections :

## Population

Est chargé :
- des demandes et délivrances des cartes d'identité électroniques ;
- des demandes d'entrées, de sorties et de mutations intérieures ;
- de la délivrance de certificats divers tels que compositions de ménage, autorisations parentales, certificats de résidence, de vie, etc.;
- des déclarations de dons d'organes ;
- de la gestion et mise à jour des données du registre population ;
- de la «collecte» des nouveau-nés, passages population.

## Etat civil

Est compétent pour :
- rédiger les actes de reconnaissance, naissance et déclarations de mariage ;
- rédiger les actes de décès survenus sur le territoire de la commune ;
- préparer les dossiers de mariage et rédiger les actes de mariage ;
- transcrire les jugements d'adoption et de divorce ;
- transcrire les arrêtés royaux de changement de nom et arrêtés ministériels de changement de prénom ;
- recevoir les déclarations de demande de changement de nationalité ;
- recevoir et enregistrer les déclarations/ cessations de cohabitations légales ;
- transcrire les actes d'état civil étrangers ;
- enregistrer les déclarations anticipées d'euthanasie.

## Etrangers

Est chargé des démarches suivantes :
- déclaration d'arrivée, inscription, collecte des personnes de nationalité étrangère;
- titres de séjours électroniques et biométriques ;
- traitement des dossiers de demandeurs d'asile ;
- gestion et mise à jour des données du registre des étrangers ;
- information du parcours d'intégration aux primo-arrivants.

## Passeports

- Demande et délivrance des passeports biométriques.

## Casiers judiciaires

- Encodage et mises à jour du casier judiciaire;
- Délivrance d'extraits.

## Permis de conduire

- Demande et délivrance des permis de conduire (provisoire, format carte et international).

## Location de salles et prêt de matériel

## Divers

Le service des Relations publiques se charge également :

- Des élections ;
- Des incivilités ;
- Des déclarations de chiens dangereux ;
- Des vaccinations ;
- Des numérotations d'immeuble ;
- Du Répert'Wavre ;
- Des radiations et inscriptions d'office.

5. Réalisations du service—Statistiques service des Relations publiques pour l'année civile 2018

## 1. Service Population et service des Etrangers

- Nombre d'habitants au 31/12/2017: **34 379**
- (14 545 ménages, 128 nationalités différentes)
- 2 centenaires fêtés en 2018

| | Registre population | | | | Registre des étrangers | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Hommes | | Femmes | | Hommes | Femmes |
| Dossiers d'inscriptions | 1720 dossiers | | | | 383 dossiers | |
| Personnes inscrites | 1200 | | 1224 | | 336 | 367 |
| Venant d'une autre commune | 1036 | | 1042 | | 219 | 252 |
| Naissances | 124 | | 137 | | 24 | 12 |
| Venant de l'étranger | 40 | | 45 | | 93 | 103 |
| Mouvements internes | | | | | | |
| Passages population | --- | | | | 75 | 81 |
| Dossiers mutations intérieures | 776 | | | | 63 | |
| Personnes rayées | 2541 | | | | 534 | |
| Rayées pour l'étranger | 78 | 83 | - | - | 41 | 49 |
| Rayées pour une autre commune | 971 | 1007 | - | 1 | 173 | 184 |
| Rayées d'office | 85 | 42 | - | - | 42 | 22 |
| Décès | 133 | 142 | - | - | 12 | 11 |

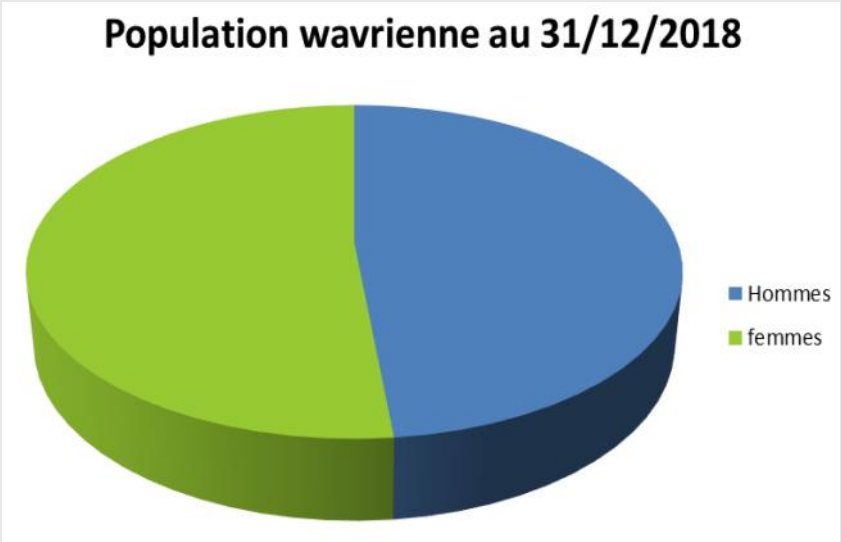


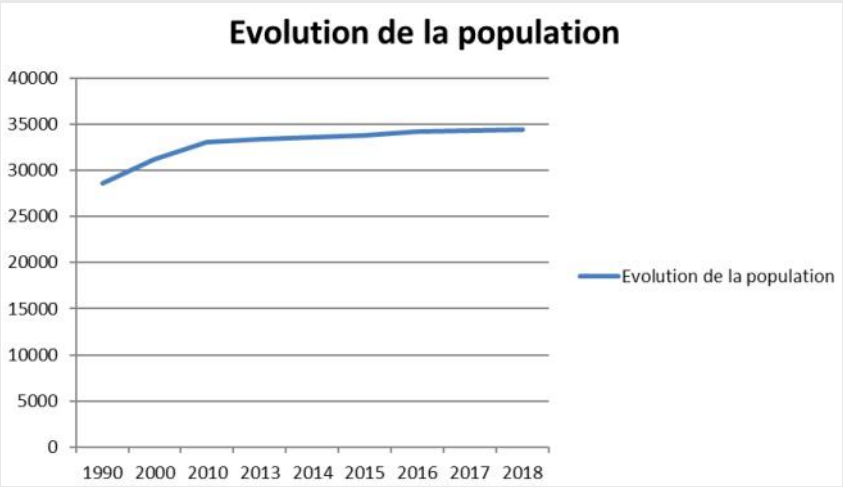


| | Service population | | Service des étrangers |
|---|---|---|---|
| | Belges | Etrangers | |
| Cartes identité électroniques | 5984 | 708 | |
| Kids-Id | 1121 | | |
| Titres de séjour biométriques | 249 | | |
| Attestations d'immatriculation | | | 86 |
| Permis de travail | | | 85 |
| Enquêtes administratives | | | 1046 |
| Délivrances d'annexes | | | 1570 |

## 2. Service Etat civil

| Naissances | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Belges | | Etrangers | |
| | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes |
| A Wavre | - | - | - | - |
| Autres communes | 122 | 136 | 24 | 12 |
| A l'étranger | 2 | 1 | - | - |

| Mariages, divorces et cohabitations légales | | | |
|---|---|---|---|
| Mariages célébrés à Wavre | Divorces transcrits | Cohabitations légales | Cessations de cohabitations légales |
| 99 | 45 | 116 | 29 |

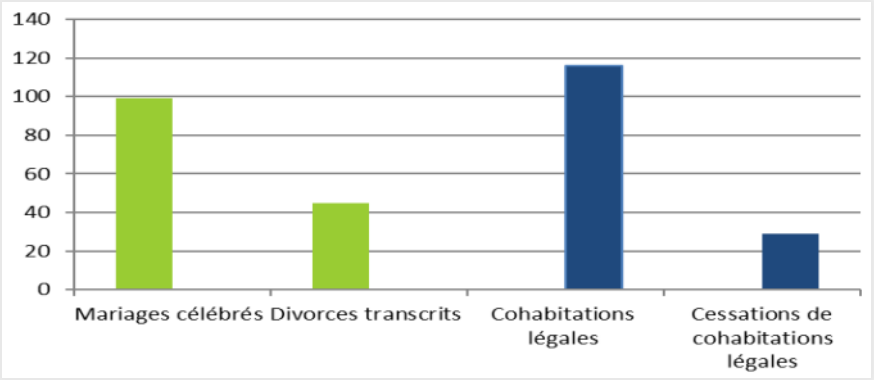

| Autres actes d'état civil | |
|---|---|
| Reconnaissances d'enfant | 96 |
| Déclarations de mariage | 119 |
| Actes de changement de prénom(s) | 17 |
| Actes de réassignation sexuelle | 4 |
| Actes d'acquisition de la nationalité belge | 80 |
| Décès | 286 |
| Transcriptions d'adoption | 2 |
| Transcriptions d'arrêtés royaux/ ministériels | 2 |
| Transcriptions d'actes étrangers | 5 actes de naissance<br>2 actes de mariage<br>1 acte de décès |

## Funérailles et sépultures

| Décès | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Registre population | | | |
| | Belges | | Etrangers | |
| | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes |
| A Wavre | 66 | 81 | 4 | 6 |
| Autre commune | 66 | 61 | 6 | 4 |
| A l'étranger | 1 | - | 2 | 1 |

| | Cimetière de Wavre | Cimetières de Limal | Cimetières de Bierges |
|---|---|---|---|
| Nombre de funérailles dont le type de sépulture concerne une inhumation | 73 | 25 | 21 |
| Nombre de funérailles dont le type de sépulture concerne une crémation | 57 | 18 | 17 |

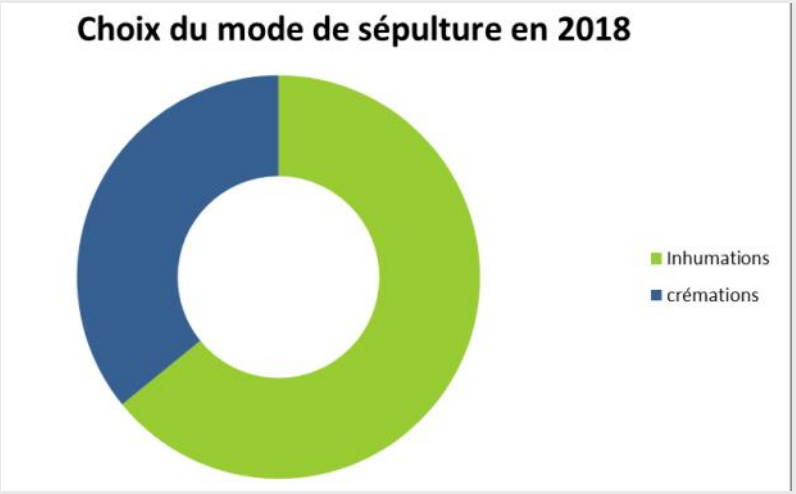


## 3. Service Passeports

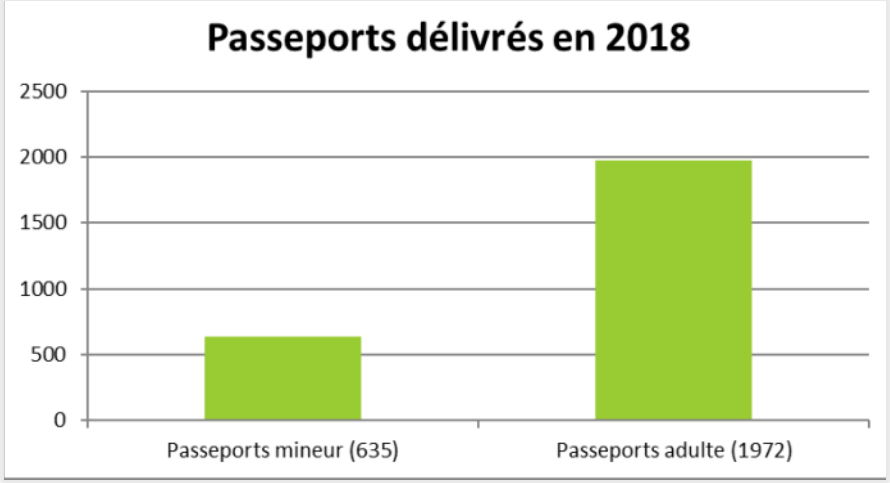

## 4. Location des salles communales

| | | |
|---|---|---|
| Wavre | Salle des fêtes | 148 occupations |
| | Cloître | 26 occupations |
| | Salle des Templiers | 315 occupations |
| | Salle vintage | 122 occupations |
| | Hall des Récollets | 2 occupations |
| Limal | Salle des fêtes | 263 occupations |
| | Beauchamps | 8 occupations |
| Bierges | Salles Jules Collette | 176 occupations |

## 5. Service Permis de conduire

| Nombre de permis délivrés | |
|---|---|
| Permis de conduire | 1566 |
| Permis internationaux | 293 |
| Permis de conduire provisoires | 683 |

## 6. Casier judiciaire

| Nombre d'extraits délivrés | |
|---|---|
| Extraits du casier judiciaire | 3019 |
| Bulletins de renseignements | 1343 |

# SECRETARIAT GENERAL — CITOYENNETE — DEVELOPPEMENT COMMERCIAL — AFFAIRES IMMOBILIERES ET JURIDIQUES

1. Localisation :

Place de l'Hôtel de Ville, 1 — Rez-de-chaussée (Secrétariat général, affaires immobilières et juridiques)
2ème étage (Citoyenneté )
Place de l'Hôtel de Ville n°3 – 1er étage (Développement commercial).

2. Structure du service général:

Le service du Secrétariat comprend outre le secrétariat proprement dit : les affaires juridiques, les affaires immobilières, le développement commercial et la citoyenneté.

3. Composition :

Le service du Secrétariat général est actuellement composé de : la directrice générale, 1 chef de service, 1 juriste (0,5 ETP), 1 chef de bureau, 1 chargée de la citoyenneté, 1 chargée des affaires immobilières, 1 chargée de développement commercial et 6 employés.

## Secrétariat général

1. Missions du service :

- Le service du Secrétariat général assure le secrétariat du Conseil communal, du Collège communal et du Bourgmestre. Il réceptionne les divers courriers, les traite ou les dirige dans les services concernés, reçoit les administrés et organise leur demande de rendez-vous, s'occupe de la gestion journalière des diverses demandes des citoyens, les relations extérieures et les contacts avec la presse, etc.

Il prépare les séances du Conseil et du Collège, rédige les ordres du jour, établit les procès-verbaux, répond à toutes les demandes adressées à ces instances et transmet en interne et en externe toutes les décisions de ces autorités.

Le Secrétariat général organise et surveille toute la vie interne de l'administration communale et examine notamment les problèmes concernant l'organisation générale de la commune. Il collabore avec les services en vue d'assurer le bon fonctionnement de l'administration et leur apporte son support.

Il détermine les procédures à mettre en place dans le cadre des différentes réformes.
Il apporte une aide juridique aux différents services de l'administration et analyse les dossiers liés aux marchés publics.

- Depuis décembre 2014, un Comité de Direction a été établi qui réunit la Directrice générale, le Directeur financier et les chefs de service. Il traite de toutes les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services. C'est un lieu d'échanges interactifs et transversal entre l'ensemble des services. Le Comité de Direction travaille également sur la mise en place d'un système de contrôle interne au sein de l'administration. Le Secrétariat général assure le secrétariat du Comité de Direction.
- Le Secrétariat général suit l'avancement du Programme Stratégique Transversal (PST).
- Le Secrétariat général gère également les relations de la Ville avec les intercommunales et les associations auxquelles elle est affiliée. (Présentation des ordres du jour des assemblées générales et désignations des représentants au Conseil communal).
- Il assure le relais entre l'administration et la zone de Secours, zone de Police et la REW .
- Le Secrétariat général gère également la discipline (D5) dans le cadre du PGUI.
- Formation continue à la planification d'urgence et en communication de crise.
- Le Secrétariat réalise et met en page le présent rapport annuel.

2. Réalisations du service :

Programme Stratégique Transversal

Le service du Secrétariat général a été désigné Comité de Pilotage restreint pour établir le Programme Stratégique Transversal. Ce travail de plusieurs mois a été réalisé en deux phases. Lors de la première phase, le Comité s'est attelé à traduire la Déclaration de politique communale du Collège en objectifs opérationnels. Lors de la seconde phase, quatre binômes se sont répartis les entretiens avec l'ensemble des services communaux et leur échevin attitré afin de réfléchir aux actions qui peuvent être menées par chaque service en vue de réaliser les objectifs opérationnels dégagés.

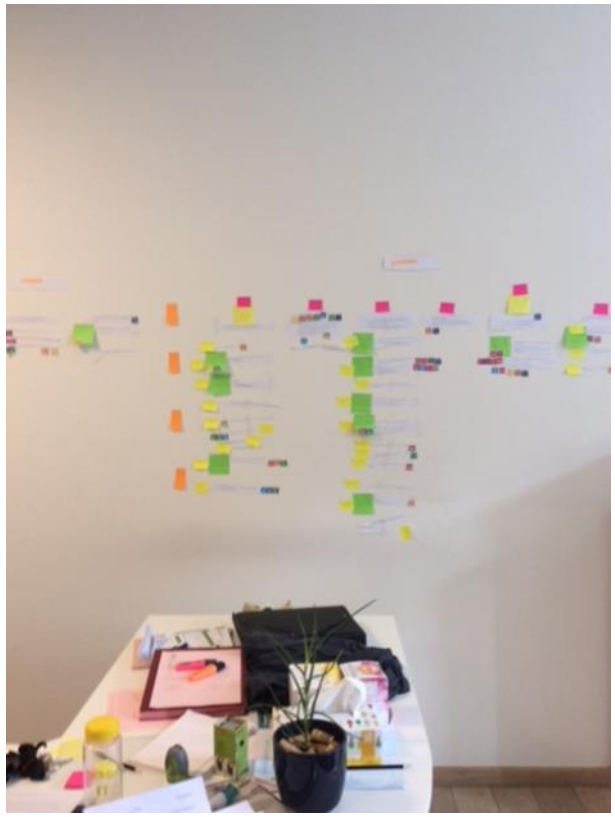

Le Comité de pilotage restreint est également chargé du suivi du PST. Chaque binôme suivra régulièrement ses services afin de rendre compte régulièrement de la capacité de réalisation des actions.

Le secrétariat en quelques chiffres:

- 12 procès-verbaux du Conseil ont été établis avec un total de 300 points en séance publique et 267 en huis clos.
- 51 procès-verbaux du Collège ont été établis avec 3.958 points soit une moyenne de 77 points par séance.
- Plus de 436 courriers ont été rédigés suite aux décisions prises par le Collège
- Plus de 429 accusés de réception ont été rédigés;
- Plus de 10.090 courriels ont été réceptionnés sur la boite mail de la Ville et redirigés vers les services;
- 84 demandes ont été transmises à la zone de secours pour des visites de prévention incendie;
- 17 ordres de services ont été diffusés;
- 754 rapports ont été présentés au Collège communal (pour l'ensemble du service);
- 1 comité de direction et 1 comité de direction financier se sont tenus.

## Citoyenneté

1. Missions du service :

Mise en place et suivi du Conseil des jeunes et du Conseil communal des enfants.

2. Réalisations du service :

70 ans de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) :

A cette occasion nous avions organisé, le samedi 25 août, des activités d'interpellation de la population à Wavre sur Herbe. Lors de ces interpellations réalisées par les huit comédiens en costume d'époque, nous avons récolté des propositions d'articles nouveaux pour la DUDH auprès de la population. Ils distribuaient également des petites cartes avec des articles de la DUDH aux citoyens et les ont interpellés sur la déclaration.

Les activités touchant à leur fin, les comédiens ont organisé un grand rassemblement pour voter (pour ou contre) les différentes propositions d'articles. Ce grand rassemblement a éveillé la curiosi-

té d'une petite trentaine de citoyens qui sont venus participer activement aux votes. Les citoyens présents se sont pris au jeu et ont également débattu les divers sujets abordés.
Une vidéo a été réalisée afin de reprendre quelques-uns des articles proposés. Elle a été publiée sur la page Facebook de la Ville le 10 décembre, jour d'anniversaire de la signature de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

### Brevets BEPS :

Depuis début 2019, en partenariat avec la Croix-Rouge, la Ville de Wavre a déjà organisé et subventionné 8 sessions de formation BEPS (Brevet Européen en Premiers Secours). Deux autres sessions (déjà complètes) seront encore organisées avant la fin de l'année. 120 personnes auront donc été formées aux premiers secours sur cette année 2019.

### Centenaire Armistice 14-18 :

A l'occasion du 100ème anniversaire de l'Armistice de la première guerre mondiale, plusieurs hommages ont été rendus. Le 10 novembre 2018 a eu lieu, depuis l'Hôtel de Ville, un cortège de joueurs de cornemuse vers le parc Nelson Mandela pour procéder à l'inauguration de l'Arbre de la Paix. S'en est suivi un vernissage de l'exposition « 14-18 le Centenaire » du Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de Généalogie de Wavre au Château de l'Ermitage. Du spectacle théâtral historique « 14-18, Et après ? » par la Compagnie Sandra Proes au sein de cette exposition et dans le jardin du château de l'Ermitage.

### Le Conseil Communal des Enfants (CCE):

De septembre 2018 à mai 2019, ce sont 14 conseillers de 10 à 12 ans qui se sont réunis tous les mois.
Le 23 janvier 2019, les Conseillers ont rendu visite aux résidents de la maison de repos du CPAS « La Closière ». Ils leur ont fait essayer des casques de réalité virtuelle, proposé divers jeux de société et apporté le goûter.
Durant les mois de février et mars 2019, parallèlement au fonctionnement du CCE, des animations sur le fonctionnement d'une commune ont été réalisées par la coordinatrice dans les classes de quatrième primaire des 8 écoles participantes.
Le 13 mars 2019, les enfants ont collaboré avec le service Environnement et ont ramassé plusieurs sacs de déchets aux alentours de la gare, au parc Houbotte et sur le parking du Moulin.
Du 23 avril au 3 mai, les candidats aux élections ont mené campagne au sein de leur établissement scolaire ensuite du 6 au 10 mai, les élèves de 4ème, 5ème et 6ème primaires se sont rendus aux bureaux de vote et ont élu 8 nouveaux conseillers.
29 mai 2019 : Les élus en fin de mandat ont offert leur écharpe aux nouveaux élus qui ont prêté serment.

### Le service Jeunesse :

Chill day : Le samedi 22 juin a eu lieu le « chill day ». Cette journée a été organisée en collaboration avec la Maison des Jeunes, Vitamine Z, pour répondre à une demande d'activités sur le thème du skateboard. Sur le parking de la Salle Jules Collette étaient installés une rampe de skate, les modules du skate park mobile, une scène avec programmation de différents groupes musicaux de la région, un bar et une petite restauration. Cette première édition a rencontré un franc succès auprès des jeunes.

## Développement commercial

1. Missions du service :

* Accompagner les futurs porteurs de projets / investisseurs dans leurs démarches pour s'implanter à Wavre.
* Délivrer de l'information et de la documentation destinées aux commerçants désireux de commencer une nouvelle activité à Wavre.
* Conseiller et accompagner les commerçants sédentaires .
* Faciliter le flux d'informations entre les différents acteurs du commerce à Wavre.
* Mettre en place des actions ayant pour but de redynamiser l'aspect commercial de la Ville de Wavre en valorisant son commerce local spécialisé.

2. Réalisations du service :

I. Participation des commerçants à de nombreuses festivités :

Le Weekend du Client octobre 2018

Organisé par l'UCM et COMEOS en collaboration avec la Ville de Wavre et l'Association des Commerçants, l'événement célèbre les commerçants indépendants et leurs clients lors d'un weekend entier dédié au shopping festif. Chaque année, plus de 170 boutiques fêtent leurs clients à travers toute la commune de Wavre. Cette année, la Ville a été choisie pour être la Ville Phare du Weekend du Client. A cette occasion, des animations pour les plus petits ont été organisées en centre-ville.

II. Organisation de formations pour développer les connaissances des commerçants, les accompagner dans les transitions auxquelles ils doivent faire face :

- Organisation de 5 formations au numérique pour les commerçants

Le développement connu par le web ces dernières années est tel qu'on ne peut plus l'ignorer. C'est pour cette raison que la Ville de Wavre, en collaboration avec l'UCM, a proposé des ateliers et formations au numérique à destination des commerçants de Wavre tout au long de l'année. C'est au travers d'exemples concrets, que les participants ont pu comprendre comment le web et ses outils peuvent aider à mieux faire connaitre leur activité et à augmenter leur visibilité en ligne.

* Mener des campagnes de publicité sur Facebook (25 février 2019) ;
* Communiquer avec la presse (25 mars 2019) ;
* Développer sa présence sur Facebook NIV 1 – (1er avril 2019) ;
* Les fonctionnalités d'Instagram Business Manager et les publicités payantes (24 juin 2019) ;
* Création de newsletters avec l'outil Mailchimp (à venir).

III. Favoriser le développement d'une communication envers les commerçants:

- Envois d'un agenda mensuel spécialement pour les commerçants

Envois d'un agenda 100% commerce. Informations concernant les festivités au centre-ville, informations pratiques commerciales, rappels et dates des futurs projets créés et mis en place pour eux. Un agenda est envoyé par mois sous forme d'e-mailing – format digital. (Audience : 2000 @)

- Organisation de réunions opérationnelles / Participation à des ateliers citoyens

Organisation de plusieurs réunions afin de récolter les informations de terrain concernant le commerce - réunions avec l'association des commerçants / réunions autour des futurs projets prévus

en centre-ville (participation des commerçants aux Ateliers urbains concernant le projet de la promenade / visite de la ville de Malines (18/03/2019) / participation aux Ateliers pour le projet d'embellissement du centre-ville) / organisation d'une réunion d'information relative à la mise en concession du parking (06/04/2019) / présentation du projet Carabiniers aux commerçants (06/06/2019).

## IV. Mise en place d'outils pour accueillir les futurs investisseurs :

* **Guide pour les nouveaux commerçants** qui rassemble la totalité des informations utiles à l'implantation commerciale à Wavre.
* **Processus de rendez-vous pour accompagner les porteurs de projets** commerciaux – conseils / encadrement.
* Mise en relation des porteurs de projets et des propriétaires de cellules vides en centre-ville principalement.
* Mise à disposition de supports visuels pour annoncer les soldes en centre-ville (bâches + stickers pour les commerces) – Création d'un nouveau visuel pour soldes d'hiver :

* **Inscription de la Ville à l'AMCV** – « Association Management centre-ville » - NETWORK.
* Inscription de la ville à **GRAYDON** – en collaboration avec l'Echevinat des Entreprises.
* **Gratuité des parkings** pour les fêtes de Noël / périodes de soldes d'été et d'hiver / Weekend du Client.
* **Spot radio pour promouvoir les commerces wavriens** indépendants spécialisés du centre-ville (soldes été / soldes hiver / black Friday) .
* Création de deux nouveaux spots de notoriété diffusés tout au long de l'année en période dites « creuses » pour le commerce (un pour l'été et un pour l'hiver) axé HORECA.
* Participation à la **Cérémonie des noces d'or de diamant et de brillant** – création de vouchers à utiliser en boutique (juin 2019).

* Remise d'avis concernant des permis d'implantations commerciales à Wavre.
* Accompagnement de la vision « Retail » de Wavre In Progress – Wavre 2030.
* Organisation du **Drink des commerçants** (25 février)
* Mise en place d'un **projet d'amélioration de la balade shopping en centre-ville** – création d'un groupe de terrain afin de relever les

différentes modifications à apporter en rue en vue d'améliorer la balade shopping en centre-ville – à ce jour deux rapports réalisés et 113 points à solutionner par les équipes de la ville de Wavre. (Mars / mai 2019)

* Mise en place d'une **formation « Welcome Chinese »** en collaboration avec l'ACW et le SNI à destination des commerçants de la Ville. Mise en place d'une formation en trois séances avec une cérémonie de clôture – près de 50 commerçants diplômés. (Mai 2019)
* Prise en charge par la cellule du développement commercial des **autorisations de « patentes »** à octroyer principalement à l'HORECA.
* Soutien de la Ville à la **campagne « Bienvenue aux chiens d'assistance »** lancée par AVIQ – distribution de stickers aux commerçants.
* Soutien à l'ACW dans le cadre de l'organisation du **Maca prestige** – la **Hotte du père Noël** etc...
* **Black Friday à Wavre.** (novembre 2018)
* Participation aux **distributions des « It-bags » de la Ville** – pour la promotion du commerce local.
* Collaboration avec l'ACW – le service de la Communication et le développement commercial pour la création du **Calendrier de l'Avent 2019.**

## Affaires immobilières

1. Missions du service :

– Gestion des dossiers relatifs aux ventes, achats et aux locations de biens immobiliers (négociations, relecture d'actes notariés, préparation des conventions d'occupation, ...);
– Gestion du Parc Industriel Nord (respect des conditions des cahiers de charges en cas de mutations immobilières, vente des terrains industriels, gestion du dossier relatif à la pollution due à la fuite du pipeline de l'Otan);
– Gestion du dossier relatif à la vente des objets déclassés.

2. Réalisations du service :

Citons notamment parmi les dossiers traités durant la période :

- Les nombreux dossiers présentés au Collège communal pour obtenir son accord sur les locations ou les reventes des biens situés dans le Zoning Nord;
- Acquisition de deux terrains situés chemin de la Sucrerie afin d'y construire, via la RCA, la piscine communale ;
- Acquisition de plusieurs terrains et une maison rue de la Wastinne afin d'y implanter le dépôt communal ;
- Acquisition d'une maison rue du Tilleul, 39 en vue d'agrandir l'école ;
- Acquisition d'une maison rue Théophile Piat, 26-28 en vue d'y installer 2 associations ;
- Acquisition d'une maison rue Charles Jaumotte, 56 en vue d'agrandir l'école ;
- Compromis de vente de quatre terrains dans le Parc Industriel Nord ;
- Convention d'occupation d'un bâtiment préfabriqué par l'Unité Scoute de Limal ;
- Convention d'occupation de classes de l'IFOSUP par l'asbl AEF;
- Bail de mise à disposition d'un espace bureau rue Théophile Piat, 26-28.

## Affaires Juridiques

1. Missions du service :

Le service Juridique est divisé en deux pôles distincts. Le pôle « finances » pour lequel les principales tâches sont la rédaction d'avis de légalité sur les marchés publics, conseils divers pour les procédures d'achats, conseils dans l'exécution de marchés... et un pôle « intrinsèquement juridique » via un support juridique au Secrétariat général et aux Echevins, un conseil juridique pour les divers services de l'administration, la gestion des contentieux extérieurs de la Ville, les rapports avec les avocats et des requêtes à caractère juridique de citoyens.

# SERVICE INTERNE POUR LA PREVENTION ET LA PROTECTION AU TRAVAIL (S.I.P.P.)

**1. Localisation du service :**
Place des Carmes, 32 à 1300 WAVRE.
Tél : 010/230.450, 010/230.414
Fax : 010/230.313

**2. Composition du service :**
- Levieux Fernand, Ir en sécurité et hygiène au travail, responsable SIPP et fonctionnaire PLANU
- Caroline Van Nieuwenhove, employée d'administration.

**3. Missions du service :**
La loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail est la loi belge de base en matière notamment de sécurité et de santé au travail. La plupart des arrêtés d'exécution de cette loi constituent le Code sur le bien-être au travail. Chaque employeur doit mener une politique du bien-être au travers d'un Service Interne pour la Prévention et la Protection au travail (SIPP). Pour certains aspects de cette mission, l'employeur fait appel à un Service Externe pour la Prévention et la Protection au travail (SEPP).

**4. Réalisations du service :**
Dans ce cadre établi, le Service Interne pour la Protection et la Prévention au travail de la Ville de Wavre a accompli différentes missions et activités en 2018/2019. Citons :

L'élaboration d'une politique de bien-être au travail (plans annuel et quinquennal) avec suivi et mise en pratique, la participation aux Comités de concertation, la coordination des missions avec le nouvel SEPP 'SPTM/ARISTA', la visite des lieux de travail, les suivis en matières de sécurité des équipes techniques sur le terrain, analyse de postes de travail, l'application de la règle des trois feux verts en matière d'achat, la formation des nouveaux engagés en matière de sécurité au travail, la formation et recyclage du personnel (secouristes, formation BA4/BA5, équipier de première intervention), la participation à la procédure d'achat d'équipements de travail, l'analyse des accidents au travail; l'analyse de risque pour les stagiaires et les jobs d'étudiant, les suivis en matière de sécurité de chantiers réalisés par des entreprises extérieures, les gestion des contrôles périodiques, visites trimestrielles des plaines de jeux et sportives avec sensibilisation du personnel (la sécurité des jeux, problématique des goals mobiles, ...), les visites des espaces publics (parcs), la concertation avec la Police et les Pompiers en matière de sécurité et de protection des lieux de travail, les conseils individuels ou collectifs en matière de sécurité et de bien-être au travail, la mise en place de moyens de prévention incendie dans les écoles et de sécurité intrusion (asservissement positif des gâches électriques à l'entrée des établissement d'enseignement au centrale incendie), la formation du personnel (exercice d'évacuation dans les crèches et les écoles), la sensibilisation du personnel dans les écoles, travail en matière de planification d'urgence (coordination en interne et en externe, formation continue, mise à jour du PGUIC et des plans mono disciplinaires, participation aux exercices de planification d'urgence).

# SPORTS

## 1. Présentation ASBL Sports et Jeunesse

L'A.S.B.L. Sports et Jeunesse qui a été constituée le 9 février 1972, a pour objet l'exploitation et la gestion de toutes les installations sportives communales, à savoir : les halls des sports, ainsi que l'organisation des plaines de vacances.

La direction des installations sportives est assurée par Monsieur Jonathan Rucquoy
Personnel Plaines des Sports : 6 techniciens, 1 administrative
Personnel Halls des Sports : 2 concierges, 1 technicien de surface, 4 administratives
La direction du service Jeunesse est assurée par Mademoiselle Nathalie TOLLET

## 2. Localisation du service :

Infrastructures sportives wavriennes:

* Centre sportif de Wavre avec plaine de jeux - avenue du Centre Sportif, 22 - 1300 Wavre
* Centre sportif de Limal avec plaine de jeux – rue Charles Jaumotte, 156 – 1300 Wavre
* Centre sportif du Villagexpo – Place de la Constellation – 1300 Limal
* Martineau – rue Charles Jaumotte – 1300 Wavre
* Centre culturel et sportif de Bierges avec plaine de jeux – rue des Combattants, 16 - 1301 Bierges
* Plaine de jeux : Orangerie – Chaussée des Gaulois – 1300 Wavre
* Bois de Beumont : Rue Saint-Anne 1300 Wavre

## 3. Composition du service :

### Halls des sports et plaines des sports

Occupation par les clubs, groupements sportifs et écoles wavriennes.
Le hall des sports concerne toutes les infrastructures intérieures. Il reprend au niveau du personnel principalement les administratifs et les concierges.
La plaine des sports concerne tout ce qui est infrastructures extérieures. Elle reprend principalement tous les ouvriers.

### Centre sportif de Wavre

⇒ Grande salle : 3 triplettes : tennis-volley-basket-badminton ou terrain central : mini-foot – hockey .
⇒ 3 petites salles: POLYVALENTE (plus de 300 sportifs) - ARTS MARTIAUX (environ 275 sportifs) - PETANQUE (environ 70 sportifs).
⇒ Une tribune, 2 terrains de football séniors et 1 diablotin en herbe, 1 terrain synthétique senior et 1 terrain diablotin synthétique en liège : ces infrastructures sont utilisées par Wavre Sports et des équipes d'ABSSA, environ 500 membres pour une trentaine d'équipe.
⇒ 2 terrains synthétiques mouillés de hockey : ces derniers sont utilisés par une centaine d'équipes séniors et jeunes du Lara Hockey Wavre soit plus de 1000 membres .
⇒ 10 courts de tennis en brique pilée dont 6 couverts en hiver mis à disposition du Royal Tennis Club La Raquette de Wavre et de leurs 947 membres.
⇒ 22 pistes de pétanque dont 8 couverts pour les 70 membres.
⇒ 2 terrains multisport extérieurs ouverts à tous toute l'année.
⇒ 1 plaine de jeux.
⇒ 1 club-house du Brabant Wallon Yachting Club.

### Centre sportif de Limal

⇒ Grande salle : 2 doublettes : volley-basket–badminton ou un terrain central : tennis-basket-mini-foot .
⇒ 4 petites salles : TENNIS de TABLE (159 membres) - ARTS MARTIAUX (plus de 500 sportifs)– REUNION – BILLARD (60 membres)
⇒ 2 terrains de football en herbe et 1 petit diablotin : mis à la disposition des deux clubs de football Royal Wavre-Limal et C.S.Biergeois
⇒ Aires de jeux extérieures : terrain mini-foot/ volley/Basket ouvert toute l'année, pistes de pétanque, plaine de jeux, aire de Fitness et crossfit extérieure

### Wavre – Bois de Beumont :

Plusieurs sentiers de promenade et jogging avec des circuits proposés de 400 et 1500m ainsi que

23 ateliers constituant une piste de santé.

Bierges – Centre sportif et culturel Jules collette.

⇒ 1 terrain de football : Pour le CS Biergeois, des équipes d'ABBSA et une équipe féminine (100 membres) .

⇒ 1 court de tennis en dur mis gratuitement à disposition des habitants de l'entité du 1er avril au 30 septembre .

⇒ 1 terrain diablotin synthétique football mis gratuitement à la disposition de tous.

⇒ 1 piste de Bi-cross mise gratuitement à la disposition de tous

⇒ 1 plaine de jeux ouverte à tous toute l'année.

⇒ 1 salle polyvalente dans le complexe communal où se pratiquent : yoga, tai chi.

⇒ Terrains de pétanque .

Limal – Plaine du Martineau

⇒ 1 terrain de football pour les équipes séniors du club de Wavre Limal.

Limal Villagexpo

⇒ 1 court de tennis extérieur en dur mis gratuitement à disposition des habitants de l'entité du 1er avril au 30 septembre.

⇒ 1 terrain diablotin de football mis gratuitement à la disposition de tous.

⇒ 10 terrains de pétanque, 1 salle comprenant 6 pistes de pétanque à disposition de l'A.S. Beauchamp (75 personnes).

⇒ 1 salle polyvalente, réservée aux clubs de tennis de table de l'AS Beauchamp, groupes de danse, gym douce et karaté (environ 200 membres).

⇒ 1 plaine de jeux et un mini roller skate.

Hôtel de Ville de Wavre – Stand de tir

L'Hôtel de Ville met à la disposition du club "Cercle de Tir Wavrien" et de ses 170 membres des locaux qui ont été aménagés en stands de tir. Cette infrastructure n'est pas vraiment « gérée » par le service des Sports.

4. Missions du service :

Listing de quelques événements qui se sont déroulés dans les infrastructures sportives :

- Place aux Enfants
- Je cours pour ma Forme
- Championnat international Judo Torri
- BW CUP Tournoi foot
- Mémorial Van Co
- Ballade Van Co
- Organisation du match de hockey Belgique-Irlande
- Différents tournois annuels des clubs
- Final coupe du Brabant (Botroul)
- Fête du personnel
- Divers Joggings
- Danone Nation Cup
- Festifoot

Réalisation :

- Réaménagement de la plaine de jeux de Bierges;
- Réaménagement du Bi-Cross de Bierges ;
- Agrandissement du terrain 2 du Centre sportif de Limal afin qu'il soit homologué;
- Création d'un petit terrain diablotin à Limal;
- Mise en place de nouveaux jeux fitness dans le Bois de Beumont ;
- Réaménagement de l'espace jardin de l'Orangerie et préparation du terrain pour la mise en place de Vignes.;
- Changement de jeux d'enfants dans plusieurs plaines de jeux (Limal, orangerie);
- Mise en place de la possibilité pour les particuliers de louer les infrastructures de façon ponctuelle.

Projets :

Centre sportif de Wavre :

- Création d'une nouvelle plaine de jeux ;
- Mise en place d'un stade régional de hockey ;
- Création d'une nouvelle piscine;
- Création d'un nouveau bâtiment pour accueillir l'école des jeunes de Wavre Sports ;
- Réorganisation du Mérite sportif en décembre 2019.

Centre sportif de Limal :

- Création d'un terrain de football synthétique;
- Création d'un terrain en herbe avec tribune cafétéria, salle de réunion, vestiaires.

Villagexpo :

- Travaux isolation
- Remise à neuf du hall

– Construction de nouveau vestiaires

PLAN STRATEGIQUE TRANSVERSAL WAVRE

– Continuer les négociations avec la fédération de Hockey et Infrasports pour la mise en place d'un stade régional de hockey sur Wavre.
– Continuer les démarches pour la mise en place d'un centre aquatique sur Wavre.
– Organiser le transfert du service des Sports depuis l'ASBL Sports et Jeunesse vers la Régie Communale Autonome.
– Améliorer les conditions d'accueil des sportifs et créer de nouvelles infrastructures.
– Poursuivre l'entretien régulier des infrastructures sportives.
– Développer de nouvelles initiatives pour soutenir les clubs sportifs.
– Faciliter l'accès à la pratique du sport.
– Améliorer la visibilité et la communication sur les missions, services et activités des services communaux, associations et institutions.
– Offrir au citoyen une plage horaire d'accueil plus large, en adéquation avec son emploi du temps.
– Reconduire les chèques sports pour les jeunes de 6 à 25ans.
– Ouvrir les chèques sport pour les 3-6ans.
– Construire une nouvelle piscine.
– Assurer le déménagement du terrain de football du Martineau vers un nouveau stade à Limal.
– Développer le E-sport.
– Organiser les assises du sport via la mise en place d'un conseil des utilisateurs.

# SYNDICAT D'INITIATIVE

**1. Localisation du service :**

Place de l'Hôtel de Ville, 1 — Rez-de-chaussée.

**2. Composition du service :**

7 personnes employées par l'asbl *Syndicat d'Initiative de Wavre* dont deux postes subventionnés par le SPW

**3. Missions du service :**

- Tenir un bureau d'information pour conseiller et informer toute personne, wavrienne ou non wavrienne, sur la vie culturelle de la commune, sur son histoire et sur son patrimoine. En ce sens, proposer des brochures de tout type : loisirs, lieux de restauration, hébergements, balades, etc.
- Proposer à la vente des goodies et autres produits aux couleurs de la Ville mais aussi des places de concerts, de pièces de théâtre et de spectacles organisés par des partenaires culturels wavriens.
- Proposer des visites guidées thématiques, en centre-ville et dans la nature environnante.
- Organiser des événements en vue de valoriser et faire connaître Wavre et ses richesses patrimoniales.
- Organiser des expositions sur des thèmes variés (histoire, arts, technologies, etc.) dans les locaux du Syndicat d'Initiative et dans le Château de l'Ermitage en vue de valoriser les talents wavriens et de mettre en lumière certains sujets d'actualité.
- Faire connaître le patrimoine matériel et immatériel de Wavre : découverte du carillon, dégustation de la tarte au Stofé, etc.
- Soutenir les organisations patrimoniales et culturelles wavriennes : la Confrérie du Stofé, le Comité des Géants, le Comité du Carillon, le Cercle Historique, Archéologique et Généalogique de Wavre, le Cercle Culturel et Artistique de Wavre, les compagnies de théâtre, les chorales, etc.
- Communiquer via les réseaux sociaux sur les événements et les actualités culturelles de Wavre.
- Rédiger les pages qui concernent la culture et le tourisme ainsi que l'agenda des activités pour le bulletin communal *Bonjour Wavre*.
- Soutenir les services de l'administration communale dans certains projets culturels et touristiques.
- Gérer les locations du Château de l'Ermitage.
- Gérer les disponibilités de l'espace d'exposition temporaire qui jouxte le bureau d'information du Syndicat d'Initiative.
- Réaliser l'annuaire des entreprises de Wavre.

**4. Réalisations du service :**

⇒ 23.08.18—Balade gourmande
⇒ 08.09.18—Concert du carillon de chambre et accordéon
⇒ 08 et 09.09.18—Journées du Patrimoine – Thème : L'insolite
⇒ 16.09.18—Stand pour la Journée de la mobilité
⇒ 21.09.18—Opération « Ringing the bells » pour la fête européenne du patrimoine culturel
⇒ 22.09.18—Balade sur le thème des champignons
⇒ 11.11.18—Concert du carillon pour la commémoration mondiale de la guerre 14-18
⇒ 24.11.18—Voyage à Bruxelles
⇒ 16.12.18—Concert du carillon et chorales pour « Wavre solidarité »
⇒ 19.12.18—Concert de Noël de l'Académie de musique de Wavre
⇒ 24.12.18—Concert du carillon pour le réveillon de Noël
⇒ 31.12.18—Concert du carillon pour la Saint-Sylvestre
⇒ 16.02 - 03.03.19—Exposition « Biennale de peinture »
⇒ 09.03 - 24.03.19—Exposition « Collections Insolites »
⇒ 16 et 17.03.19—Exposition sur la dentelle
⇒ 30.03.19—Carnaval des enfants
⇒ 31.03.19—Carnaval
⇒ 06 et 07.04.19—Visites guidées du carillon
⇒ 17.04.19—Stage découverte du carillon
⇒ 01 au 29.05.19—Expo « MLK : 50 ans après » dans le cadre de l'organisation du « Printemps des Libertés »
⇒ 12 et 13.06.19—Concours européen de l'« Entente florale »
⇒ 21.07.19—Concert du 21 juillet
⇒ 27.07.19—Stand pour le « Beau Vélo de Ravel »

22 2018
septembre
BALADE
Champignons
Du Syndicat d'Initiative
Au Château de la Hulpe
Chaussée de Bruxelles 111, 1310 La Hulpe
SYNDICAT D'INITIATIVE

# TRAVAUX

**1. Présentation du service:**

**1.1. Bureau administratif**

Contact

Accessible du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Place des Carmes, 8 - 1300 Wavre

Téléphone : 010/23.03.61

Fax : 010/23.03.69

Courriel : travaux@wavre.be

Missions principales

Élaboration des projets et suivi des chantiers communaux - Gestion du patrimoine voyer - Entretien des cours d'eau de 3e catégorie - Gestion du réseau d'égouttage et raccordements - Propreté publique - Autorisations d'ouverture de voirie et surveillance de ces chantiers - Relations avec les impétrants - Suivi des travaux d'aménagement de lotissements - Dératisation - Déneigement - Aide logistique aux festivités et associations. Gestion du patrimoine immobilier de la Ville - Entretien des cimetières - Mobilier urbain.

Personnel

14 agents communaux

| | |
|---|---|
| DIRECTION DU SERVICE | 1 agent |
| Directeur : direction du service (supervision des tâches confiées au Services des Travaux, gestion du personnel,...) | |
| ADMINISTRATION | 4 agents |
| Employé administratif chargé de la gestion administrative des marchés publics, du suivi du courrier, de la préparation des dossiers à soumettre au Collège et au Conseil communal, aux autorités de tutelle, de la gestion du classement des dossiers et documents, de la planification des marchés récurrents | |
| Employée administrative chargée de la gestion de petits marchés, des interventions, des factures, des congés, heures supplémentaires, absences, fiches de travail et de l'équipement du personnel ouvrier | |
| Agent chargé de la gestion des contrats d'entretien et de divers marchés publics de services et de fournitures | |
| Géomètre : délimitation du domaine public, implantations, réalisation de plans | |
| ESPACE PUBLIC | 6 agents |
| Directeur-adjoint en charge de l'espace public : établissement de cahiers de charges relatifs aux travaux sur l'espace public communal, réalisation de projets, suivi des dossiers, rédaction de rapports techniques divers et de courriers,... | |
| Deux surveillants des travaux chargés du suivi des chantiers externalisés relatifs à l'espace public communal | |
| Deux gestionnaires de dossiers relatifs à l'espace public | |
| Responsable des voiries et du Dépôt communal : responsable des équipes techniques voiries, du suivi du planning et de la réalisation des interventions. Rédaction de rapports techniques | |
| BÂTIMENTS COMMUNAUX | 3 agents |
| Directrice-adjointe en charge des bâtiments communaux : établissement de cahiers de charges relatifs à la rénovation, la transformation et la mise aux normes des bâtiments communaux, réalisation de projets, suivi des dossiers, rédaction de rapports techniques divers,... | |
| Architecte | |
| Electricien chargé de la conformité des installations électriques des bâtiments communaux | |

## 1.2. Cellule Environnement

Contact

Place des Carmes, 8 – 1300 Wavre

Téléphone : 010/23.04.55

Missions

Gestion des déchets - Gestion administrative de la propreté - Gestion de la biodiversité locale - Gestion administrative des cours d'eau communaux (catégorie 3 et non classés) - Gestion administrative du développement d'un réseau de déplacement en mode doux - Relais avec le Contrat de Rivière Dyle-Gette - Relais avec la direction Nature et Forêt du SPW - Compostage public - Aide aux projets de sensibilisation à l'environnement dans les écoles communales - Gestion de la faune nuisible - Organisation d'actions de sensibilisation à la propreté et au maintien de la biodiversité avec les citoyens - Gestion des ruches communales - Contrôle des tontes et des entretiens de parterre par les privés - Gestion des projets de végétalisation des cimetières

Personnel

2 conseillers en environnement.

## 1.3. Dépôt communal

Contact

Accessible du lundi au vendredi de 7h30 à 8h et de 15h30 à 16h.

Chemin de la Sucrerie, 13 - 1300 Wavre

Téléphone : 010/22.58.47

Fax : 010/81 53 07

Missions

Entretien et réparation des trottoirs, des chaussées et du réseau d'égouttage - Propreté publique - Nettoyage des voiries et curage des avaloirs - Entretien et réparation du mobilier urbain et des abribus - Création et entretien des espaces verts - Fleurissement du centre-ville et abords - Elagage - Entretien des chemins et des sentiers - Dératisation des espaces publics - Entretien des bâtiments communaux - Déneigement des voiries - Appui logistique - Inhumations et entretien des cimetières - Placement et entretien de la signalisation routière et des plaques de rue - Signalisation provisoire - Marquages routiers

Personnel

69 agents communaux

| | |
|---|---|
| EQUIPE PROPRETÉ & LOGISTIQUE | 20 agents |
| Propreté publique, nettoyage des voiries, curage des avaloirs. Appui logistique, transport | |
| EQUIPE VOIRIE/EGOUTTAGE & GROS-OEUVRE | 13 agents |
| Entretien et réparation des voiries et du réseau d'égouttage. Réalisation de petits projets de construction | |
| EQUIPE PLANT VERT | 12 agents |
| Création et entretien des espaces verts, désherbage, élagage | |
| EQUIPE SIGNALISATION | 6 agents |
| Placement et entretien de la signalisation routière et des plaques de rue. Signalisation provisoire. Marquages routiers | |
| EQUIPE BÂTIMENTS | 11 agents |
| Entretien et réparation des bâtiments communaux. Réalisation de petits projets de construction et de rénovation | |
| ATELIER DE MECANIQUE | 2 agents |
| Entretien et réparation des véhicules du Service des Travaux | |
| CIMETIERES | 3 agents |
| Entretien des cimetières, gestion des enterrements et des dispersions | |
| GRAFFITIS, PROPRETÉ & MOBILIER URBAIN | 2 agent |
| Entretien et réparation du mobilier urbain, des abribus, de la signalisation routière | |

## 2. RÉALISATIONS DU SERVICE DES TRAVAUX

- Espace public

Etude

- Rénovation des voiries du quartier de Stadt & aménagement d'un cheminement cyclable chaussée de la Verte Voie
- Etude du projet et direction des travaux d'embellissement et de fleurissement des entrées de ville de l'entité de Wavre
- Aménagement d'une piste cyclo-piétonne avenue de la Belle Voie
- Modification du débouché de l'avenue des Sorbiers sur la chaussée de Louvain
- Plan d'Investissement Communal 2017-2018 - Aménagement et égouttage de diverses rues (Lot 1 - Avenues des Bouvreuils, des Combattants et des Mésanges ; Lot 2 - Rue René Jurdant/chemin des Iris, avenue Philibert Marschouw, rues Elie Legrève et Joséphine Rauscent ; Lot 3 - Rue du Moulin à Vent)
- Modification et aménagement de l'égouttage de la Venelle du Val
- Sécurisation des abords des écoles & créations de quartiers zone 30

Travaux

- Travaux de rénovation de voiries & aménagement de pistes cyclo-piétonnes rue J. Rauscent, route de Rixensart, avenue de Mérode et rue de l'Etoile – 4.800.295,16 € TVAC

- Rénovation de la voirie et des trottoirs sur le pont du Try – 23.020,66 € TVAC

- Décoration de fin d'année 2018 et placement de sapins
- Sécurisation des abords de l'école du Verseau – 51.590,66 € TVAC

- Création d'un cheminement cyclable dans le sentier des Huit Bonniers – 120.126,99 € TVAC

- Sécurisation des abords de la police locale – 54.180,07 € TVAC

- Modification du débouché de l'avenue des Sorbiers sur la chaussée de Louvain – 99.075,22 € TVAC

- Reprofilage d'un talus laie aux Chevreuils
- Rénovation du mur de soutènement rue de la Wastinne – 86.008,63 € TVAC

- Travaux d'installation d'abris avec arceaux pour vélos sur quatre sites communaux (Centre sportif de WAVRE, LARA HOCEY CLUB, VILLAGEXPO et CCS Justin PEETERS) – 48.243,43 € TVAC

- Arrachage de la renouée du Japon quai du Trompette
- Végétalisation de l'ancien cimetière de Bierges – 34.900 € TVAC

- Végétalisation des tombes des anciens combattants au cimetière de Wavre

- Remplacement de l'ensemble des panneaux de la Promenade du Grand Tour

<u>Fournitures</u>

- Remplacement et acquisition de 5 véhicules – 169.607,14 € TVAC
- Achat d'une remorque – 5.364,40€ TVAC
- Acquisition de nouveaux caveaux destinés au nouveau cimetière de Bierges – 36.191,10 € TVAC
- Acquisition de matériel de désherbage alternatif – 36.363,63 € TVAC

- Environnement:

– Journée de l'arbre : choix, commande et distribution de 2500 arbres ; invitation des diverses associations

– Journée wallonne de l'eau : tags des avaloirs à la craie ; randonnée nature ; nettoyage des berges de la Dyle ; pose de barrages flottants ; nettoyage du lit de la Dyle avec les ouvriers

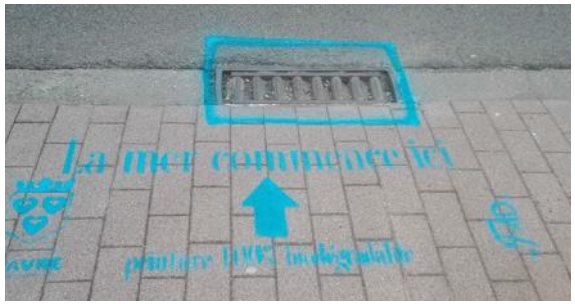


– Grand nettoyage de printemps : gestion et soutien des groupes de citoyens ; placement de panneaux de sensibilisation aux petits déchets ; bacs de récolte des déchets jetés et ramassés par les aspirateurs urbains ; distribution de poubelles de voitures au marché ; marquage au sol « la propreté, c'est toute l'année »
– Rendez-vous sur les sentiers : organisation d'un plogging d'orientation lors de la journée « Place aux enfants »

– Journée de l'abeille : distribution de 1500 plantes vivaces mellifères ; explication de la vie d'une ruche avec la SRAWE ; organisation de conférences ; sensibilisation auprès des écoles communales

– Gestion des sites de compostage : nettoyage ; retournement des bacs
– Chantier de lutte contre la renouée du Japon quai du Trompette
– Développer des itinéraires de déplacement en mode doux : balisage des sentiers
– Gestion environnementale des espaces publics de la commune :
– Gestion du dossier de Villes et villages fleuris, jury dans d'autres communes
– Gestion des dossiers de subvention provinciale pour les aménagements dans les écoles
– Gestion du dossier de participation au concours européen de l'Entente florale
– Gestion du dossier de labellisation « Commune Maya »
– Gestion des espèces nuisibles au sein de la commune : stérilisation des chats errants, marché de dératisation, effarouchement du pigeon avec le concours d'un fauconnier

– Accompagnement des projets citoyens de végétalisation de l'espace public
– Gestion du suivi des engagements avec le CRDG
– Gestion des ambassadeurs de la propreté

- Avis sur les demandes d'abattage d'arbres
- Suivi des dossiers de dégâts aux cultures par les agriculteurs
- Mise en service des conteneurs enterrés, acquisition, communication auprès des riverains
- Gestion des problématiques citoyennes en matière d'environnement
- Gestion des statistiques déchets de l'administration en rapport avec les demandes de l'InBw, la ressourcerie et la Région wallonne
- Réalisation de l'inventaire de la présence de la Berce du Caucase (avec enlèvement)
- Gestion des ruches et du Maca miel
- Participation à la journée de la mobilité
- Accueil des citoyens dans le cadre de l'enquête publique du plan de lutte contre les bruits routiers

- Bâtiments communaux

Administration & services

Etude

- Rénovation de l'Hôtel de Ville de Wavre
- Aménagement d'un nouveau pôle administratif communal sur le site de l'Hôtel de Ville
- Aménagement d'un nouveau pôle technique communal sur le site de la Wastinne
- Sécurisation du hall d'accueil de la Police locale
- Réfection des toitures de l'ancienne école des Beaux-Arts et placement d'un escalier de secours

Travaux

- Remplacement des châssis du complexe communal de Limal, sis au n° 54 de la rue Charles Jaumotte – 99.185,89 € TVAC
- Travaux de la mise en conformité de l'installation électrique de l'Hôtel de Ville – 134.991,67 € TVAC
- Travaux de désamiantage de l'Hôtel de Ville et à la réfection du plafond de la Salle culturelle de l'Hôtel de Ville – 145.033,65€ TVAC

- Plateau administratif des Carmes - Maintenance extraordinaire de l'ascenseur : mise en conformité et modernisation – 27.612,20 € TVAC
- Mise aux normes de l'ancienne école des Beaux-Arts – 369.056,80 €

Enseignement & accueil de la petite enfance

Etude

- Installation d'un ascenseur, remplacement des portes d'entrée et aménagement des abords à l'école des Beaux-Arts
- Réaménagement du bâtiment sis rue du chemin de Fer n° 21
- Mise aux normes installations électriques et relampage de l'Académie de musique
- Aménagement du parking et d'une rampe PMR à l'Académie de Musique
- Réfection du passage carrossable de l'IFOSUP
- Extension et rénovation de l'école du Tilleul
- Extension et rénovation de l'école de l'Amitié
- Rénovation et mise en conformité de la bâtisse sise au n°56 de la rue Charles Jaumotte
- Travaux de rénovation et de mise en conformité de l'école Vie (suite)
- Rénovation de la crèche L'Ile aux Trésors
- Création d'un milieu d'accueil au Parc industriel Nord

Travaux

- Travaux de rénovation et de mise en conformité de l'école Vie sise au n°29 de la rue des Combattants à Bierges – Réfection des toitures – 312.563,46 € TVAC

- Travaux de rénovation et de mise en conformité de l'école Vie sise au n°29 de la rue des Combattants à Bierges – Remplacement des châssis – 52.369,77 € TVAC
- Réaménagement des abords à l'école des Beaux-Arts – 108.305,84 € TVAC

- Rénovation de la toiture de l'IFOSUP – 112.274,05 € TVAC

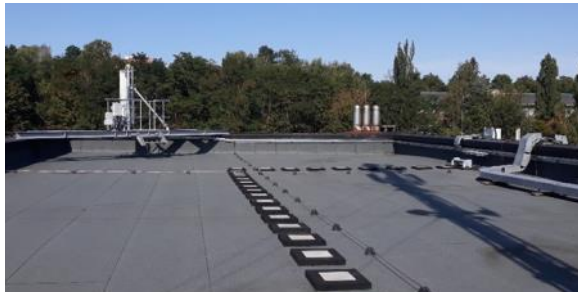

- Rénovation de l'école L'Ile aux Trésors : réfection et isolation de la toiture, remplacement de châssis et renouvellement du revêtement de sol de la salle de gymnastique – 455.908,39 € TVAC

## Sport & culture

Etude

- Réaménagement de l'aire de jeux de la plaine des sports Justin Peeters
- Etude du projet d'aménagement d'un nouveau terrain de football, d'une tribune et d'un bâtiment / Le Martineau
- Mise aux normes électriques du CCS Jules Collette

Travaux

- Réfection des toitures du Château de l'Ermitage - 97.896,89 € TVAC
- Rénovation et mise aux normes du Complexe culturel de Limal – Remplacement des châssis – 99.099,79 € TVAC
- Rénovation des bâtiments C et D situés sur le site du Complexe sportif de Limal – 201.974,98 € TVAC

- Rénovation de la conciergerie de la Plaine des Sports Justin Peeters – 79.144,31 € TVAC

## Cultes

Etude

- Rénovation de la Basilique Notre-Dame de Basse-Wavre
- Rénovation de l'église Saint-Jean-Baptiste
- Etude du projet et direction des travaux de restauration de la chapelle de Grimohaye

Travaux

- Conservation des décors intérieurs de la Chapelle de Grimohaye – 31.399,50 € TVAC

– Rénovation de la Chapelle du Vieux Bon Dieu de Pitié – 5.451,05 € TVAC

# URBANISME

## Préambule

L'année en cours a été essentiellement marquée par :

- l'entrée en fonction d'un agent spécifiquement en charge de la gestion des dossiers relatifs aux infractions urbanistiques
- la création d'une cellule indépendante prenant en charge les dossiers relatifs à l'aménagement du territoire
- l'entrée en vigueur du Code wallon du Patrimoine

## 1. Localisation

Place des Carmes, 8 – 1er étage
1300 WAVRE
T. 010 23 03 71

Mail : urbanisme@wavre.be

## 2. Composition du service

Le service de l'Urbanisme se compose de 12 personnes :

- 1 chef de service f.f.,
- 11 agents administratifs et/ou techniques.

## 3. Missions du service

⇒ **La plupart des dossiers doivent être examinés à la lumière de plusieurs législations** :

- Du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation,
- Du Code du Développement Territorial (CoDT),
- Du Décret sur les Permis d'environnement,
- Du Décret sur les Implantations commerciales,
- Du Décret Voirie,
- Du Code rural,
- Du Code de l'Eau,
- Du Code civil,
- Du Code du Logement,
- Du Règlement Communal relatif à la protection contre l'incendie et l'explosion,
- Du Décret relatif à l'assainissement des sols pollués,
- Du Code du Patrimoine

⇒ **Relation avec le public** :

Relation avec le public :

- Les sollicitations sont diverses et portent notamment sur : le dépôt de dossiers de demandes de permis ou autorisations, la recherche et la consultation de documents divers (plans, permis, règlements,...), des plaintes et conflits de voisinage, la demande d'informations diverses en matière d'urbanisme, des explications sur les dossiers, la réglementation en vigueur, des demandes d'avis préalables, ...
- Le service assure, via plusieurs canaux, l'accueil et l'information au public : Il s'agit des permanences (en moyenne 54 personnes par semaine et 6 réunions par semaine), de l'accueil téléphonique (moyenne de 30 appels par jour), de la messagerie électronique (250 mails par mois), du site internet, des publications dans la presse (publication des avis d'enquête publique), des réunions d'informations, des ateliers citoyens et des comités d'accompagnement.

## 4. Le service est divisé en sous-sections d'après les matières suivantes :

### A. Permis et autorisations

⇒ **Gestion administrative et technique des dossiers suivants** : permis d'urbanisme, permis d'urbanisme de constructions groupées, permis d'urbanisation (anciennement permis de lotir), certificats d'urbanisme n°2, permis d'environnement, déclarations environnementales de classe 3, permis uniques, permis d'implantation commerciale (anciennement permis socio-économiques), permis intégrés.

⇒ **Gestion administrative** : des enquêtes publiques dans le cadre des demandes de permis ; des enquêtes publiques relatives aux dossiers des cellules Développement territorial, Mobilité, Environnement et aux grandes enquêtes régionales et fédérales ; des demandes de dérogation à la profession d'architecte ; des demandes de raccordement à l'égout sur base des informations techniques communiquées par le service des Travaux ; des bases

de données statistiques dont certaines sont à envoyer régulièrement à d'autres administrations ou instances ; des demandes de prévention incendie ; des recours en relation avec les matières gérées.

⇒ **Contrôle d'implantation des bâtiments** : Un agent du service est chargé de la gestion des demandes d'implantation des bâtiments. Le contrôle est effectué par le géomètre du service des Travaux.

### B. Infractions

⇒ **Gestion administrative, technique et juridique des dossiers suivants** :

- Les constats et la gestion des infractions urbanistiques, le cas échéant avec le SPW-DGO4,
- Le suivi des infractions environnementales en coordination avec le service des Travaux-cellule environnement et le SPW-DG03.

### C. Repérage et cartographie

⇒ **Gestion administrative et technique des dossiers suivants** : informations notariales et divisions de bien ; certificats d'urbanisme n°1 (renseignements urbanistiques)

⇒ **Mission de renseignement et d'information consistant à** :

- Répondre aux nombreuses et diverses sollicitations internes et externes dans le cadre de la recherche de documents divers (références cadastrales, plans, permis, recherche planologique, etc.),
- Vérification, en collaboration avec le service des Affaires civiles, de la conformité des demandes de domiciliation dans les logements et échange d'informations sur les permis d'urbanisme et d'urbanisation en vue d'attribuer les nouveaux numéros de police de manière à mettre à jour la banque de données ICAR.

⇒ **La mise en route du projet de cartographie.**

En collaboration avec le service des Relations publiques poursuite du travail d'encodage de données qui constitue une étape préalable essentielle à la création du projet de cartographie. L'objectif poursuivi vise à créer un fond commun d'informations le plus authentique possible et directement exploitable. Cette tâche volumineuse passe par la récolte d'un maximum d'informations et leur encodage dans des bases de données informatiques.

Un agent du service de l'urbanisme a été désigné en tant que porteur du projet de la cartographie.

### D. Développement territorial

#### Missions permanentes :

⇒ Rôle de conseil et d'avis pour les dossiers de demande de permis d'envergure ou stratégiques en matière d'impact sur le territoire.

⇒ Informer et sensibiliser le public

#### Missions non permanentes :

⇒ Dépollution du site dit de « Basse-Wavre » : constitution du dossier de marché public.

## 5. Les temps forts et les dossiers emblématiques du service

Les agents du service ont été amenés à gérer, suivre remettre des avis ou participer aux comités d'accompagnement relatifs à des avant-projets ou études relatifs à l'aménagement du territoire.

## 6. Statistiques du Service Urbanisme du 1er août 2018 au 31 juillet 2019

| Urbanisme – Permis et autorisations | |
|---|---|
| **Permis d'urbanisme** | |
| en cours | 106 |
| octroyés | 225 |
| refusés | 46 |
| **Permis uniques** | |
| en cours | 2 |
| octroyés | 0 |
| refusé | 2 |
| **Permis de lotir/d'urbanisation** | |
| en cours | 0 |
| octroyé | 1 |
| refusé | 1 |
| **Certificats d'urbanisme n° 2** | |
| en cours | 1 |
| octroyé | 1 |
| refusé | 2 |
| **Permis d'implantation commerciale** | |
| en cours | 1 |
| octroyés | 1 |
| refusé / classé | 0 |
| **Permis intégrés** | |
| en cours | 1 |
| octroyé | 0 |
| refusés | 0 |
| **Permis d'environnement** | |
| en cours | 4 |
| octroyés | 5 |
| refusés | 1 |

| Urbanisme – Permis et autorisations | |
|---|---|
| **Déclarations de classe 3** | |
| en cours | 7 |
| recevables | 148 |
| irrecevables | 9 |
| **Autorisations de raccordement à l'égout** | |
| octroyées | 39 |
| **Infractions** | |
| enregistrées | 84 |
| clôturée | 17 |
| PV dressé | 1 |
| PV à dresser prochainement | 5 |
| **Avant-projets** | 169 |
| | |
| **TOTAL** | 879 |

| Urbanisme – Repérage et cartographie | |
|---|---|
| Courriers aux notaires | 1032 |
| Certificat d'urbanisme n°1 | 17 |
| **TOTAL** | 1049 |

Ces chiffres font apparaître un nombre à peu près équivalent de dossiers traités par rapport à l'année dernière sauf en ce qui concerne les dossiers de permis d'environnement relatifs aux déclarations de classe 3 dont le nombre a doublé.

Cette année se voit marquée, tout comme ce fut le cas pour l'année précédente, par une augmentation de 10% du nombre de courriers aux notaires.

Le nombre de dossiers d'infraction urbanistique a quant à lui augmenté de l'ordre de 20%.

# RAPPORT DE SYNTHESE DU BUDGET 2020

## A. SERVICE ORDINAIRE

### 1. RESULTAT DU SERVICE ORDINAIRE

Le budget ordinaire se présente avec un résultat global en boni de 1.323.508 € qui provient de :

| | |
|---|---|
| Un total de recettes de | 48.953.868 € |
| Un total de dépenses de | 47.630.360 € |
| **Résultat global en boni** | **1.323.508 €** |

Origine du résultat global :

| EVOLUTION DES RESULTATS | EX 2019 | EX 2020 | Différence | Variation en % |
|---|---|---|---|---|
| Solde exercice propre | 72.081 € | 360.379 € | 288.298 € | 400% |
| Solde exercices antérieurs | 10.158.864 € | 954.129 € | -9.204.736 € | -91% |
| Solde des prélèvements | -9.993.000 € | 9.000 € | 10.002.000 € | -100% |
| **Résultat global** | **237.945 €** | **1.323.508 €** | **1.085.562 €** | 456% |

Le tableau ci-dessus montre aussi que le résultat de l'exercice propre de 2020 reste positif. L'excédent des exercices antérieurs diminue de 9,2 millions d'euros. En 2020, nous ne prévoyons pas de prélèvement sur le service ordinaire afin d'alimenter le fonds de réserve extraordinaire.

### 2. RECETTES DU SERVICE ORDINAIRE

#### a. Origine des recettes

1) Fonds

La prévision pour le fonds des communes est établie à 5,5 millions d'euros ce qui représente 11,8 % des recettes de l'exercice propre et une augmentation de 164.985 € par rapport au montant attribué en 2019.

2) Impôts et redevances

Ils nous rapportent 29,4 millions ou 62,7 % des recettes de l'exercice propre et se subdivisent en trois catégories :

- le revenu des additionnels au précompte immobilier s'élèvera à 14.247.778 €, ce qui représente 30,4 % des recettes prévues à l'exercice propre et croît de 2.576.138 € par rapport au budget 2019. Le taux a été ajusté à 1680 centimes (1400 centimes depuis 2008).
- le revenu brut des additionnels à l'impôt des personnes physiques est évalué à 10.935.673 €. Ce montant représente 23,3% des recettes prévues à l'exercice propre. Cette évaluation augmente de 647.443 € par rapport à la prévision initiale pour 2019. Le taux a été ajusté à 6,8% (6% depuis 2008).
- la taxe sur les automobiles devrait rapporter au moins 548.354 €, prévision augmentée de 56.044 € par rapport à celle de l'exercice précédent;
- les autres taxes et redevances perçues par la Ville, dont vous pouvez trouver le détail à la fonction 040 du projet de budget, sont estimées à 3.665.609 €, soit 7,8% des recettes de l'exercice propre. Cette prévision a diminué de 858.504 € par rapport à celle de l'année dernière. En effet, la taxe sur les parkings en voirie et à barrière n'existe plus en 2020 du fait du passage des parkings en concession (sauf taxe sur les réservations d'emplacements de parkings). Par ailleurs, un changement de comptabilisation des recettes de permis de conduire et carte d'identités mène à ne constater en recette que la partie qui revient réellement à la ville.

3) Activités industrielles

Les prévisions de recettes provenant de l'activité industrielle de 3,1 millions sont, notamment :

- le dividende prévu du REW de 1.000.000 € ;
- la redevance de 678.331 € pour l'occupation du domaine public par les gestionnaires du réseau électrique, à savoir notre REW pour le réseau de distribution et ELIA pour le réseau local, plus celles concernant le réseau gazier pour 334.017 € et celle pour le réseau de l'eau de l'IECBW pour 142.349 €;
- le dividende de l'intercommunale de gaz à concurrence de 947.885 €.

4) Autres recettes

Elles représentent 8,9 millions d'euros ou 19 % des recettes de l'exercice propre et proviennent principalement :
- de la redevance « concession parkings » : 0,6 million
- des différents pouvoirs subsidiants, notamment en matière :
  - de subsides octroyés pour les APE (aide à la promotion de l'emploi) : 1,3 million d'euros;
  - de subsides de fonctionnement des écoles : 0,8 million d'euros;
  - d'intervention ONE pour les crèches et accueillantes : 0,7 million d'euros;
- du partenariat entre la Province du Brabant wallon et Wavre Capitale de 0,6 million d'euros;
- de la participation de tiers dans le coût de diverses prestations réalisées à leur profit à concurrence de 0,9 millions d'euros principalement :
  - intervention des parents dans les frais de garderie, de repas, de crèche et des accueillantes,
  - inscriptions IFOSUP,
- de locations immobilières et logements sociaux pour 0,5 million d'euros;
- des intérêts de placements : 0,3 million d'euros;
- d'utilisation d'une provision en faveur du 2e pilier de pension : 0,2 millions d'euros ;
- de réductions de cotisations patronales pour les groupes cibles : 0,5 millions d'euros ;

- divers petits montants.

b. Total des recettes

Le total des prévisions de recettes de l'exercice propre est donc de 46.914.213 € au budget 2020 contre 43.710.117 € au budget 2019, soit une augmentation de 3.204.096 € ou 7,3 % comparé à l'exercice précédent.

3. DEPENSES DU SERVICE ORDINAIRE

a. Nature des dépenses

1) Les dépenses de personnel se montent à 20.308.776 €, soit 43,6 % des dépenses de l'exercice propre ; elles concernent les rémunérations et toutes les charges y afférentes, pour le personnel administratif et technique, quel que soit son statut : définitif, contractuel ou aide à la promotion de l'emploi.

Au budget 2019 initial, les prévisions de charges de personnel atteignaient 19.147.782 €. La prévision des dépenses de personnel pour l'exercice 2020 augmente de 1.160.994 € ou 6,1 % ce qui s'explique par :

- le plan d'embauche 2020 (+0,7 million)
- l'indexation de 2% des salaires en mars 2020 (+0,3 million)
- les pensions 2e pilier (+0,1 million)
- la promotion et l'évolution de carrière (+0,1 million).

2) Les dépenses de fonctionnement atteignent 8.018.547 €, soit 17,2 % des dépenses de l'exercice propre. Elles augmentent de 705.879€ et se répartissent de la manière suivante :

| | |
|---|---|
| Administration générale | 2.146.482 € |
| Patrimoine privé | 189.000 € |
| Voirie | 1.321.910 € |
| Commerce-industrie | 646.500 € |
| Enseignement | 9.217.601 € |
| Bibliothèque, éducation populaire et arts | 1.429.350 € |
| Cultes | 7.000 € |
| Aide sociale et familiale | 434.900 € |
| Cimetières et urbanisme | 301.096 € |
| Immondices et eaux usées | 406.528 € |

L'augmentation des dépenses de fonctionnement pour l'exercice 2020 est principalement expliqué par :

- le Wacolor (+0,2 million)
- les initiatives culturelles (+0,2 million)
- la participation citoyenne et les festivités (+0,2 million)
- diverses augmentations de frais (+0,2 millions)
- le transfert de l'activité sportive de l'ASBL Sport et Jeunesse à la RCA2 (-0,1 million)

3) Les dépenses relatives aux transferts s'élèvent à 17.590.608 €, soit 37,8 % des dépenses de l'exercice propre. Les dépenses de transfert augmentent de 724.279 € ou 4,3 % par rapport à 2019.

Les principales dépenses de transfert se ventilent comme suit :

| | |
|---|---|
| Dotation ordinaire à la Zone de Police | 6.300.000 € |
| Dotation ordinaire au C.P.A.S. | 4.702.494 € |
| Dotation ordinaire à Zone de secours | 1.406.709 € |
| Le subside octroyé au S.I. | 397.500 € |
| Les subsides "Sport et jeunesse" | 313.500 € |
| Le subside à la RCA La Sucrerie | 1.451.736 € |
| Le subside à la RCA Sportive | 360.000 € |
| Les subsides aux fabriques d'église | 108.036 € |
| Les subsides aux équipes sportives | 85.960 € |
| Les chèques sport accordés aux jeunes | 45.000 € |
| Les subsides aux associations culturelles loisir | 101.511 € |
| La réduction télédistribution aux handicapés | 3.000 € |
| Le subside à l'Association des Commerçants | 20.000 € |

La dotation au CPAS a été scindée en deux : une dotation ordinaire de 4.702.494 € et une dotation spécifique pour cotisations de responsabilisation de 597.506 € (en exercices antérieurs). La dotation globale au CPAS s'élève donc à 5.300.000 €, en augmentation de 250.000€ par rapport à 2019.
La dotation à la Zone de Police reste stable.
La dotation à la Zone de Secours augmente de 81.744 €.

Le subside à l'ASBL Sports et Jeunesse diminue de 88.850 €.
La contribution à la RCA Sucrerie augmente 701.719 €.
Le nouveau subside à la RCA Sportive s'élève à 360.000 €.

4) Les dépenses relatives à la dette s'élèvent à 335.903 € soit 0,7 % des dépenses de l'exercice propre.

b. Total des dépenses du service ordinaire de l'exercice propre

Les prévisions de dépenses à l'exercice propre s'élèvent donc à 46.553.834 €, ce qui représente une augmentation de 2.915.798 € ou 6,7 % comparé à l'exercice précédent.

B. SERVICE EXTRAORDINAIRE

1. RESULTAT DU SERVICE EXTRAORDINAIRE

Le service extraordinaire présente un résultat global qui se décompose comme suit :

| | |
|---|---|
| Un total de recettes de | 46.785.414,10 € |
| Un total de dépenses de | 46.785.414,10 € |
| **Résultat général** | **0,00 €** |

2. PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS

Le programme d'investissements prévoit des constructions et aménagements de bâtiments, des travaux de voiries, des subsides extraordinaires, des achats de mobilier, de matériel informatique et d'équipements pour un total de 21.404.914 € dont 5.000.000 € qui constituent les dotations extraordinaires en faveur des RCA.

3. FINANCEMENT DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS

Le financement des dépenses d'investissements est prévu comme suit :

a. Subsides prévus : 1.442.715 €
b. Prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire de 16.881.799 €.
c. Emprunt part communale pour le nouveau dépôt : 3.080.400 €.

Un montant de 25.380.500 € est prévu pour alimenter le fonds de réserve extraordinaire.

C. POLITIQUE GENERALE ET FINANCIERE DE LA COMMUNE

Le budget de l'exercice 2020 a été élaboré pour répondre aux enjeux détaillés dans le Programme Stratégique Transversal :

1. Une fiscalité modérée et adaptée aux défis

Durant 12 années, la fiscalité wavrienne a pu être maintenue à un niveau extrêmement bas. Au vu des défis d'aujourd'hui pour le redéploiement de notre ville et les services complémentaires que nous voulons apporter aux citoyens, il est à présent nécessaire d'ajuster la fiscalité à un niveau comparable à celui d'autres grandes villes du Brabant wallon. C'est dans ce cas de figure que le budget communal pourra conserver son équilibre.

- ajustement à 6,8% du taux de la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques;
- ajustement à 1680 du taux des centimes additionnels au précompte immobilier;
- collecte et traitements des immondices : cette législation est imposée par la Région wallonne et mise en œuvre au niveau de l'intercommunale du Brabant wallon pour se maintenir dans la norme imposée de la répercussion du coût-vérité. La taxe forfaitaire est restée stable, et le prix de vente des sacs immondices a été adapté à 1,50 € le sac de 60 litres et 0,90 € celui de 30 litres. Un nouveau sac pour les déchets organiques est vendu au prix de 0,50 €;
- pas de taxes sur le personnel occupé, sur la force motrice, les enseignes et réclames lumineuses, les locaux, les activités économiques en général, et bien d'autres ; ceci dans le but de favoriser l'implantation d'entreprises créatrices d'emplois.

2. Le maintien et le développement des politiques sociales de la commune et leurs adaptations aux nécessités du moment

- augmentation de la subvention au CPAS;
- subventions significatives à diverses associations sportives, culturelles et à vocation sociale;

3. Démarrage et continuation des grands projets

- mise en exploitation de la RCA La Sucrerie ;
- création d'une RCA Sportive, chargée, entre autres, de la construction de la piscine communale et des investissements sportifs ;
- construction d'une nouvelle crèche au Zoning nord ;
- achat d'un terrain et honoraires de projet pour l'installation du nouveau dépôt communal ;
- honoraires pour l'aménagement de la rue de l'Ermitage et de la place Henri Berger
- achat du bâtiment de l'Escaille ;
- aménagement de parkings temporaires durant la construction du parking des Mésanges ;
- achat d'un terrain et bâtiment pour permettre le redressement de la rue de l'Ermitage et installer temporairement un parking ;
- installation de caméras de surveillance supplémentaires et sécurisation du bâtiment occupé par la Police ;
- aménagements de rues et pistes cyclables ;
- travaux de rénovation et d'extension des écoles communales ;
- rénovation de la toiture de la résidence Simenon et ses garages ;
- etc.

4. La dette offre une opportunité à saisir

Le solde de la dette à rembourser au 01/01/2020 sera de 7.202.931 €.

De grands projets continueront à être réalisés dans les prochaines années et la conjoncture est particulièrement favorable pour contracter des emprunts aux meilleures conditions. Nous continuerons à saisir l'opportunité de recourir à des emprunts à long terme pour financer des dépenses d'investissements dont nos citoyens auront la jouissance pendant plusieurs décennies, tout en respectant les balises d'emprunt établies par la Région wallonne.

**5. Un programme d'investissements toujours ambitieux**

Le programme d'investissements de l'exercice 2020 est toujours ambitieux et concerne à la fois le développement des infrastructures et l'équipement des services.

| | |
|---|---|
| Administration générale | 548.600 € |
| Patrimoine privé | 4.088.750 € |
| Dotation à la zone de police | 162.000 € |
| Equipement voiries | 6.668.200 € |
| Enseignement | 1.206.500 € |
| Culture, loisirs et sports | 5.855.000 € |
| Aide sociale et familiale | 1.560.000 € |
| Cultes | 288.000 € |
| Egouttage | 110.664 € |
| Cimetières | 45.000 € |
| Urbanisme | 872.200 € |